L'HEBDO Courrier français

DE CHARENTE-MARITIME

Jeudi 12 novembre 2026 - n° 1515 - 1,70€ - S - www.lhebdo17.com

l'info locale en un clic

CHARENTE-MARITIME p. 2

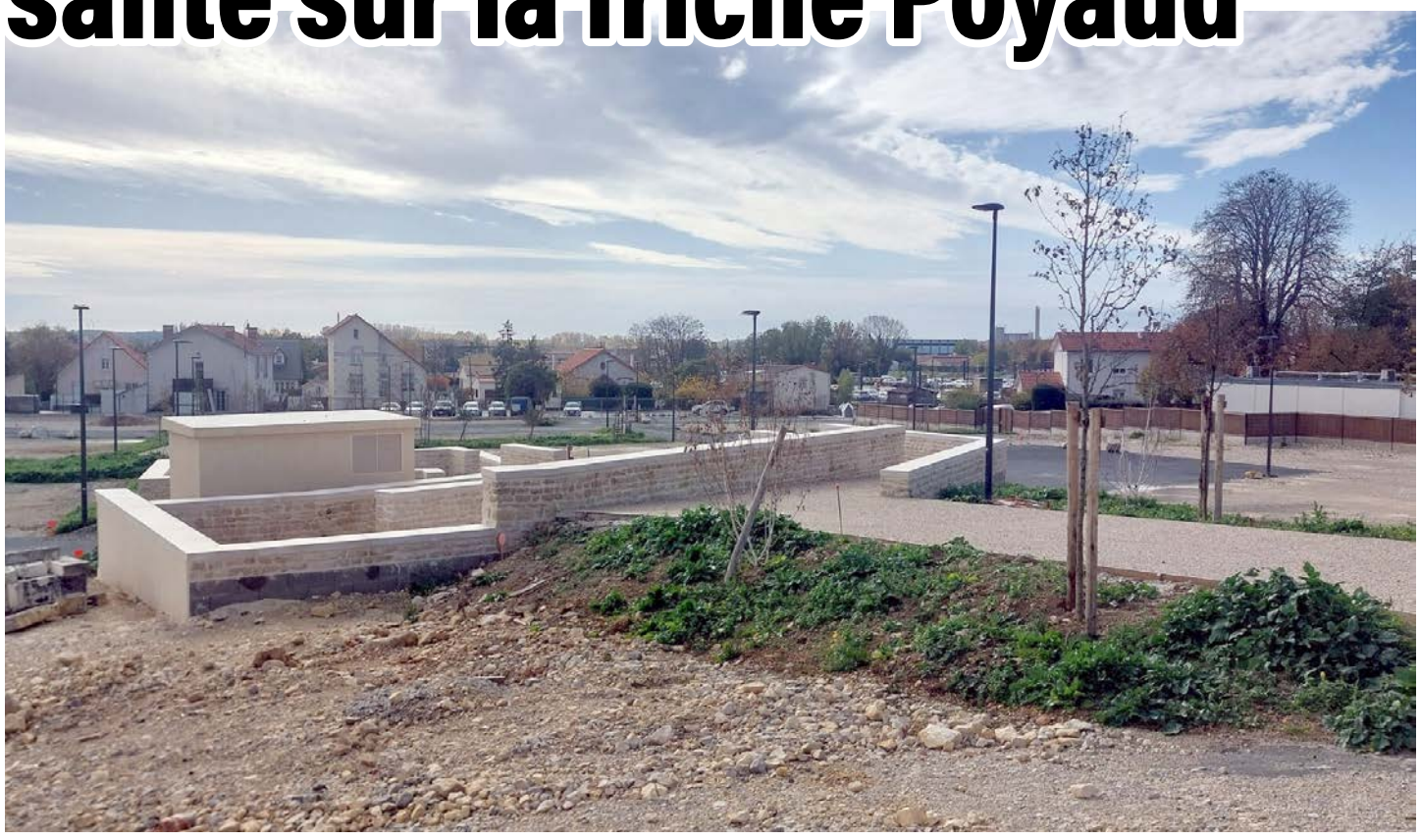
18 docteurs juniors sont arrivés en renfort sur le département

DOSSIER p. 4-5

Nos conseils pour bien réussir sa cueillette aux champignons



Surgères : un projet de pôle santé sur la friche Poyaud



© Simon Moreau

Portée par une entreprise privée, cette nouvelle structure, située à proximité de la gare, sur le site de l'ancienne usine Poyaud, regrouperait différents professionnels médicaux, paramédicaux et bien être. Le dépôt du permis de construire est attendu début 2027. Page 9

SURGÈRES p. 8



© Simon Moreau

Harcèlement, civisme : les élèves se mobilisent

AIGREFEUILLE D'AUNIS p. 9

Une carte inédite de l'Aunis présentée lors d'une conférence

MARANS p. 15

La Région pessimiste sur le retour du train

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY p. 17

Thermes : après l'abandon du projet initial, Valvital doit revoir sa copie



Santé : 18 docteurs juniors débarquent en Charente-Maritime

Ce nouveau dispositif permet aux jeunes praticiens, en dernière année de stage, de gagner en autonomie tout en renforçant la présence médicale dans les territoires où l'accès aux soins reste difficile.



Le docteur junior a déjà validé sa thèse de médecine générale et peut conduire directement des consultations - © *Dmytro Sheremeta - PxHere*

Ils sont en dixième année de médecine générale et commencent à exercer sous supervision. Depuis le 2 novembre, 18 docteurs juniors sont arrivés en Charente-Maritime. Six ont rejoint des structures de soins dans le nord du département, à Tonnay-Charente, Port-des-Barques, Pont-l'Abbé-d'Arnoult, Saint-Jean-d'Angély, Saint-Georges-d'Oléron et Saint-Trojan-les-Bains. Les autres sont accueillis dans la moitié sud, principalement dans l'agglomération saintaise et la communauté de communes de la Haute-Saintonge.

Ce statut, issu de la réforme du troisième cycle des études médicales, correspond à la dernière étape de la formation des futurs médecins généralistes. Le docteur junior a déjà validé sa thèse de médecine générale et peut désormais conduire directement des consultations, examiner des patients, établir un diagnostic et prescrire des médicaments dans les limites des compétences qui lui ont été reconnues.

Un suivi encadré et limité à la durée du stage

Le dispositif repose sur un encadrement par un maître de stage universitaire (MSU), un médecin expérimenté qui accompagne le jeune praticien. Sa présence physique n'est pas obligatoire dans les mêmes locaux : il doit toutefois rester disponible pour apporter son avis ou intervenir si nécessaire. L'objectif est de permettre au docteur junior de gagner progressivement en autonomie avant son installation professionnelle.

Pour les patients, cette consultation ne coûte pas plus cher. Les règles habituelles de remboursement et de participation financière restent applicables. Le docteur junior peut recevoir un patient à plusieurs reprises et participer à son suivi pendant la durée du stage, y compris lorsque celui-ci ne dispose pas de médecin traitant. Il ne peut cependant pas être déclaré médecin traitant. La structure qui l'accueille peut informer les patients sur les possibilités de suivi à plus long terme et les accompagner, si nécessaire, dans la recherche d'un médecin traitant.

Le déploiement des docteurs juniors s'inscrit dans le cadre du Pacte de lutte contre les déserts médicaux, annoncé par le Premier ministre Sébastien Lecornu le 25 avril dernier. L'une de ses mesures vise à favoriser la présence de jeunes médecins dans les territoires où l'accès aux soins est difficile. À l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine, 249 terrains de stage ont été ouverts pour accueillir 243 docteurs juniors, six postes n'ayant pas trouvé de candidat. 90 % des terrains se situent dans des zones d'intervention prioritaire, des zones d'action complémentaire ou des quartiers prioritaires de la politique de la ville. Par ailleurs, 67 % des stages se déroulent dans des maisons de santé pluriprofessionnelles ou des centres de santé.

Simon Moreau

LE DESSIN DE NICOLAS



Éducation nationale : un nouveau directeur en Charente-Maritime



Mathieu Blugeon est le nouveau directeur académique - © *Rectorat*

L'Académie de Poitiers a annoncé, dans un communiqué de presse daté du mercredi 4 novembre, la nomination de Mathieu Blugeon au poste de directeur académique des services de l'Éducation nationale (Dasen) en Charente-Maritime. Ce dernier succède à Madhi Tamene, nommé Dasen dans le Val-d'Oise. Il a pris ses nouvelles fonctions dans la foulée.

Passionné de sport et d'opéra, Mathieu Blugeon n'est pas un inconnu dans l'académie de Poitiers, puisqu'il y a été directeur départemental - puis régional - de l'Union nationale du sport scolaire (UNSS) entre 2005 et 2012. Il a ensuite dirigé le cabinet du recteur jusqu'en 2018, date à laquelle il a été nommé Dasen du Gers. En 2020, Mathieu Blugeon a pris les fonctions de directeur de cabinet de la secrétaire d'État chargée de l'éducation prioritaire et du ministre de l'Éducation nationale, Jean-Michel Blanquer. En 2022, il est devenu inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche (IGESR). Un poste qu'il a occupé jusqu'à sa nomination en Charente-Maritime.

À noter que Mathieu Blugeon est officier des Palmes académique et chevalier des Arts et des Lettres.

Four à micro-ondes : quels risques pour la santé ?



Pour la cuisson au micro-ondes, privilégiez le verre et évitez les emballages non adaptés - © *Shutterstock*

Le four à micro-ondes suscite encore des inquiétudes. Pourtant, utilisé correctement, il ne présente pas de danger particulier. Les principaux risques concernent surtout les brûlures, les récipients inadaptés et un réchauffage insuffisant.

La cuisson au micro-ondes est-elle cancérigène ? Non. Les micro-ondes produisent un rayonnement non ionisant qui ne rend pas les aliments radioactifs et n'endommage pas leur ADN. Veillez toutefois à ne pas utiliser un appareil dont la porte ou les joints sont abîmés.

Le micro-ondes détruit-il les nutriments ? Pas davantage que les autres modes de cuisson. Selon le Conseil européen de l'information sur l'alimentation, il préserve même souvent mieux certaines vitamines grâce à une cuisson rapide nécessitant peu d'eau.

Existe-t-il des risques liés aux récipients ? Oui. Une température excessive de chauffe peut favoriser la migration de substances chimiques des plastiques vers les aliments. Privilégiez le verre et évitez les emballages non adaptés au micro-ondes.

Peut-on consommer des aliments insuffisamment réchauffés ? Attention, le chauffage peut être inégal et laisser subsister des bactéries. Mélangez les aliments à mi-cuisson et laissez-les reposer quelques instants avant de les consommer.

Peut-on se brûler ? C'est l'un des principaux risques. Utilisez un gant pour sortir les plats et vérifiez leur température : un récipient tiède peut contenir des aliments brûlants.

destinationsanté
Agence de presse

TER : davantage de trains dès 2028 dans le bassin de Saintes

Les voyageurs bénéficieront de nouvelles dessertes à partir de décembre 2027. Des augmentations de fréquence allant jusqu'à 35 % sont annoncées. Revue de détails des nouveautés.



Sur la ligne 15, La Rochelle-Saintes-Bordeaux, une augmentation de fréquence de 6 % est attendu dès fin 2027 - *© Archives L'Hebdo 17*

« *Les choses vont bouger considérablement à partir de la fin de l'année prochaine.* » Jacky Émon, conseiller régional délégué au TER, a annoncé plusieurs nouveautés lors du comité de lignes du bassin de Saintes, mardi 3 novembre à Cognac. Cette réunion publique a permis de dresser le bilan des lignes La Rochelle-Saintes-Bordeaux, Angoulême-Saintes-Royan et Niort-Saintes-Royan, mais surtout de présenter les améliorations prévues à compter du 12 décembre 2027.

Jusqu'à 35 % de trains supplémentaires

Dans le cadre de l'ouverture à la concurrence et de l'attribution du lot Poitou-Charentes à SNCF Voyageurs Terre Atlantique, l'offre ferroviaire sera renforcée. « *Sur la ligne 15, La Rochelle-Saintes-Bordeaux, on a une augmentation de 6 %. Sur la ligne 16, on aura une augmentation de 5 %* », a détaillé l'élu. La hausse atteindra même 35 % sur la ligne Niort-Saintes-Royan. Sur l'axe La Rochelle-Bordeaux, un aller-retour supplémentaire sera proposé en semaine, portant l'offre à 20 allers-retours. L'objectif est notamment d'assurer un train par heure entre Saintes et Bordeaux.

Autre nouveauté : le développement des liaisons directes Royan-Bordeaux, sans correspondance à Saintes. Quatre circulations seront proposées en semaine et le samedi, et trois le dimanche. « *On a fait des essais qui ont été concluants du point de vue de la fréquentation* », a souligné Jacky Émon. Ces dessertes répondent notamment aux besoins des étudiants et doivent éviter les correspondances parfois compliquées à Saintes.

La ligne Angoulême-Saintes-Royan bénéficiera de quatre circulations supplémentaires en semaine entre Saintes et Royan. Entre Niort et Saintes, quatre trains supplémentaires sont également annoncés en semaine et le samedi, et deux le dimanche. Les correspondances avec les TGV seront renforcées.

Ces perspectives contrastent avec les dernières statistiques de ponctualité. Sur La Rochelle-Saintes-Bordeaux, 86,7 % des trains étaient à l'heure au premier trimestre 2026, contre 88,4 % en 2025. « *Nous avons un léger recul sur cette ligne qui n'est pas vraiment la meilleure en termes de régularité et de performance* », a reconnu le conseiller régional. Le taux de suppression atteint 11,8 %, contre 10,5 % en 2025. Jacky Émon a toutefois précisé qu'environ la moitié des suppressions concernait la section La Rochelle-Ville – Porte Dauphine.

Sur Angoulême-Saintes-Royan, la ponctualité recule de 91,7 % à 89,9 %, tandis que les suppressions progressent de 6,2 % à 8 %. La ligne Niort-Saintes-Royan affiche 92,4 % de trains à l'heure, avec un taux de suppressions ramené à 4,3 %, contre 18,6 % en 2025. La fréquentation reste soutenue, particulièrement entre La Rochelle et Bordeaux, avec 4.456 voyages quotidiens en moyenne du lundi au vendredi, sans compter les voyageurs des Intercités. La ligne Angoulême-Saintes-Royan enregistre 2.614 voyages par jour, contre 688 sur Niort-Saintes-Royan. Cette dernière connaît néanmoins une progression de 15,4 % en 2026, après une hausse de 51,5 % en 2025, liée notamment à sa réouverture après travaux.

Des travaux attendus jusqu'en 2030

L'amélioration du service passe également par la modernisation des voies. Entre Saintes et Bordeaux, plusieurs sections restent soumises à des limitations de vitesse, pénalisant les temps de parcours. « *On n'est pas très contents que ça dure aussi longtemps* », a confié Jacky Émon à propos des travaux programmés jusqu'en 2030. « *Ce qui est important aujourd'hui, c'est d'avoir la garantie que les travaux se fassent et que les financements suivent.* » Des interventions ont déjà permis de gagner environ cinq minutes entre Saintes et Bordeaux. À terme, l'objectif est de retrouver un temps de parcours d'environ 2h15 entre La Rochelle et Bordeaux.

Autre dossier attendu : la modernisation de la signalisation entre La Rochelle et Saintes. « *C'est un très ancien sujet* », a rappelé l'élu. Une première étude vient d'être engagée afin de permettre, à terme, une circulation plus fréquente des trains sur cet axe. La Région poursuit parallèlement le renouvellement de son matériel, avec dix nouvelles rames commandées pour plus de 102 millions d'euros et 62 trains engagés dans un programme de rénovation de 193 millions d'euros.

Amaury Legrand

Accueil des migrants : les élus locaux appelés à s'engager davantage

L'association Anvita et le collectif Migrants 17 ont organisé une réunion, jeudi 5 novembre à Forges, pour échanger avec les élus sur les enjeux de l'accueil.


Micheline Bernard (au centre), la maire de Forges, l'une des deux communes de Charente-Maritime membre de l'Anvita - *© Simon Moreau*

Créée en 2018, l'Association nationale des villes et territoires accueillants (Anvita) est un réseau national transpartisan de collectivités territoriales et d'élus engagés en faveur de politiques d'accueil inconditionnelles incluant des personnes exilées. 70 communes en font partie, parmi lesquelles deux en Charente-Maritime, Saint-Jean-d'Angély et Forges, où une soirée d'échanges a eu lieu jeudi 5 novembre à la mairie.

L'événement était organisé conjointement avec le collectif Migrants 17. Ce dernier regroupe une vingtaine de structures du département œuvrant pour l'intégration des sans-papiers. Objectif : interpeller les élus sur l'importance de leur rôle dans l'accueil, et les actions qu'ils peuvent mettre en place en ce sens. « *Nous vivons un moment particulier en France, et ce qui s'est passé à Trappes* (N.D.L.R. l'attentat raciste du 23 octobre) *en est le parfait exemple. Notre but, c'est d'avoir des élus qui parlent de la migration d'une manière autre que celle entendue sur le plan national* », affirme Damien Carême, eurodéputé et président de l'Anvita.

Les difficultés semblent néanmoins nombreuses pour mobiliser. En témoigne le faible nombre de réponses obtenu par le collectif Migrants 17 lors d'une enquête réalisée auprès des 462 maires de Charente-Maritime. Seuls quatre ont répondu. Il faut dire aussi que les collectivités ne disposent pas de subventions spécifiques pour assurer les différentes missions liées à l'accueil : l'accès à la culture, au sport, l'action sociale et le logement, qui est bien souvent le problème le plus compliqué à résoudre. « *Nous ne pouvons pas demander aux communes adhérentes d'aller au-delà de ce qu'elles peuvent faire* », assure Benoît Carême.

L'association espère néanmoins pouvoir élargir son spectre, et appelle les élus à s'appuyer sur les compétences des organisations telles que le collectif Migrants 17, qui dispose « *de compétences à apporter à tous les maires* ». D'après les derniers chiffres, la Charente-Maritime compte 26.107 migrants, soit 3,9 % de sa population.

Simon Moreau

Avenir du Pont d'Oléron : huit associations cyclistes se prononcent


La concertation dure jusqu'au 16 novembre - *© Archives L'Hebdo 17*

Dans le cadre de la concertation « Avenir du pont d'Oléron » ouverte jusqu'au lundi 16 novembre par le Département, huit associations cyclistes (*) ont déposé un avis commun. Elles demandent au Département de retenir le scénario 3, qui prévoit une piste cyclable bidirectionnelle. Leurs raisons : la sécurité des cyclistes, l'attente des usagers, un investissement durable ainsi que des mobilités durables. Elles souhaitent aussi une largeur de 3 mètres pour la piste (non 2,70 m comme indiqué dans la concertation). Concernant le financement (par l'impôt via les collectivités ou un droit départemental de passage payé par les usagers), elles indiquent « *ne pas avoir d'objection de principe à l'une ou l'autre option, mais demandent la gratuité universelle pour les deux roues et pour les engins de déplacement personnel motorisés* ». Enfin, elles demandent au Département de maintenir la circulation des cyclistes en sécurité sur le pont pendant les travaux ; de prendre en compte le bilan public de la concertation (établi par l'experte indépendante) avant le vote de l'assemblée départementale en 2027 ; d'envisager un revêtement durable de type enrobé différent de celui employé pour le Pont du Martrou « *accidentogène* » ; et d'identifier les accès à la voie bidirectionnelle, ceux-ci devant éviter impérativement les traversées de chaussées.

(*) Les signataires : Vive Le Vélo et association Vélo-école - Tand'Amis (La Rochelle), Vélo Club Rochefortais (Rochefort), Vélo Pays Royannais (Royan), Saintes à Vélo (Saintes), Vals de Saintonge Mobilité (St-Jean-d'Angély) et le Comité départemental de cyclotourisme de Charente-Maritime.

Les secrets d'une balade gourmande dans les sous-bois

NATURE. L'automne est une période privilégiée pour la cueillette des champignons. Une activité qui séduit de nombreux amateurs, mais qui nécessite quelques précautions.

« *Secteur 3, sparassis crépu ! Premier de ma vie* » ; « *Secteur 4 : bolets orangés, baies, coulemelles, cèpes noirs, amanite des Césars* » ; « *Secteur 2, ce matin, que des pibles rouges…* » ; « *Secteur 4, de belles découvertes même si toujours aucune trace de nos trompettes favorites* ». À lire les commentaires, la chasse aux champignons bat son plein en Charente-Maritime. Sur Facebook, les trouvailles s'affichent, les paniers se remplissent et les plus chanceux font saliver les autres.



Mieux vaut privilégier un panier rigide et aéré plutôt qu'un sac plastique. Il faut aussi veiller à séparer les espèces -
© Archives L'Hebdo 17

> ***« Il y en a pour tout le monde, les bois sont vastes ! »***

Certains exhibent fièrement leurs récoltes, d'autres désespèrent de trouver leurs précieuses trompettes-de-la-mort. Une effervescence qui se mesure aussi au succès du groupe *Champignons en Charente-Maritime – Groupe d'entraide et de discussions*, véritable rendez-vous virtuel des amateurs, qui rassemble désormais plus de 12.000 membres. On y échange des conseils, on compare les récoltes, on s'interroge sur les espèces rencontrées. Mais une règle tacite demeure : on ne dévoile pas ses coins à champignons. Pour ménager les susceptibilités et préserver les bonnes adresses, les administrateurs ont même imaginé une carte du département découpée en cinq grands secteurs. De quoi situer les découvertes sans livrer les secrets des habitués. « *On ne vous demande pas des coordonnées GPS du spot des trompettes ou des cèpes, juste des secteurs. Il y en a pour tout le monde, les bois sont vastes !* », préviennent-ils. Car en matière de champignons, les meilleurs endroits se transmettent rarement au premier venu. Chacun possède ses habitudes, ses arbres fétiches, ses parcelles soigneusement repérées et, parfois, ses petits secrets de famille.

Avec ses forêts de feuillus, ses pinèdes et ses prairies, la Charente-Maritime offre des conditions favorables à une grande diversité de champignons. À l'échelle de l'ancien Poitou-Charentes, près de 3.200 espèces ont fait l'objet d'une évaluation mycologique. Parmi les plus recherchées figurent les cèpes, les girolles, les pieds-de-mouton, les trompettes-de-la-mort et les coulemelles. Leur présence varie selon les saisons, mais surtout en fonction de l'humidité et des températures. Une espèce abondante une année peut ainsi se faire rare la suivante.

Des confusions parfois mortelles

Les cèpes affectionnent les bois de feuillus et les forêts mixtes, tandis que les girolles et les pieds-de-mouton se rencontrent principalement dans les sous-bois. Plus discrètes, les trompettes-de-la-mort se dissimulent sous les feuilles mortes, alors que les coulemelles préfèrent les clairières et les prairies. Si l'automne constitue la période phare de la cueillette, certaines espèces apparaissent dès le printemps ou l'été, selon les conditions météorologiques.

La prudence reste toutefois de mise. Certaines espèces toxiques ressemblent à s'y méprendre à des champignons comestibles. C'est notamment le cas de l'amanite phalloïde, responsable d'intoxications potentiellement mortelles (lire ci-dessous). Contrairement aux idées reçues, ni l'odeur, ni la couleur, ni la présence d'insectes ne permettent de garantir la comestibilité d'un spécimen. Les applications de reconnaissance et l'intelligence artificielle ne constituent pas davantage des moyens d'identification fiables à elles seules. Au moindre doute, mieux vaut renoncer à la consommation et faire examiner sa récolte par un spécialiste compétent en mycologie.

Une pratique encadrée

Quelques précautions s'imposent également lors de la cueillette. Mieux vaut privilégier un panier rigide et aéré plutôt qu'un sac plastique, séparer les espèces et ne ramasser que des champignons en bon état. Pour faciliter leur identification, les spécimens doivent être prélevés entiers, avec la base du pied, avant de remettre le sol en place. Les zones potentiellement polluées, notamment les bords de routes fréquentées, sont à éviter. Une fois récoltés, les champignons doivent être conservés au frais, consommés rapidement et suffisamment cuits.

La cueillette obéit aussi à certaines règles. Les champignons appartiennent au propriétaire du terrain, y compris en forêt privée non clôturée. Son autorisation est donc nécessaire. En cas de prélèvement non autorisé, les sanctions peuvent atteindre 750 euros pour des quantités comprises entre cinq et dix litres, voire davantage au-delà. Des réglementations particulières peuvent également s'appliquer dans les forêts publiques et les espaces protégés. Enfin, une récolte raisonnable reste essentielle pour préserver les milieux naturels. Car les champignons, au-delà de leur intérêt gastronomique, jouent un rôle indispensable dans l'équilibre des écosystèmes forestiers.

Amaury Legrand

Plus de 700 intoxications signalées depuis septembre

En pleine saison de cueillette, les intoxications liées à la consommation de champignons se multiplient en France. Plus de 700 cas ont déjà été recensés depuis septembre 2026, selon l'Agence nationale de sécurité sanitaire (Anses). En 2025, une personne avait perdu la vie et trois autres avaient dû subir une greffe du foie.

La saison des champignons bat son plein, et avec elle, les risques d'intoxication. Selon les dernières données communiquées par l'Agence nationale de sécurité sanitaire (Anses), près de 500 intoxications ont été rapportées aux centres antipoison au cours du seul mois de septembre 2026. Une tendance qui se poursuit en octobre, avec déjà plus de 200 nouveaux cas enregistrés depuis le début du mois.

Ces chiffres rappellent ceux de l'année précédente. En 2025, plus de 1.300 intoxications liées à la consommation de champignons avaient été recensées sur l'ensemble du territoire. La grande majorité des cas s'était concentrée entre juillet et décembre, période propice à la cueillette. Le mois de septembre avait été particulièrement marqué, avec plus de 600 intoxications signalées, alors qu'habituellement, le pic est observé en octobre.

Si la plupart des intoxications recensées en 2025 étaient bénignes, provoquant essentiellement des douleurs abdominales, des nausées ou des vomissements, 3 % des cas présentaient un degré de gravité élevé. Un patient est décédé et trois autres ont dû bénéficier d'une greffe du foie à la suite d'un syndrome phalloïdien, une intoxication particulièrement grave. Les principales causes restent la confusion entre une espèce comestible et une espèce toxique, mais aussi une mauvaise conservation, une cuisson insuffisante ou la consommation de champignons en mauvais état. L'Anses pointe également les risques liés aux applications de reconnaissance sur smartphone, susceptibles de se tromper dans l'identification des espèces.

Face à ces chiffres, l'agence sanitaire appelle les cueilleurs à la prudence. Elle recommande de ne ramasser que les champignons parfaitement connus et, au moindre doute, de faire contrôler sa récolte par un pharmacien ou une association de mycologie. Les champignons cueillis doivent également être cuits pendant au moins 20 minutes et ne jamais être servis à de jeunes enfants. En cas de symptômes après consommation, l'Anses préconise de contacter immédiatement un centre antipoison ou le Samu, en composant le 15.

A.L.



Champignons

Les clés d'une bonne cueillette

Dans les forêts, les sous-bois et même dans les prairies de Charente-Maritime, de nombreuses espèces de champignons font le bonheur des cueilleurs. Encore faut-il savoir les reconnaître, connaître leur période de pousse et respecter quelques règles pour une cueillette sûre et durable.

Les 5 espèces courantes *en Charente-Maritime*



Cèpe de Bordeaux
Boletus edulis
Chair ferme & parfumé, très recherché
Sous les chênes et les pins



Girolle
Cantharellus cibarius
Chair fine, légèrement fruitée
Dans les forêts feuillues et de conifères, sols moussus



Coulemelle
Macrolepiota procera
Chair tendre, saveur douce de noisette
Dans les clairières, prairies et lisières

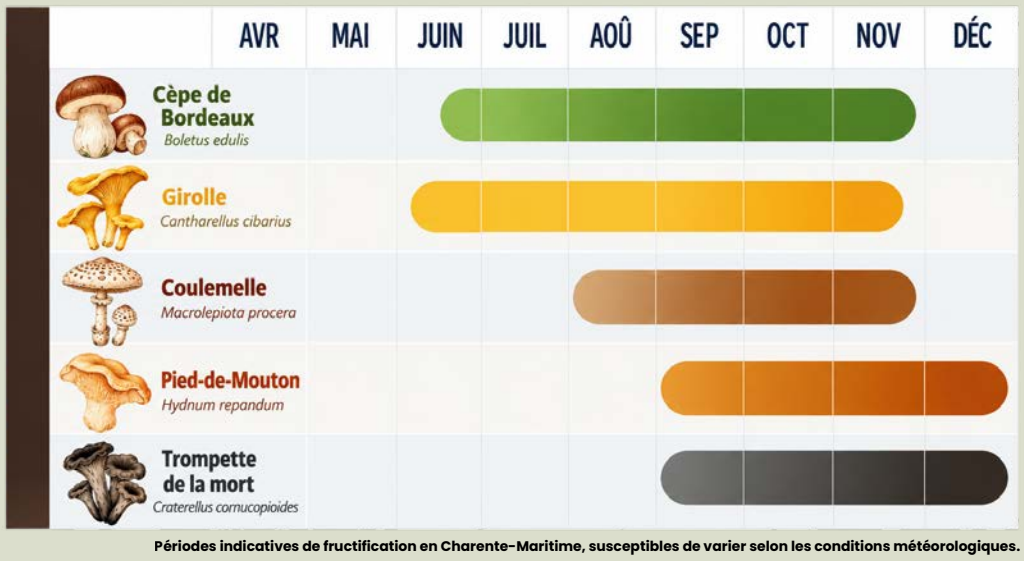


Pied-de-Mouton
Hydnum repandum
Chair ferme, goût délicat
Sous les chênes et les châtaigniers



Trompette de la mort
Craterellus cornucopioides
Chair fine, goût puissant
Dans les bois humides de feuillus

Calendrier



Périodes indicatives de fructification en Charente-Maritime, susceptibles de varier selon les conditions météorologiques.

- **Privilégiez un panier plutôt qu'un sac plastique afin de permettre aux spores de se disperser.**
- **Prélevez les champignons entiers pour faciliter leur identification, sans retourner le sol ni détruire les jeunes pousses.**
- **Cueillez avec modération, en laissant les plus petits et les spécimens trop vieux pour favoriser le renouvellement des espèces.**
- **Évitez les abords des routes, les zones industrielles et les terrains traités.**
- **Enfin, en cas de doute, faites contrôler votre récolte par un mycologue ou un pharmacien compétent avant toute consommation.**

MAIN COURANTE

ROCHEFORT

■ **COLLISION SUR L'AUTOROUTE.** Vendredi 6 novembre vers 15h45, une collision a opposé quatre véhicules sur l'autoroute A837 (dans le sens Rochefort - Saintes). Treize sapeurs-pompiers ont été engagés pour porter secours aux automobilistes. Deux personnes ont été légèrement blessées. Elles ont été transportées vers le centre hospitalier de Rochefort.

St-Martin-de-Ré : « Le prix de la cabine téléphonique est trop cher »



Le détenu a été condamné à deux mois supplémentaires de prison pour possession et utilisation d'un téléphone portable en cellule - © *Pixabay*

Un détenu de la maison centrale de Saint-Martin-de-Ré a été jugé en visioconférence par le tribunal judiciaire de La Rochelle pour le recel d'un téléphone portable. Il est âgé de 35 ans. Depuis 2010, son casier judiciaire comporte 22 mentions, dont une prononcée par la cour d'assises de Nouvelle Calédonie qui l'a condamné à 17 ans de réclusion criminelle pour avoir commis un viol. Le trentenaire est libérable en 2039. Le 17 mars dernier, un surveillant pénitentiaire lui apporte son repas et remarque un téléphone portable allumé sur le lit du détenu. « *C'est un autre détenu qui me l'avait prêté* », explique le trentenaire. Pour ce fait, il a déjà été sanctionné en interne à 14 jours de quartier disciplinaire et au retrait de 50 jours de crédit de réduction de peine. Le détenu tente de faire valoir ses arguments : « *Ma famille est en Nouvelle Calédonie. L'administration pénitentiaire m'a refusé la visio à cause du décalage horaire. Et le prix de la cabine téléphonique est trop cher : un euro toutes les 51 secondes. En prison, je ne gagne qu'entre 300 et 400 euros.* » Depuis son arrivée à la centrale de Saint-Martin, le trentenaire a déjà fait l'objet de plusieurs commissions de discipline. « *Il connaît les règles de la détention* », assure le ministère public. Quatre mois de prison supplémentaires sont requis. Le tribunal a ramené le quantum à deux mois.



Un homme mord une femme pendant la promenade de ses chiens



Une violente altercation a eu lieu entre le prévenu, qui promenait ses sept cockers, et deux couples le 25 avril dernier - © *Pixabay*

C'est une affaire peu banale qu'a eu à juger le tribunal judiciaire de La Rochelle lundi 2 novembre.

Les faits se sont déroulés le 25 avril dernier dans la cour de promenade de la pension pour animaux, le Château Milan à Dompierre-sur-Mer. À la barre, un quinquagénaire d'Aytré est poursuivi pour avoir mordu, ce jour-là, l'index droit d'une jeune femme et tenté d'étrangler son compagnon. Le prévenu est défavorablement connu de la justice. Celle-ci l'a déjà condamné à deux reprises pour avoir commis des violences.

« *Les faits sont pitoyables pour une histoire de chiens qui sont arrivés deux minutes trop tôt* », commente le président du tribunal. Ce jour-là, comme il en a l'habitude, le quinquagénaire arrive en voiture à la pension canine avec ses sept cockers. Les chiens pénètrent dans la cour de promenade à 17 h 58, alors que le prévenu n'avait réservé celle-ci qu'à partir de 18 heures. Une altercation, tout d'abord verbale, survient alors avec deux couples qui promenaient déjà leurs chiens dans la cour.

> *« Je fais ce que je veux »*

Ceux-ci demandent au quinquagénaire de respecter les horaires. Ce qui n'est pas dans ses intentions : « *Je n'en ai rien à foutre. Je fais ce que je veux* ». Une des quatre personnes se trouvant dans la cour lui demande, « *de baisser d'un ton* ». Les esprits s'échauffent et les protagonistes en viennent aux mains, alors que leurs chiens s'amusent ensemble.

Dans la bagarre, une jeune femme est mordue à l'index, tendit que son compagnon est saisi au cou par le mis en cause. Cette version est démentie par ce dernier : « *C'est moi la victime. J'avais déposé plainte mais le procureur l'a classé sans suite. Je suis victime d'une erreur judiciaire. Je n'ai frappé personne. Ce n'est pas mon genre de mordre les femmes* ».

Ce positionnement interpelle le tribunal : « *Vous estimez alors que la jeune femme se serait mordu le doigt toute seule ?* » Tout comme d'ailleurs le ministère public : « *Il clame une erreur judiciaire. Mais il y a des certificats médicaux qui font foi. Sa version ne tient pas. La riposte est disproportionnée. Il n'y a pas de légitime défense. Il est impulsif. Il a un problème avec la violence* ». Une peine de 210 heures de travail d'intérêt général est requise, ainsi qu'une amende d'un montant de 400 euros. Le prévenu est seul pour assurer sa défense : « *Je ne suis pas d'accord avec le procureur* ». Le tribunal l'a condamné à effectuer un stage de citoyenneté.

Yannick Picard (CLP)

Le tribunal prononce la relaxe pour le directeur adjoint du local jeunes

L'agent de la collectivité territoriale de Marennes-Hiers-Brouage était poursuivi pour une agression sexuelle.

Le directeur adjoint du local jeunes de Marennes-Hiers-Brouage, actuellement suspendu sans traitement, est venu s'expliquer à la barre du tribunal judiciaire de La Rochelle mardi 3 novembre. La justice lui reproche d'avoir volontairement baissé le pantalon d'un adolescent qui fréquentait le local jeune de Marennes le 19 octobre 2024. « *J'étais en train d'organiser le départ des minibus afin que les jeunes puissent regagner leur domicile. Le local jeunes dépend du centre intercommunal d'action sociale (CIAS) qui regroupe six communes* », explique le mis en cause.

Le plaignant jouait à un jeu vidéo, il était particulièrement turbulent. « *Nous nous connaissons depuis trois ans. J'ai décidé de le maîtriser. Il courait et chahutait avec des chaises. J'avais mon bras gauche qui était au niveau de sa taille. Son pantalon s'est baissé* », poursuit l'animateur.

> *« Il veut nuire à ma réputation »*

Ce dernier soutient que son geste était involontaire : « *Ce n'était pas une agression sexuelle, mais bien un geste de maîtrise.* » Quatre personnes ont été témoins de la scène, dont des animateurs. Leurs versions divergent. Le directeur adjoint remet en cause celle d'un animateur car un différend oppose les deux hommes : « *Il y a un contentieux entre nous. C'est de la jalousie. Il veut nuire à ma réputation.* » L'avocate du prévenu, M[e] Marion Ledeux, insiste sur le fait que les accusations portées à l'encontre de son client ont déjà eu de lourdes conséquences pour lui : « *Mon client est passé en conseil de discipline en octobre 2025. Il a été suspendu pendant un an. Puis le CIAS a porté la durée à deux ans. Nous avons fait un recours devant le tribunal administratif de Poitiers. Ses licences d'entraîneur et de joueur de foot lui ont également été retirées.* »

Le ministère public ne partage pas la version du trentenaire : « *Le geste était volontaire et humiliant. Mais ce n'est pas une agression sexuelle. Il n'est pas fait pour encadrer des mineurs.* » Une amende 350 euros et un stage de sensibilisation aux violences sexistes sont requis. La défense assure que son client n'est pas un prédateur sexuel : « *Il n'y a pas de connotation sexuelle. C'était un acte vexatoire. Cela relève d'une sanction disciplinaire administrative et non pas du pénal.* » Une relaxe est plaidée. Le tribunal a suivi. Il est entré en voie de relaxe : « *Votre comportement n'est pas pénalement répréhensible, mais moralement oui.* »

Yannick Picard (CLP)

Un jeune surfeur avait dérobé pour près de 100.000 euros de bijoux

L'Oleronais était poursuivi pour avoir le 14 septembre 2024 commis un vol par effraction à Saint-Georges-d'Oléron.



Le prévenu a revendu les bijoux qu'il avait volés pour se fournir en héroïne - © *Pixabay*

Le prévenu est âgé de 28 ans. Actuellement incarcéré au centre de détention de Poitiers Vivonne depuis décembre 2024, il sera libérable en novembre 2029. « *Son casier judiciaire est très lourd* », souligne le ministère public. La plupart des mentions qui y figurent concernent des vols. La dernière a été prononcée en février 2026 par le tribunal judiciaire de La Rochelle, toujours pour un vol, et l'a conduit pour deux ans de plus derrière les barreaux.

Les faits pour lesquels il est cette fois poursuivi ont été commis à Saint-Georges-d'Oléron. Ce 14 septembre 2024, celui qui était en train de devenir surfeur professionnel force la fenêtre d'un pavillon à l'aide d'un tournevis. Un objet qu'il oubliera sur place et sur lequel son ADN sera retrouvé. Lors de sa garde à vue, le prévenu a préféré garder le silence. Le couple victime, qui s'est constitué partie civile, avait déclaré le vol de bijoux (pour un montant de 96.000 euros) et d'une somme de 4.000 euros en liquide. Le surfeur a fini par reconnaître les faits : « *J'ai revendu les bijoux pour 4.000 euros* ». Une somme qui lui a permis de passer quelques nuits à l'hôtel mais également de se fournir en héroïne.

La partie civile réclame le remboursement des bijoux qui lui ont été volés et un préjudice moral de 15.000 euros. Une peine de deux années de prison ferme est requise par le ministère public qui souligne qu'à « *chaque fois qu'il a été condamné à un sursis probatoire, celui-ci a été révoqué* ». La défense plaide sur la personnalité du surfeur : « *Il était à la dérive. Il a un problème avec les stupéfiants. C'est le cycle infernal de l'héroïne* ». Le prévenu a écopé de 18 mois de prison supplémentaires. Il devra indemniser la partie civile à hauteur de 40.000 euros pour les bijoux et de 4.000 euros pour son préjudice moral.

Yannick Picard (CLP)

Un Longevois poursuivi pour avoir commis des violences conjugales



Le prévenu avait lui aussi subi des violences conjugales - © *Archives L'Hebdo 17*

Un quadragénaire a comparu le 2 novembre devant le tribunal judiciaire de La Rochelle pour avoir commis, entre juin et juillet 2025, des violences (sans interruption temporaire de travail) sur son ex-compagne à Longèves. Le prévenu est inconnu de la justice. Il a reconnu avoir porté une gifle à son ex-compagne et l'avoir poussée sur la terrasse.

Les relations du couple sont compliquées. En novembre 2025, la victime, qui ne s'est pas constituée partie civile, avait été condamnée à deux mois de prison avec sursis pour avoir commis des violences sur le prévenu. « *Nous nous sommes rencontrés il y a 20 ans. Nous nous sommes revus et mis en couple dix ans plus tard. Nous avons vécu deux ans ensemble* », explique le quadragénaire.

Le ministère public évoque « *un couple dysfonctionnel* ». Une peine de trois mois de prison avec sursis est requise. « *Ce n'est pas quelqu'un de violent* », plaide la défense. Le tribunal a condamné le prévenu à suivre un stage de sensibilisation contre les violences conjugales.

Offre d'abonnement intégral
au journal papier + internet



CETTE OFFRE COMPREND :

L'édition numérique dès 19h le mercredi dans votre espace Abonné

+ Les articles en illimité sur lhebdo17.fr

+ Le journal livré chez vous chaque semaine

CHOISISSEZ VOTRE ENGAGEMENT :

1 AN = 75 €

52 numéros
soit 7 numéros offerts
par rapport à l'achat en kiosque

2 ANS = 138 €

104 numéros
soit 22 numéros offerts
par rapport à l'achat en kiosque

SOUSCRIVEZ AUSSI EN LIGNE, C'EST + FACILE

MERCI DE REMPLIR VOS COORDONNÉES
Tous les champs sont à remplir obligatoirement pour le bon suivi et traitement de votre abonnement

Nom : ..... **Prénom :** .....

Adresse : .....

Code postal : ..... **Ville :** .....

Email : ..... **Tél :** .....

Retournez ce bulletin accompagné de votre chèque à l'ordre de **l'Hebdo de Charente-Maritime** dans une enveloppe **NON AFFRANCHIE :**
Groupe Courrier Français - Service Abonnement
L'Hebdo de Charente-Maritime - Libre Réponse 88293 - 33529 Bruges CEDEX

Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par les journaux du Groupe PMSO et sont utilisées à des fins de gestion de votre abonnement et de relation client. Elles seront conservées pour une durée maximale de 3 ans à compter de la date de résiliation de votre abonnement. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données en vous adressant par courrier « Protection des Données Personnelles - Courrier Français - 6 rue Pierre et Marie Curie - CS42110 - 33525 BRUGES CEDEX ». Votre courrier doit préciser votre nom, prénom, adresse postale et doit être accompagné de la copie d'une pièce justificative d'identité. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

L'HEBDO DE CHARENTE-MARITIME Courrier



Le 5 novembre, six élus du conseil municipal des jeunes étaient présents pour inaugurer la boîte anti-harcèlement de l'école Jeanne d'Arc - © *Simon Moreau*

Engagement civique et lutte contre le harcèlement scolaire au programme des élèves

Des boîtes anti-harcèlement ont été mises en place dans les établissements, tandis que les élèves de CM1 ont reçu le Passeport du civisme pour valoriser leurs actions citoyennes.

SURGÈRES

Jeudi 5 novembre, 10 heures. Les élèves de primaire de l'école Jeanne d'Arc se pressent dans la cour de l'école, mais l'heure de la récréation n'a pas encore sonné. En cette Journée nationale de lutte contre le harcèlement scolaire, tous étaient invités à se rassembler devant une petite boîte aux lettres blanche, décorée de cœur et installée devant la cabane à livres. Six enfants, membres du conseil municipal des jeunes (CMJ), sont présents aux côtés du maire, Thomas Godeau, pour inaugurer et présenter ce projet sur lequel ils planchent depuis longtemps.

L'idée leur est venue après qu'une de leur camarade, également élue, ait été elle-même victime de harcèlement. Également mises en place à l'école Jules Ferry et au collège Hélène de Fonsèque, ces boîtes anti-harcèlement ont été pensées pour permettre aux élèves de signaler plus facilement, via des petits mots déposés à l'intérieur, une situation, qu'ils en soient victimes ou témoins. Le CMJ a également élaboré un formulaire avec des petites questions dont les réponses ont pour objectifs de mettre en lumière d'éventuels problèmes. Le questionnaire a été distribué aux élèves de CE2, CM1 et CM2.

Pour les équipes pédagogiques, ce nouvel outil va constituer une aide précieuse dans l'appréciation des cas auxquels elles sont confrontées. « *Il faut toujours distinguer petites chamailleries et harcèlement. On considère qu'il y a du harcèlement lorsque les faits sont répétitifs* », estime Sophie Thebaud, la directrice de l'école Jeanne d'Arc. Lorsque les faits sont avérés, un temps d'échange est organisé avec la victime avant que l'élève harceleur ne soit convoqué. Les familles sont également alertées de la situation. « *On essaye alors de trouver des compromis pour que ça cesse. Il faut que tout le monde puisse travailler en bonne conscience, dans l'intérêt de tous* », explique la responsable.



Thomas Godeau, le maire, lors de la remise du Passeport du civisme (le petit livret rouge) aux élèves de CM1 de l'école Jeanne d'Arc - © *Simon Moreau*

> *« Le harcèlement que l'on voit et celui qu'on ne voit pas »*

Un concept similaire existait déjà au collège Jeanne d'Arc : la boîte à mots, pas exclusivement réservée aux signalements de harcèlement, ouverte toutes les semaines. Pour Marie-Claire Mathé, la cheffe d'établissement, ce système permet bien de détecter des cas qui n'avaient jusqu'alors pas été identifiés. « *Il y a le harcèlement que l'on voit et celui qu'on ne voit pas* », assure-t-elle. Les enseignants de l'établissement ont tous suivi une formation pour détecter les situations, et des actions sont régulièrement menées en classe par les professeurs principaux. « *Nous demandons toujours aux élèves ce qu'ils ressentiraient s'ils y étaient confrontés. À cet âge, ils construisent leur façon de penser. Cela ressort parfois par une oreille, mais l'important, c'est de semer la graine dans leur esprit* », estime la directrice.

La journée du 5 novembre a également été consacrée à la distribution du Passeport du civisme. Ce dispositif national se donne pour objectif de sensibiliser les jeunes aux valeurs de la citoyenneté, de la solidarité, du respect et de l'engagement au service des autres. Présenté sous forme de petit livret, ce dernier permet aux élèves de noter les actions qu'ils effectueront en ce sens et de les faire valider par un adulte.

Les élèves ont déjà des idées

L'ensemble des CM1 scolarisés dans les écoles surgériennes en disposera, rejoignant ainsi les 1.514 élèves du département qui en bénéficient déjà. Au moment de la remise à l'école Jeanne d'Arc, plusieurs initiatives ont été proposées par les enfants, parmi lesquelles le nettoyage de la nature, ou encore l'aide aux personnes éprouvant des difficultés à effectuer certaines tâches au quotidien. Une cérémonie de remise du diplôme aura lieu à la fin de l'année scolaire.

Le Passeport du civisme est notamment soutenu par le Conseil départemental de Charente-Maritime et l'Association des maires de France (AMF). Adopté par la Ville en mai dernier, le dispositif avait fait l'objet de plusieurs critiques, notamment sur son financement par le milliardaire proche de l'extrême droite, Pierre-Édouard Stérin. « *Cela n'est pourtant plus d'actualité, il s'est retiré fin 2025* », précise Alexandre Grenot, conseiller départemental en charge de la jeunesse et de la citoyenneté.

Simon Moreau

EN BREF

AUNIS SUD

■ **SEMAINE ZÉRO DÉCHET.** À l'atelier CyclaB, rue Hilaire Sassaro à *Surgères*. Réparer ses petits appareils électriques samedi 21 novembre de 9h30 à 12h. Marché de Noël écoresponsable vendredi 27 novembre de 12h à 20h. Visite du centre de tri Altriane à *Salles-sur-Mer* vendredi 27 novembre de 14h à 16h. Atelier couture (création d'une botte de Noël) samedi 28 novembre de 9h30 à 12h. Gratuit. Ateliers et visite Atlriane sur inscription au 05.46.07.16.66 ou sur contact@cyclad.org

■ **RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES AUNIS SUD.** Clôture de la 6e édition du prix des lecteurs 2026, samedi 21 novembre à 15h à la salle des fêtes de *St-Georges-du-Bois*. Spectacle *Faute de frappe* par Igor Potoczny et Julie Brunie Tajan suivi du dépouillement des votes et désignation du lauréat.

AIGREFEUILLE-D'AUNIS

■ **FIBRE.** Présence d'un conseiller fibre Orange vendredi 13 novembre de 10h30 à 13h et de 14h à 17h30 sous la halle couverte du marché.

CIRÉ-D'AUNIS.

■ **NETTOIE TON CIMETIÈRE.** Samedi 14 novembre à partir de 9h30. Prévoir petit matériel, seau et gants.

SAINT-PIERRE-LA-NOUE

■ **CONSEIL MUNICIPAL.** Jeudi 19 novembre à 20h à la salle du conseil de la mairie de Saint-Germain.

MAUZÉ-SUR-LE-MIGNON (79)

■ **MOIS SANS TABAC.** Atelier *Comprendre pourquoi je fume et reprendre le contrôle* proposé par le CCAS samedi 14 novembre à 14h à la mairie, salle 1. Gratuit. Inscription obligatoire au 06.13.23.06.63.

■ **OCTOBRE ROSE.** Atelier scrapbooking *Cultiver le bonheur* samedi 28 novembre de 14h à 18h30 au centre socioculturel. Matériel fourni. Inscription obligatoire 15 € jusqu'au 20 novembre au 06.65.69.80.91 ou sur fasimon@orange.fr

LA ROCHÉNARD (79)

■ **OCTOBRE ROSE & NOVEMBRE BLEU.** Marche de 6 et 8 km, samedi 14 novembre à 14h à la salle des fêtes. Inscription 6 € à 13h. Renseignement sur santemauze@gmail.com

CORRESPONDANTS

■ **ODETTE HUET**
Tél. 06 64 53 49 75 - odettehuet@hotmail.com
Surgères, Vouhé, St-Pierre-la-Noue, Puyravault

■ **TONY LANDRET**
Tél. 06 60 02 12 10 - tonylandret2410@gmail.com
Marsais, Saint-Mard, La Devise, Breuil-la-Réorte

■ **LA RÉDACTION**
Tél. 05 16 19 43 05 - redaction@lhebdo17.com
Aunis Sud, Mauzé-sur-le-Mignon

Un pôle santé de 800 m² en projet à proximité de la gare

SURGÈRES

Porté par le promoteur Santéalp, le projet vise à réunir des professionnels de santé dans un nouveau bâtiment construit sur le site de l'ancienne usine Poyaud. Le dépôt du permis de construire pourrait intervenir début 2027.

L'idée était dans les tuyaux et elle est en train de prendre forme. Mardi 9 novembre, lors du conseil municipal, Élodie Haase, directrice des programmes de Santéalp, un promoteur immobilier spécialisé dans la construction de cabinets médicaux et de maisons de santé, a présenté le projet surgérien. Ce dernier prendrait la forme d'un bâtiment de 800 m² situé juste en face de la gare, sur le site de la friche de l'ancienne usine Poyaud.



Élodie Haase, directrice des programmes de Santéalp, et Thomas Godeau lors du conseil municipal, lundi 9 novembre - © *Simon Moreau*

« Un panel le plus large possible »

Après avoir fait l'objet d'une vaste opération de dépollution entre 2022 et 2025, les terrains, propriétés de la Ville, sont désormais en vente dans le but d'aménager un « lotissement vert » comprenant 27 lots à bâtir et deux îlots collectifs. L'un d'eux sera donc dédié au pôle santé, dont l'objectif est de regrouper des professionnels des secteurs médicaux, paramédicaux et bien être. Plusieurs praticiens opérant déjà sur la commune ont fait part de leur intérêt pour s'y installer, mais le but est aussi d'en attirer de nouveaux. « *On aimerait une équipe pluridisciplinaire, avec un panel le plus large possible : médecins, dentistes, sages-femmes ou encore ostéopathe* », affirme Élodie Haase, qui entend « *cibler* » les profils pour que l'offre de santé soit suffisamment diversifiée.

Le bâtiment pourrait accueillir jusqu'à une vingtaine de professionnels, même si le nombre et la configuration ne sont pas arrêtés. « *Tout dépendra du type de praticiens que nous accueillerons et de l'espace dont ils ont besoin. Notre découpage sera sur mesure* », assure la directrice des programmes de Santéalp. Une trentaine de places de parking, ainsi que des jardins et une terrasse, seront aménagés aux abords du site, dont l'accessibilité a constitué un argument de taille pour l'entreprise. 80 % des cabinets seront mis en vente et 20 % seront proposés à la location. De son côté, Thomas Godeau, le maire, a pris contact avec les doyens des facultés de médecine de Poitiers et de Bordeaux pour que le projet soit présenté aux futurs praticiens. Le permis de construire pourrait être déposé au milieu du premier trimestre 2027. La construction du pôle santé devrait nécessiter treize à quatorze mois de travaux. Sa livraison est espérée fin 2028-début 2029.

Simon Moreau

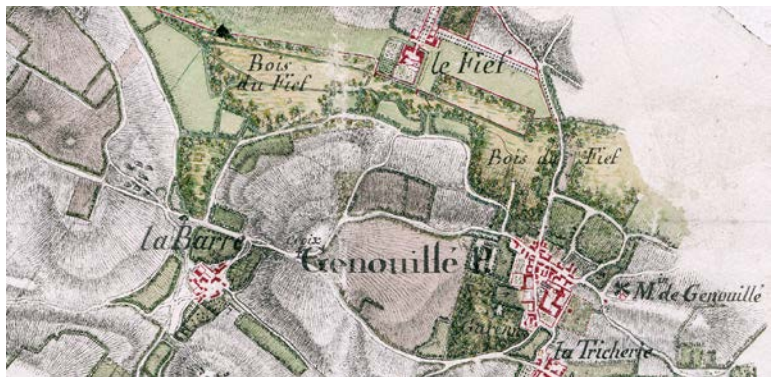
Une carte inédite du Pays d'Aunis datant de 1782 va être dévoilée

AIGREFEUILLE-D'AUNIS

Le document récemment découvert va être présenté par Frédéric Pouget à la salle Agrifolium samedi 14 novembre à 14h30.

Enseignant-chercheur en géomatique et maître de conférences à l'Université de La Rochelle, Frédéric Pouget va présenter une carte du Pays d'Aunis, réalisée en 1782 par Paul-Thomas Bartholomé, récemment découverte dans les collections du Service historique de la Défense à Vincennes. Le document couvre un vaste secteur compris entre Marans et La Rochelle, Pont-l'Abbé-d'Arnoult et Tonnay-Boutonne, avec une partie du territoire de Surgères. Soit environ 50 kilomètres sur 25.

Mais c'est surtout sa précision qui retient l'attention du chercheur. Réalisée à l'échelle du 1/14 000e, elle offre un niveau de détail supérieur à celui des cartes de randonnée actuelles, généralement au 1/25 000e. « *Elle contient beaucoup d'informations et de détails sur des lieux* », souligne Frédéric Pouget. Au cours de la conférence, celui-ci reviendra sur le travail de Paul-Thomas Bartholomé, le contexte de réalisation de cette carte et les méthodes cartographiques de l'époque.



Une partie de la carte sur le secteur de Genouillé, en Aunis Sud - © *Service historique de la Défense à Vincennes*

Contrairement aux représentations plus schématiques, ce document témoigne des premières avancées technologiques permettant une grande exactitude géométrique. Un savoir-faire qui se retrouve jusque dans son esthétique. « *C'est le top de la technologie, pour l'époque* », observe le chercheur, qui souligne également la qualité des couleurs et du dessin. Cette conférence gratuite permettra ainsi de découvrir un document aussi précieux pour l'histoire locale que pour celle de la cartographie.

Odette Huet (CLP)

Bouhet : le conseil municipal valide les demandes pour les réserves d'eau


Les réserves d'eau facilitent la lutte contre les incendies - © *Odette Huet (CLP)*

Le conseil municipal du jeudi 5 novembre, devait, entre autres, délibérer sur des demandes de subventions concernant la mise en place de la défense extérieure contre l'incendie (DECI). Le projet avait été présenté en 2025. Il implique, entre autres, l'installation de citernes d'eau souples. Ce document définit les volumes d'eau nécessaires pour sécuriser les bâtiments de la commune, tout comme les habitations.

Sur les dix projets initialement prévus, deux ont été abandonnés car les réserves ne sont pas suffisamment grandes. « *Il est donc nécessaire de reprendre la délibération concernant la demande de subvention de la DETR* (Dotation d'équipement des territoires ruraux) *et du Département* », explique Christophe Rault, le maire. Le conseil, à l'unanimité, a approuvé les demandes de subventions auprès de la préfecture et du Conseil départemental. La subvention de la DETR est de 50 %, soit 38.363 euros, et celle du Département, de 20 %, soit 15.345 euros. Le solde, soit 23.018 euros, est à la charge de la commune.

RETOUR EN IMAGES


Samedi 31 octobre, la municipalité de Chambon a accueilli 400 personnes pour Halloween. Sur un parcours, imaginé et mis en place par les conseillers et des bénévoles, qui allait de la bibliothèque à la salle des fêtes, petits et grands ont rencontré de nombreux personnages plus terrifiants les uns que les autres - © *Odette Huet (CLP)*





Cet hiver, deux caméras seront installées à la piscine municipale - *© Jean-Guy Vizet (CLP)*

Rémi Justinien : Tonnay-Charente « ne deviendra pas le Nice de la côte Atlantique »

Au dernier conseil, l'opposition a plaidé pour une hausse nette des effectifs de police municipale. Le point avec le maire qui évoque aussi la vidéosurveillance.

TONNAY-CHARENTE

Fernand Troale (opposition) a plaidé, le 26 octobre, pour une forte augmentation des effectifs de police municipale. Qu'en pensez-vous ?

Il a dit qu'il faudrait sept policiers municipaux. Je ne sais pas d'où il sort ce chiffre. Parmi les communes qui nous sont proches (*), j'ai ressorti les effectifs des polices municipales à Aytré (5) et à Périgny (4). Je suis plutôt favorable à quatre policiers municipaux. Avec la baisse des dotations de l'État et les contributions demandées pour résorber le déficit, on ne va pas avoir les moyens financiers d'en avoir un dans l'immédiat.

D'ici combien de temps cela serait-il possible ?

Quand l'État décidera de ne plus faire les poches des communes. […] Nous ne sommes pas contre l'idée de recruter un 4e agent. Sauf à augmenter les impôts, nous n'avons pas les moyens de réaliser ce recrutement. J'ai aussi besoin de personnels dans les écoles, à la voirie et aux espaces verts. Il faudra faire des choix. Le budget est en construction. Cette question d'un 4e policier municipal sera, un jour, sur la table. Vu la lecture du Projet de loi de finances du gouvernement, on n'aura pas les moyens.



La police municipale de Tonnay compte trois agents - *© Jean-Guy Vizet (CLP)*

Votre police municipale compte, aujourd'hui, trois agents. Est-ce suffisant pour assurer la sécurité quotidienne en centre-ville comme en périphérie ?

Je rappelle les chiffres du commissariat de Rochefort lors de la présentation du bilan 2025. Nous concentrons, au maximum, 15 % des incivilités et infractions du secteur. Et, 85 % des interventions de la police nationale sont concentrées sur Rochefort. Nous restons quand même une ville « *relativement apaisée* ». Ce sont les propos du commissaire. Si nous avions deux brigades de deux policiers, notamment le matin dans les écoles, ce serait utile. Je ne note pas d'augmentation effrénée des incivilités et des crimes.

Vous avez évoqué une collaboration avec la police nationale de Rochefort et la Bac…

Depuis que je suis arrivée à la mairie, nous avons augmenté, avec le commissariat de Rochefort, la fréquence de passage de la police nationale en journée et demandé à la Bac (Brigade anticriminalité) de faire des tournées dans la ville. Elles couvrent l'ensemble du territoire communal, composé d'un centre-ville dense et de beaucoup de lieux-dits.

Cela peut-il compenser le manque d'effectif ?

Ce n'est pas le même métier. La police nationale est là pour interpeller et suivre des dossiers judiciaires. Je suis le chef de la police municipale. Son rôle est de veiller au bon fonctionnement entre voisins, de dresser des contraventions aux voitures mal garées ou qui stationnent trop longtemps. Je lui demande surtout de faire de la prévention. Il faut marcher sur la jambe de la prévention en dialoguant avec la population et sur la jambe de l'interpellation.

L'été dernier, des intrusions ont eu lieu la nuit à la piscine. Où en est l'installation de caméras de vidéosurveillance ?

C'est en cours. Ce sera fait cet hiver. Il y en aura au moins deux installées là où la police nationale nous les a conseillées. Je ne deviendrai pas le Nice de la côte Atlantique. Je ne veux pas de caméras dans toutes les rues. Lorsque j'étais adjoint aux travaux, j'en ai fait installer dans chaque bâtiment public communal.

Ont-elles démontré leur efficacité ?

Je vous garantis que oui. Depuis que nous avons mis des caméras et que les gens savent qu'ils sont filmés, notamment à l'accueil du service technique, je n'ai pas eu de retour sur des agressions d'agents. Nous avons aussi eu des vols de carburant. Grâce aux caméras, nous avons pu retrouver les auteurs. Demain, il y aura une quinzaine de caméras.

Songez-vous à en installer dans les écoles ?

Je voudrais d'abord en parler à la communauté éducative, aux parents d'élèves. Depuis que nous avons installé des haies en PVC de 2,20 mètres de haut à l'école élémentaire cet été, nous n'avons plus aucun franchissement d'obstacle. Nous n'avons plus de gamin qui rentre dans l'école et déclenche l'alarme en allant aux toilettes pour boire de l'eau parce qu'il est au city stade à côté.

Pourtant, vous n'êtes pas un fervent partisan de l'installation de caméras sur la voie publique…

Je ne suis pas totalement arrêté sur ce sujet. Mettre des caméras partout permet peut-être de résoudre certaines affaires mais cela fait un peu « Big Brother » et « 1984 » de George Orwell. Nous sommes déjà tous sous surveillance à cause de nos smartphones. Je n'ai pas envie d'aller vers cette société-là même si nous avions un petit différend avec mon prédécesseur (Éric Authiat, N.D.L.R.). Il a fallu le convaincre de mettre des caméras dans les bâtiments publics. Je prends la sécurité des Tonnacquois très au sérieux, je vois chaque mois le commissaire de Rochefort et nous nous appelons toutes les semaines en cas de problème.

Propos recueillis par Damien Carboni

(*) Tonnay-Charente compte 8.300 habitants.

EN BREF

ROCHEFORT

■ **PÉTANQUE ROCHEFORTAISE.** L'assemblée générale du club se tiendra samedi 14 novembre à 15h au boulodrome Alain Gers.

■ **DON DE SANG.** Collecte mercredi 18 novembre de 15h à 19h au forum des Marais. Prenez rendez-vous sur dondesang.efs.sante.fr

ÉCHILLAIS

■ **CONSEIL DES SAGES.** Vous avez plus de 55 ans, vous êtes libérés de vos obligations professionnelles et vous habitez la commune ? Vous souhaitez mettre bénévolement vos expériences et vos connaissances, acquises tout au long de votre vie, au service de la communauté ? Rejoignez le conseil des sages. Une réunion de préparation se tiendra vendredi 13 novembre à 14h30 à la salle du conseil municipal.

ST-NAZAIRE-SUR-CHARENTE

■ **NOVEMBRE VERT.** Ramassage à domicile de vos branchages tous les lundis et jeudis du mois de novembre. Un broyeur sera à votre disposition afin que vous repartiez avec les copeaux, mercredi 25 novembre aux services techniques. Gratuit. Inscription obligatoire auprès de la mairie au 05.46.84.81.01.

CABARIOT

■ **VILLAGE PROPRE.** Opération de nettoyage samedi 14 novembre à 8h30 devant la mairie. Apportez vos gants, bottes et gilet de visibilité.

SAINT-JEAN-D'ANGLE

■ **POLITIQUE.** Réunion publique municipale mercredi 18 novembre à 18h à la salle des fêtes. Rencontre des nouveaux élus et présentations des premières actions.

■ **CIMETIÈRE.** Chantier participatif pour la réhabilitation du porche d'entrée du cimetière vendredi 13 et samedis 14 et 21 novembre de 9h à 12h et de 14h à 17h30. Inscription au 05.46.83.31.01.

BREUIL-MAGNÉ

■ **VESTIAIRE DE BREUIL-MAGNÉ.** L'assemblée générale se déroulera mardi 17 novembre à 19h à la maison des associations.

CORRESPONDANTS

■ **JEAN-GUY VIZET**
vizet17lhebdo@gmail.com
Rochefort et alentours

■ **YONAH VIALLE**
07 68 19 59 02 - ylvose@gmail.com
Rochefort et alentours

■ **NICOLE-CLAUDE MESCHIN**
06 49 95 66 09 - ncmeschin@gmail.com
Fouras-les-Bains, St-Laurent-de-la-Prée

■ **LA RÉDACTION**
Tél. 05 16 19 43 05 - redaction@lhebdo17.com
Rochefort Océan

Ce salon de coiffure du centre-ville à un petit truc en plus

ROCHEFORT

Bruits, lumière, shampoing, position de coupe peuvent être adaptés aux besoins de chaque client. Pensé notamment pour les personnes en situation de handicap ou présentant des troubles du neurodéveloppement, le lieu, repris en 2026, propose des créneaux sensoriels personnalisés.



Kirill Morchain et Noémie Brouard dans le salon de coiffure inclusif - © *Yonah Vialle (CLP)*

Au Salon Attitudes, il n'y a pas qu'une seule manière de se faire couper les cheveux. Certains clients passent par le bac, d'autres non. Certains s'installent dans un fauteuil, d'autres préfèrent une coupe assis sur le sol. La lumière peut être tamisée et le bruit réduit. Les étapes du rendez-vous même peuvent être préparées à l'avance. Le principe est simple : partir des besoins de la personne plutôt que de lui imposer le fonctionnement habituel d'un salon de coiffure.

Catherine Boubien, co-gérante du salon et enseignante spécialisée, a souhaité développer un lieu réellement inclusif, capable d'accueillir notamment des enfants, adolescents ou adultes présentant des troubles autistiques ou du neurodéveloppement. « *On s'adapte vraiment à tout le monde* », explique-t-elle. Pour quelques clients, le premier contact peut se faire lors d'une « *visite blanche* » facultative. Cette dernière permet de découvrir le salon, l'espace, les bruits ou encore le matériel sans avoir à se faire couper les cheveux. Une deuxième rencontre peut ensuite être consacrée à la préparation sensorielle. À l'aide de supports pédagogiques, les personnes ou leurs familles peuvent préciser ce qu'elles aiment, ce qui les dérange ou ce qu'elles ne supportent pas.



Le matériel pédagogique permet de mieux comprendre les besoins de chacun. - © *Yonah Vialle (CLP)*

Lumière tamisée, projection d'étoiles, réduction du bruit

L'espace a lui aussi été pensé pour offrir un cadre rassurant. Lumière tamisée, projection d'étoiles, jouets pédagogiques ou réduction du bruit permettent de créer une atmosphère plus apaisante. Selon Catherine, cet environnement bénéficie d'ailleurs aussi à des personnes sans handicap. Les adaptations peuvent aller beaucoup plus loin. Noémie Brouard, l'autre co-gérante et maître d'apprentissage de Kirill Morchain, se souvient notamment d'une coupe réalisée directement au sol. Une autre fois, l'équipe a demandé à des ouvriers travaillant dans la rue d'interrompre quelques minutes leur chantier afin de diminuer le bruit pour un client. « *Il faut partir de la personne et trouver la solution qui lui convient* », explique-t-elle.

Le salon trouve aussi une partie de son origine dans le parcours de Kirill, âgé de 19 ans. En situation de handicap, le jeune coiffeur a connu des difficultés avant d'obtenir son CAP. Catherine, sa mère, explique l'avoir vu à plusieurs reprises douter, puis s'accrocher. « *Depuis qu'il est tout petit, Kirill a un parcours compliqué, comme beaucoup d'enfants en situation de handicap. Je l'ai vu parfois baisser les bras, mais il a toujours fait preuve de persévérance et de volonté* », raconte Catherine. Elle a repris le salon pour lui permettre de poursuivre sa formation et de préparer son brevet professionnel, tout en donnant au projet une dimension plus large : créer un lieu capable d'accueillir chacun dans de bonnes conditions.

> *« D'une faiblesse à une force »*

Pour Kirill, aujourd'hui apprenti au salon, cette expérience représente une nouvelle étape. Attiré par « *le côté créatif et artistique* » de la coiffure, il estime que « *ce qui était avant une faiblesse devient aujourd'hui une force* ». Aux jeunes en situation de handicap qui hésiteraient à se lancer dans un projet professionnel, il adresse un message simple : « *Foncez dans votre projet, croyez en vous et n'ayez pas peur du jugement.* »

L'objectif du salon est désormais de poursuivre cet accompagnement, de former davantage de personnes à l'accueil des publics en situation de handicap et de développer encore les créneaux sensoriels. « *Ici, on prend le temps. Le salon doit être un lieu où chacun trouve sa place* », résume Catherine.

Yonah Vialle (CLP)

Le salon Attitudes est situé au 3, avenue Gambetta à Rochefort.

Conservatoire : l'Agglo annonce des mesures peu convaincantes

ROCHEFORT

Jeudi 5 novembre, la Caro a tenu une réunion d'information, au Palais des Congrès, pour les parents d'élèves. Un atelier le 19 novembre et un questionnaire sur les risques psychosociaux le 1er décembre sont proposés.



Le 5 novembre, Sébastien Bertinet, directeur Culture à la Caro (à droite) indiquait que plus personne n'était en arrêt de travail - © *Damien Carboni*

Au lendemain d'un rassemblement de plus de cent personnes devant le Conservatoire Michel Legrand, dont une partie des agents est en grève illimitée depuis le 4 novembre, notamment pour demander l'éloignement provisoire de la directrice (lire notre édition du 5 novembre), l'Agglo a tenté de calmer les esprits. Elle a ainsi organisé une réunion d'information, au Palais des Congrès, à destination des parents d'élèves.

Karine Viacroze-Perrin, DRH à la Caro et à la Ville, a détaillé un plan d'actions destiné à recréer du lien : un premier atelier au siège de la Caro jeudi 19 novembre, un questionnaire sur les risques psychosociaux de la médecine du travail mardi 1er décembre avec un retour lundi 1er février. « *Lors d'une réunion le 4 septembre avec les professeurs, nous avons essayé de comprendre ce qu'il se passait*, a rappelé Hervé Blanché, président de la Caro. *Les personnes ont fait part d'un mal-être. Nous avons proposé de recréer ce lien. Personne n'est parfait. Peut-être la directrice a-t-elle des choses à améliorer ? Nous avons proposé des ateliers portés par les ressources humaines pour mettre à plat les choses pouvant diverger et les améliorer.* » Et de regretter la suite d'événements : arrêts de travail, préavis de grève, pétition « *irresponsable et décalée* » selon Hervé Blanché, manifestation.

Le président de la Caro est resté ferme quant à sa position : « *La directrice ne sera pas suspendue. Il n'y a pas d'éléments objectifs.* » Les parents d'élèves, eux, ont fait part de leur inquiétude pour la continuité pédagogique et l'efficacité des mesures.

Damien Carboni

Rochefort : le Maroc, destination de la 4e édition d'Un week-end bien Loti



Erika et Marc Bienabe ont dévoilé l'affiche 2027 du festival « Au Maroc » - © *Jean-Guy Vizet (CLP)*

Jeudi 5 novembre, Érika Bienabe, coorganisatrice du festival Un week-end bien Loti avait convié bénévoles et partenaires dans les salons de l'Hôtel de la Marine, la résidence du commandant des Écoles de Gendarmerie, pour le bilan de l'édition 2026. La 3e édition avait proposé aux festivaliers la découverte de l'Inde, soit trois jours avec un programme tout en couleur qui a rencontré le succès avec près de 3.000 visiteurs. Un satisfecit qui conforte les organisateurs dans la poursuite de l'aventure, aussi bien sur le fond que sur la forme. « *Il y a une habitude prise et un format qui fonctionne. Nous conserverons le spectacle du vendredi soir dans un lieu surprise dévoilé au dernier moment* », a expliqué Erika Bienabe. Ce fut également l'occasion de dévoiler le thème pour 2027. Toujours dans l'évocation des récits de voyage de Loti, il s'agira cette fois du Maroc, en référence au livre *Au Maroc* écrit en 1889. Ce fut son premier voyage effectué dans le cadre d'une ambassade de France auprès du sultan chérifien. La 4e édition conservera donc les éléments forts même si le programme reste encore à définir.



Le maire Jean-Luc Algay espère que les élèves pourront faire leur rentrée dans la future école en septembre 2029 - © Clément Vidal

Le projet de nouvelle école primaire entre dans sa phase de concrétisation

Le conseil municipal devrait valider l'avant-projet définitif en décembre. Et déposer le permis de construire dans la foulée, au tout début de l'année 2027.

L'HOUMEAU

« *Gouverner, c'est prévoir* », dit la célèbre maxime. D'ici une dizaine d'année, la population de L'Houmeau pourrait atteindre 4.800 habitants, contre 3.000 actuellement. Selon ces mêmes projections démographiques, environ 80 élèves devraient ainsi venir grossir les rangs des écoles. Mais impossible d'ouvrir deux - voire trois - nouvelles classes dans les deux établissements actuels, la Rose et le Renard. Ceux-ci se révèlent trop vétustes : « *On a estimé que l'école maternelle pouvait accueillir les deux écoles (maternelle et élémentaire, N.D.L.R.) ainsi que le centre de loisirs*, explique le maire de la commune, Jean-Luc Algay. *On va donc la raser et reconstruire le groupe scolaire dessus.* » Durant les travaux, les enfants de la petite à la grande section auront classe dans des préfabriqués installés dans l'école élémentaire.

300 élèves dans 12 classes

Deux ans de concertation avec des professeurs, des parents d'élèves, des agents et des élus de la commune ont été nécessaires pour aboutir à l'avant-projet que validera définitivement le conseil municipal au mois de décembre ; le dépôt du permis de construire suivra en janvier 2027. Aussi, après le lancement des appels d'offres au printemps, le chantier pourrait démarrer en septembre de la même année et s'étaler sur deux ans (la première rentrée scolaire y est envisagée pour septembre 2029). Le nouveau groupe scolaire, qui jouxtera la cantine, sera dimensionné pour 300 élèves. Soit 10 classes, auxquelles pourraient s'ajouter deux autres salles en fonction des besoins. « *L'ensemble sera modulable* », résume Jean-Luc Algay. Une bibliothèque, une salle de motricité, des salles pour l'accueil périscolaire et une cour de récréation végétalisée de 3.000 mètres carrés compléteront ce nouvel édifice (*).

Une école adaptée au réchauffement climatique

Celui-ci sera conçu pour répondre aux exigences climatiques, en particulier en période estivale : « *Le bâtiment sera en partie construit en terre crue, ce qui permettra d'absorber l'humidité en hiver et de redonner de la fraîcheur en été* », décrit l'édile. L'établissement sera par ailleurs connecté au réseau géothermique de la commune (lire encadré ci-contre) : « *La géothermie est un système réversible, qui permet le chauffage l'hiver, et le "géocooling" l'été, c'est-à-dire le refroidissement par la nappe*, ajoute le maire de L'Houmeau. *Cet été, dans la région de Toulouse, quand il faisait plus de 40°C à l'extérieur, il ne faisait guère plus de 26-27°C dans les bâtiments équipés de la géothermie.* » Autant d'innovations qui devraient permettre à ce projet de décrocher le label Bâtiment durable Nouvelle-Aquitaine (BDNA) « *niveau argent ou or* », une démarche régionale qui « *garantit la qualité environnementale et le confort des bâtiments* ».

> *"Nous allons vendre l'école élémentaire à un promoteur"*

Ce nouveau groupe scolaire, dont le nom n'a pas encore été choisi, constitue le principal investissement du mandat 2026-2032. Pour le financer, la commune va devoir débourser 10,05 millions d'euros. « *On estime qu'il faudra emprunter autour de trois millions d'euros*, précise Jean-Luc Algay. […] *Nous bénéficierons d'une subvention de la Caisse d'allocations familiales, en attendant celles de l'État, de la Région Nouvelle-Aquitaine, du Département de la Charente-Maritime et de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle.* » D'autres aides financières pourraient s'ajouter. « *Nous allons aussi vendre l'école élémentaire - 2.200 mètres carrés - à un promoteur*, poursuit le maire de L'Houmeau. *Il est prévu qu'il y construise de nouveaux logements.* » Des logements dont les futurs petits habitants pourraient bien venir consolider les effectifs de ce futur établissement.

Clément Vidal

(*) Le parking situé devant l'école maternelle, rue Raymond-Jean, va disparaître.

La géothermie, une énergie renouvelable déjà utilisée à L'Houmeau

Il y a quelques années, au moment de rénover le gymnase Saint-Exupéry (1,5 million d'euros) et le restaurant scolaire (1,8 million), les élus de la commune se sont posé la question du type de chauffage à adopter pour les bâtiments publics. La géothermie s'est alors invitée dans le débat : « *On a fait des forages pour savoir s'il y avait de l'eau sous terre*, explique Jean-Luc Algay. *Il nous fallait un débit de 25 mètres cubes par heure, et finalement, ça sortait à 65 m³/h. On avait largement ce qu'il fallait !* » La commune a donc créé un réseau, couplé à des ombrières photovoltaïques pour fournir l'électricité nécessaire aux pompes. Elle y a ensuite connecté le gymnase et la cantine. Elle prévoit d'y raccorder le futur groupe scolaire. Pour elle, la géothermie a permis de faire de réelles économies sur la facture de chauffage : « *On estime que cela représente 70 % d'économies*, note le maire. *Ce système nous a coûté 850.000, avec 72 % de subventions. Mais en cinq ans, cet investissement a pu être amorti.* »

EN BREF

CHÂTELAILLON-PLAGE

DON DE SANG. Collecte organisée par l'EFS mardi 17 novembre de 15h30 à 19h à la maison de quartier de l'hippodrome. Prenez rendez-vous sur dondesang.efs.sante.fr

DOMPIERRE-SUR-MER

HISTOIRE. La conférence *Les moulins oubliés de l'Aunis* organisée par Capres-Aunis sera animée par Daniel Bernard samedi 14 novembre à 17h30 à la salle Isabelle Autissier. Entrée gratuite. Renseignement sur capresaunis.fr

SAINT-CHRISTOPHE

ÉGLISE. L'inauguration des travaux de rénovation de l'église se déroulera vendredi 13 novembre. 18h15 : accueil. 18h30 : discours. 19h : inauguration musicale avec le groupe Solrhea. 19h30 : vin d'honneur. Inscription au 05.46.35.51.79 ou sur mairie@saint-christophe17.fr

SAINT-ROGATIEN

TÉLÉTHON. Commande de chocolats jusqu'au 16 novembre en mairie. Soirée dansante rougail saucisse (ou à emporter) vendredi 4 décembre à 20h au centre Rencontre, inscription en mairie avant le 23 novembre. Marche samedi 5 décembre à 9h30 au centre Rencontre. Taïso samedi 5 décembre à 14h au gymnase. Vide-greniers dimanche 6 décembre de 9h à 17h au centre Rencontre. Contact mairie au 05.46.56.60.77.

SALLES-SUR-MER

ATELIER DE LA RÉCUP. Remettez en état vos objets du quotidien (petit électroménager cuisine et salle de bains, outils de jardin) samedi 21 novembre à La Galerie. Sans inscription de 9h30 à 12h30 selon disponibilités ou sur inscription à 9h30, 10h30 ou 11h30 sur urlr.me/Bg8zTN

THAIRÉ

BANQUE ALIMENTAIRE. Une collecte de dons (conserves, produits secs, produits d'hygiène et de soins, denrées non périssables) est organisée à l'école. Sacs à déposer au plus tard mercredi 18 novembre à 9h30.

CORRESPONDANTS

YANNICK PICARD
Tél. 06 83 58 14 44
yannick.picard@club-internet.fr
Esnandes et alentours

ARNAUD BÉBIEN
Tél. 06 80 60 76 82
arnaud.bebien@orange.fr
Aytré

DOMINIQUE GOUGAT
Tél. 06 13 65 06 47
dominiquegougat17@orange.fr
Châtelaillon-Plage

LA RÉDACTION
Tél. 05 16 19 43 05
redaction@lhebdo17.com
Agglomération La Rochelle

La piscine Lucien-Maylin ne rouvrira pas le 30 novembre



La piscine Lucien-Maylin restera fermée plusieurs semaines encore - © *Clément Vidal*

LA ROCHELLE

Reportée à la fin du mois, la réouverture de l'équipement sportif semble (encore) s'éloigner. Des malfaçons ont été constatées dans le fond du bassin.

Il n'y a désormais plus aucune chance pour que la piscine Lucien-Maylin de La Rochelle rouvre ses portes le 30 novembre prochain, comme annoncé lors du conseil communautaire du 24 septembre (lire *L'Hebdo 17* du jeudi 8 octobre). Révélée par nos confrères de *Sud Ouest*, l'information nous a été confirmée par Stéphane Villain, maire de Châtelaillon-Plage et vice-président de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle (CdA) en charge des équipements sportifs. C'est donc un nouveau retard dans le chantier de réhabilitation de cette piscine. En cause : l'impossibilité de mettre son bassin en eau.

> *"Des problèmes liés à la mise en place du cuvelage"*

Plusieurs malfaçons ont en effet été constatées sur le fond du bassin. « *On a relevé un certain nombre de problèmes liés à la mise en place du cuvelage. Il faut tout démonter et tout refaire* », se désole Stéphane Villain, joint par téléphone vendredi 6 novembre. Ces opérations seront prises en charge par les assurances. Elles devraient durer plusieurs semaines et retarder d'autant la réouverture de la piscine. Pour l'heure, l'élu châtelaillonnais ne sait pas quand les usagers pourront de nouveau s'adonner aux plaisirs de la baignade.

Stéphane Villain assure suivre le dossier de très près : « *Le président (de la CDA, N.D.L.R.) Falorni et moi sommes dessus*, insiste-t-il. *Et aussi bien lui que moi, on laisse beaucoup d'énergie dans cette histoire !* » Les travaux de la piscine Lucien-Maylin ont débuté en juillet 2025 pour un montant de 15,3 millions d'euros. Ils consistent en une réhabilitation complète de cet équipement datant de 1972. Objectifs : revoir sa structure et son bassin, améliorer ses performances énergétiques et réduire sa consommation d'eau.

Clément Vidal

La Rochelle : l'usine Solvay sécurise ses approvisionnements en terres rares



L'usine Solvay est installée à Chef-de-Baie - © *Clément Vidal*

Les terres rares forment un groupe de 17 métaux essentiels au fonctionnement des nouvelles technologies (data centers, ordinateurs, smartphones, voitures électriques…) et utilisés dans divers domaines de la transition énergétique. Leur séparation et leur purification est la spécialité de l'usine Solvay de La Rochelle, l'un des sites les plus importants situés hors de Chine. Et bonne nouvelle pour le site de Chef-de-Baie : le groupe belge a annoncé, mercredi 4 novembre, la signature d'un accord avec Viridis Mining and Minerals lui garantissant un approvisionnement en terres rares jusqu'en 2034.

« *Les matières premières fournies contiendront plusieurs terres rares essentielles à la fabrication d'aimants permanents, notamment le néodyme (Nd), le praséodyme (Pr), le dysprosium (Dy) et le terbium (Tb), dont la demande mondiale est en forte croissance*, indique le groupe Solvay dans un communiqué de presse. *Elle comprendront également des proportions importantes d'autres terres rares lourdes, telles que le samarium (Sm), le gadolinium (Gd) et l'yttrium (Y).* » Les premières livraisons sont attendues pour 2028.

Ce mélange de matières premières contenant des terres rares sera extrait par la société minière Viridis Mining and Minerals au Brésil, dans le cadre de son projet Colossus. « *Cet accord associe les ressources de haute qualité de l'entreprise au Brésil aux technologies éprouvées de Solvay dans le traitement des terres rares, à ses capacités industrielles à La Rochelle et à sa connaissance approfondie des besoins des clients* », note Stéphane Diaz, directeur général de l'activité terres rares chez Solvay.

Un ex-élu donne naissance à un album pour enfants

AYTRÉ

L'ancien adjoint à la culture présente *Petit Flou*, un livre jeunesse illustré à l'aquarelle. Le public est au rendez-vous du financement participatif.

Ex-élu à la culture à Aytré dans la majorité de Tony Loisel (2020-2026), Camille Lagrange avait un enthousiasme certain pour parler des créations des autres. Il ne l'a pas perdu quand il évoque la sienne, *Petit Flou*, déclinée dans un premier tome pour les 3-8 ans et illustrée par les aquarelles du Rémois Quentin Dubois.

Écrite en une nuit il y a quelques années alors que sa fille n'arrivait pas à dormir, l'histoire est celle d'un petit être ni fille, ni garçon. « *Ce petit être s'enfuit de la ville après avoir entendu un jour à la radio que si c'est flou, c'est qu'il y a un loup. Il part donc à la recherche d'un loup afin de savoir ce qu'il est. En chemin, il rencontre des animaux qui vont tous lui apprendre quelque chose* », plante l'Aytrésien, également chroniqueur chaque lundi sur la radio Ici La Rochelle.



Camille Lagrange rebondit dans la production de livres pour la jeunesse - © *Arnaud Bébien (CLP)*

Petit Flou est une histoire que ses enfants connaissent sur le bout des doigts. « *Avant d'en faire un livre, c'est une histoire que j'ai eu envie de leur raconter*, poursuit-il. *L'ensemble a pris du temps car mon illustrateur travaillait sur autre chose. Affiner une histoire pour enfant demande aussi du temps.* »

800 livres édités

90 contributeurs ont participé au financement participatif qui assure déjà une production de 800 livres. Le tome 2 semble sur de bons rails. *Petit Flou* a été pensé comme une trilogie. Alors que le tome 1 a trouvé son public et que le 2 a déjà été écrit, l'auteur se projette donc déjà sur troisième opus.

Arnaud Bébien (CLP)

Lien vers la cagnotte : https://fr.ulule.com/petit-flou--album-illustre-jeunesse/

La Rochelle : les commerces autorisés à ouvrir sept dimanches avant les fêtes

Les commerçants rochelais pourront-ils compenser les pertes de chiffre d'affaires liées aux différentes manifestations depuis septembre ? C'est en tout cas le souhait de la préfecture de la Charente-Maritime qui vient de les autoriser à ouvrir leurs boutiques les dimanches 15 et 22 novembre. Une décision prise en concertation avec le maire de La Rochelle, assure la représentation de l'État dans le département. Objectif : « *soutenir l'activité économique à l'approche des fêtes de fin d'année* ».

Cette autorisation préfectorale vient compléter le calendrier des ouvertures déjà autorisées par arrêté municipal. À savoir les dimanches 29 novembre, 6, 13, 20 et 27 décembre. Avec les dimanches 15 et 22 novembre, cela porte donc à sept le nombre d'ouvertures admises le dimanche. Ces ouvertures concernent les commerces de détail : alimentaire ; équipement de la personne et de la maison ; santé, beauté et bien-être ; culture, loisirs et sport ; magasins non spécialisés et autres commerces de détail.

La préfecture rappelle que le travail dominical repose sur le volontariat et nécessite l'accord écrit des salariés. « *Les établissements doivent respecter les dispositions conventionnelles applicables*, ajoute-t-elle. *À défaut, les salariés concernés bénéficient d'une rémunération au moins doublée pour les heures travaillées [et] d'un repos compensateur.* »





Émilie Sauvaget a présenté les Ulysses lors d'une conférence internationale au Québec - © *Yannick Picard (CLP)*

Docteure en psychologie, Émilie Sauvaget cherche à mieux anticiper les crises suicidaires

Psychologue au sein l'hôpital Marius-Lacroix à La Rochelle, la Charronnaise participe à l'élaboration d'un dispositif de prévention associant témoignages et bande dessinée.

CHARRON

Psychologue et psychothérapeute rattachée au groupe hospitalier La Rochelle-Ré-Aunis, Émilie Sauvaget coordonne la promotion de la santé mentale et la prévention du suicide en Charente-Maritime nord. À l'université de Poitiers, elle a suivi la première promotion du master de psychopathologie et pratique clinique, option criminologie et victimologie des sciences criminelles. Lors de son doctorat, elle a consacré ses recherches au suicide dans l'administration pénitentiaire. Elle s'est rendue dans plusieurs établissements, dont la maison centrale de Saint-Martin-de-Ré. La Charronnaise a travaillé plusieurs années à sa thèse de psychologie clinique : *Subjectivité carcéralisée : de souffrance et agir suicidaire à sublimation possible du personnel de surveillance pénitentiaire. Quelle place pour l'activité déontique et le collectif dans l'institution carcérale ?*

De la recherche à la prévention

En France, 8.744 personnes se sont suicidées en 2024, dont 75 % d'hommes. En 2011, le taux de suicide dans l'administration pénitentiaire dépassait de 15,5 % celui des policiers et de 31 % celui de la population générale. Si Émilie Sauvaget s'est intéressée aux causes du suicide, la prévention est aujourd'hui au cœur de son activité. Depuis 2022, elle développe, avec les cinq coordinations de prévention du suicide du Poitou-Charentes — La Rochelle, Poitiers, Saintes, Niort et Angoulême — et différents partenaires, le dispositif Les Ulysses[*].



Émilie Sauvaget est psychologue à l'hôpital Marius-Lacroix et coordonne la prévention du suicide dans le nord du département - © *Archives L'Hebdo 17*

Celui-ci repose sur les témoignages de personnes ayant traversé une crise suicidaire. Le nom du dispositif évoque le voyage d'Ulysse, héros de l'Odyssée d'Homère, marqué par dix années de guerre puis dix années d'errance. À distance de la crise, les témoins racontent leur expérience, ce qui les a aidés, ce qui ne leur a pas été utile et ce qui aurait pu être mis en place pour les accompagner autrement. Leurs récits rendent ainsi compte de différents chemins de rétablissement.

15 témoignages en vidéo

Le projet est né d'un appel à témoignages lancé en février 2024 à l'occasion de la journée nationale du suicide. 150 personnes avaient répondu à cet appel à La Rochelle. Le site internet [(*)] a été lancé le 10 septembre 2025. Quinze témoignages vidéo y sont désormais consultables et sept autres sont en attente de validation.

Un livret illustré, publié à la même date, complète le dispositif. Il comprend dix planches de bande dessinée associant les expériences des témoins aux métaphores de l'Odyssée. « *Le projet utilise la métaphore du voyage pour aborder de manière sensible et accessible la crise suicidaire* », résume Émilie Sauvaget. L'ouvrage a été présenté lundi 2 novembre près de Québec (Canada), lors du Grand forum de la prévention du suicide. Une nouvelle bande dessinée clinique, d'environ 50 pages, est actuellement en création. La démarche relève de la médecine narrative, développée par Rita Charon, qui étudie la façon dont les récits éclairent l'expérience de la maladie et de la souffrance, et enrichissent la relation de soin.

Reconnu par l'OMS

Les Ulysses s'appuient également sur des travaux scientifiques, notamment ceux de Thomas Niederkrotenthaler et de ses collègues, publiés en 2010 et 2022, sur l'effet « Papageno ». Ils montrent que certains récits médiatiques axés sur l'espoir et le rétablissement peuvent contribuer à réduire les idées suicidaires. « *Nous nous appuyons notamment sur ces connaissances pour développer Les Ulysses, dont nous poursuivons l'évaluation* », indique Émilie Sauvaget.

Reconnu par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le programme comprend aussi un volet destiné aux médias. Des journalistes ont été formés aux précautions et aux mots à privilégier lorsqu'ils traitent du suicide, sans que cette sensibilisation empiète sur leur liberté d'écriture. L'enjeu est de contribuer à une information qui ne réduise pas les personnes à leur souffrance et fasse également connaître les parcours de rétablissement.

Yannick Picard (CLP)

(*) Internet : lesulysses.fr

EN BREF

AUNIS ATLANTIQUE

■ **SEMAINE ZÉRO DÉCHET.** Réparer ses petits appareils électriques mercredi 25 novembre de 14h à 17h30 à La Nouvelle Laiterie de *Saint-Jean-de-Liversay*. Visite du centre de tri Altriane à *Salles-sur-Mer* vendredi 27 novembre de 14h à 16h. Gratuit. Inscription obligatoire au 05.46.07.16.66 ou sur contact@cyclad.org

■ **BÉBÉS LECTEURS.** Animation pour les tout-petits à 10h dans les bibliothèques de *Ferrières* jeudi 12 novembre (06.21.02.41.30), *Charron* vendredi 13 novembre (06.71.35.49.67), *Angliers* lundi 16 novembre (05.46.56.10.42), *La Ronde* jeudi 19 novembre (05.46.27.81.14) et *Le Gué-d'Alleré* jeudi 20 novembre (bibliodugue@gmail.com). Gratuit. Réservation conseillée.

COURÇON-D'AUNIS

■ **NOVEMBRE BLEU.** *Opération moustache*, chasse aux énigmes dimanche 22 novembre, départ de 9h à 11h30 de la place de l'église, organisée par la mairie. Don libre (1 € minimum).

LE GUÉ-D'ALLERÉ

■ **NOËL.** Atelier décoration du village samedi 14 novembre à partir de 10h aux ateliers municipaux. Inscription sur communication.leguedallere@gmail.com

SAINT-SAUVEUR-D'AUNIS

■ **TÉLÉTHON.** Tournoi de belote individuel vendredi 27 novembre à 19h30. Inscription 5 € par joueur au bar jusqu'au 20 novembre.

BENON

■ **NOËL.** Fabriquons ensemble les décorations de la commune à partir de matériaux de récupération, samedi 14 et dimanche 15 novembre de 10h à 12h et de 14h à 19h à la salle des fêtes. Décoration du parc du château samedi 28 novembre de 15h à 17h.

■ **BIBLIOTHÈQUE.** Matinée jeux pour tous les âges samedi 14 novembre dès 10h. Gratuit. Contact au 09.75.77.61.40.

LA LAIGNE

■ **CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES.** Tu as entre 10 et 17 ans et tu habites la commune ? Tu souhaites proposer des projets dans l'environnement, la solidarité, le sport, la culture ou le cadre de vie ? Inscris-toi en mairie avant le 30 novembre.

CORRESPONDANTS

■ **YANNICK PICARD**
Tél. 06 83 58 14 44
yannick.picard@club-internet.fr
Marans, Charron

■ **DANIELLE DRIOU**
d.driou@free.fr
Courçon, La Ronde, Taugon & alentours

■ **LA RÉDACTION**
Tél. 05 16 19 43 05 - redaction@lhebdo17.com
Aunis Atlantique

Une douche publique en service à l'ancienne laiterie



Le bâtiment de l'ancienne laiterie entièrement réhabilité a été inauguré au cours de l'année 2024 - © *Yannick Picard (CLP)*

SAINT-JEAN-DE-LIVERSAY

Mise en place par le CIAS, cette initiative permet aux personnes en situation de précarité d'accéder gratuitement à un espace d'hygiène et de bénéficier d'un accompagnement social.

L'ancienne laiterie de Saint-Jean-de-Liversay a été rachetée par la Communauté de communes (CdC) Aunis Atlantique pour y accueillir le pôle social du territoire, les Restos du Cœur, la Banque alimentaire, une épicerie sociale, une recyclerie et le centre intercommunal d'action sociale (CIAS). Ce dernier gère une douche publique, qui a été intégrée aux toilettes du bâtiment. « *Nous sommes l'un des rares sites à avoir une* », explique Nicolas Peraud, vice-président de la CdC en charge de l'action sociale et de la santé. À La Rochelle une douche publique existe également dans les locaux de la Fraternité, installés dans le quartier de Laleu.

Une dizaine d'usagers depuis cet été

« *L'objectif est de permettre aux personnes qui n'ont pas forcément un point d'hygiène chez eux de bénéficier d'une douche* », poursuit l'élu. Selon lui, venir à l'ancienne laiterie leur permet également d'échanger avec des travailleurs sociaux et d'être *accompagnés* dans leurs démarches. La douche publique a servi une dizaine de fois cet été. Chaque utilisateur, dont l'anonymat est préservé, reçoit un kit d'hygiène composé de produits fournis par l'épicerie solidaire. « *Cet endroit est accessible librement à tous les publics, sans domicile fixe, et aux personnes ayant de faibles ressources en grande précarité* », développe Nicolas Péraud.

Le vice-président de la CdC souligne par ailleurs que la mobilité est un autre point fragile de ce territoire rural. Un projet de mobilité solidaire, similaire à celui développé dans le sud Vendée, devrait voir le jour prochainement. Il permettra aux personnes âgées, où celles en situation de précarité économique, de pouvoir se rendre, grâce à des chauffeurs bénévoles, à des rendez-vous médicaux ou plus simplement faire leurs courses du quotidien. Initialement prévu à Marans, ce service devrait être étendu à l'ensemble du territoire.

Yannick Picard (CLP)

Gare de Marans : la Région renvoie la balle à l'État

MARANS

Interrogé sur le retour du train à Marans lors du comité de lignes organisé mardi 3 novembre, Jacky Émon, conseiller régional délégué au TER, a pointé l'absence d'engagement financier de l'État. Le projet, estimé à 10 millions d'euros, reste dans l'impasse.

Le retour du train à Marans n'est toujours pas à l'ordre du jour. Interrogé lors du comité de lignes du mardi 3 novembre, Jacky Émon, conseiller régional de Nouvelle-Aquitaine délégué au TER, a reconnu les attentes des habitants du nord de la Charente-Maritime, tout en soulignant les obstacles qui freinent le projet. « *Pour le moment, il n'a pas été voté ou acté des engagements sur la mise en service de trains TER* », a-t-il indiqué.

Si la création d'une halte ferroviaire ne constitue pas, selon lui, la principale difficulté, encore faut-il prévoir une desserte adaptée aux déplacements quotidiens vers La Rochelle, notamment pour les salariés et les étudiants. Or, la ligne concernée relève de la Région Pays de la Loire, avec laquelle un accord doit être trouvé. Des discussions ont déjà été engagées avec la Communauté d'agglomération de La Rochelle et la Communauté de communes Aunis Atlantique, sans aboutir à des engagements concrets.



La gare marandaise n'est pas prête à revoir passer les trains - © *Archives L'Hebdo 17*

Le principal point de blocage demeure financier. Les aménagements nécessaires à Marans sont estimés à 10 millions d'euros, une dépense que la Nouvelle-Aquitaine refuse d'assumer seule.

> *« On attend des décisions d'engagement »*

« *On attend des décisions d'engagement sur les financements de l'infrastructure du côté de l'État, qui ne viennent toujours pas* », a regretté Jacky Émon, dénonçant l'absence de décision politique permettant de faire avancer le dossier. Le conseiller régional a néanmoins assuré que la Région restait attentive aux revendications locales, rappelant notamment le rassemblement organisé récemment à Marans pour réclamer le retour du train. Mais entre les contraintes budgétaires, les négociations avec les Pays de la Loire et les prochaines échéances électorales, aucune perspective de calendrier ne se dessine pour l'instant.

Amaury Legrand

Villedoux : une nouvelle étape pour la future salle polyculturelle



Les élévations en béton sont en cours de construction - © *Mairie de Villedoux*

Depuis juin, les travaux de gros œuvre de la future salle polyculturelle de Villedoux se poursuivent avec la réalisation des fondations et des premières élévations en béton. La pose de la charpente doit débuter à la mi-novembre. Confié à l'entreprise ALM Allain, le chantier a d'abord porté sur l'implantation du bâtiment et la réalisation de ses fondations. Les travaux ont également concerné les fondations des deux ombrières photovoltaïques prévues sur le parking. Les élévations en béton sont désormais en cours de construction. Le chantier entrera dans une nouvelle phase avec l'intervention des entreprises Merlot et DL Atlantique. Leur mission comprendra notamment la pose de trois grandes poutres en bois, l'installation des murs à ossature bois et la réalisation de la charpente. Celle-ci associera une structure en bois à des éléments métalliques. Une fois cette étape achevée, l'entreprise Châtel Étanchéité interviendra pour assurer la couverture du bâtiment. Le chantier se poursuivra ainsi progressivement avec la mise en place de l'enveloppe extérieure de cette future salle.

RETOUR EN IMAGES



Le 13 octobre, douze jeunes âgés de 7 à 10 ans des centres d'accueil de loisirs de Nuaillé-d'Aunis et Marans étaient présents au château d'eau de Courçon, lors de la semaine de la résilience. La communauté de communes Aunis Atlantique leur a proposé de mieux comprendre les enjeux liés à l'eau et au changement climatique - © *Danielle Driou (CLP)*

EN BREF

SAINT-JEAN-DE-LIVERSAY

■ **CAFÉ ALLAITEMENT. Venez échanger sur l'allaitement et la maternité vendredi 20 novembre de 9h30 à 11h30 à la Nouvelle Laiterie. Conseils, échanges, informations, rencontres, en présence de Julie Longy, consultante en lactation IBCLC. Gratuit. Sans inscription. Contact au 06.73.47.01.86.**





Régis de Jorna profite d'une retraite bien méritée à Saint-Jean-d'Angély après avoir côtoyé l'horreur pendant 40 ans - © *T.C.*

Régis de Jorna : quarante ans de magistrature au service de la justice

Devenu magistrat en 1981, Régis de Jorna a exercé aux quatre coins de la France. Point d'orgue de sa carrière, le procès des attentats de janvier 2015.

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

Angérien depuis 2023, Régis de Jorna est connu pour animer le cycle de conférences Justice et Société. Avant de s'installer à Saint-Jean-d'Angély, il a mené une carrière exceptionnelle dans la magistrature française, jusqu'à présider plusieurs procès majeurs de l'histoire judiciaire contemporaine.

Rien ne le prédestinait pourtant à la magistrature. « *Devenir magistrat n'était pas une tradition familiale qui m'a amené à ce métier. J'ai fait du droit parce que cela m'intéressait* », raconte-t-il. Après des études littéraires, il rejoint la faculté de droit d'Orléans, à la fin des années 1970, dans une société traversée par les débats sur la peine de mort et la légalisation de l'avortement. « *C'étaient les grandes questions sociétales du moment. Je portais un réel intérêt au droit. C'est intellectuel, mais aussi pratique.* » Il passe le concours de la magistrature en 1978 et débute en 1981 au tribunal de grande instance de Blois.

Évolution de la délinquance

Juge d'instruction pendant treize ans à Blois, Orléans et Tours, il observe l'évolution de la délinquance. « *Quand j'ai commencé, les délinquants braquaient des magasins de magnétoscopes, volaient des autoradios ou s'attaquaient aux banques, c'est daté* », s'amuse le magistrat honoraire. « *Aujourd'hui, on est davantage sur des trafics de voitures, des escroqueries et des montages financiers.* » Les méthodes d'enquête évoluent également, avec notamment l'apparition des téléphones portables et des recherches ADN.

Sa carrière le conduit ensuite à Nantes, où il préside le tribunal correctionnel, puis au Mans comme vice-président chargé des affaires familiales. Il prend ensuite la présidence des tribunaux de grande instance de Bastia, de 2004 à 2009, puis de Saint-Étienne jusqu'en 2011. À Paris, il devient président de chambre à la cour d'appel et dirige, entre 2016 et 2021, le pôle criminel, réunissant une vingtaine de magistrats franciliens.

> *“Rien n'est jamais blanc ou noir, il faut savoir trancher”*

Ces fonctions l'amènent à traiter des dossiers de terrorisme et de crimes contre l'humanité. Comment se prépare-t-on à juger de tels drames ? « *Depuis 1981, je travaille au pénal. La délinquance fait partie de mon quotidien. L'humain est très important. Il y a une volonté de compréhension. Les victimes et les auteurs sont soumis aux contradictions. Rien n'est jamais blanc ou noir et il faut savoir justement trancher.* »

Trois procès marquent particulièrement son parcours. En 2013, il préside le procès en appel du terroriste vénézuélien Carlos, de son vrai nom Illich Ramirez Sanchez, impliqué dans plusieurs attentats meurtriers. Un personnage difficile à canaliser, qui cultivait son image de révolutionnaire et entendait négocier avec l'État français la libération de ses compagnons d'armes.

En 2016, il préside le procès en appel de Pascal Simbikangwa, ancien militaire rwandais poursuivi pour sa participation au génocide des Tutsis. Pour préparer l'audience, il étudie l'histoire du Rwanda et les travaux de chercheurs. « *Huit cent mille personnes tuées en une centaine de jours, c'est inimaginable.* » Au-delà de l'ampleur du génocide, il faut établir les responsabilités individuelles. « *Le but reste de juger un génocide. Le juge doit répondre juridiquement.* »

Autre procès majeur : celui des attentats de janvier 2015 contre Charlie Hebdo, une policière municipale à Montrouge et l'Hyper Cacher. De septembre à décembre 2020, il préside la cour d'assises spéciale jugeant quatorze personnes impliquées dans ces attaques qui ont fait dix-sept morts. Une audience hors norme, avec près de 200 parties civiles, enregistrée pour les archives historiques.

De ces affaires, le magistrat retient une évolution du terrorisme : autrefois vertical, structuré autour de chefs et d'exécutants, il devient plus horizontal, permettant à des individus d'agir seuls. « *Aujourd'hui, monsieur Tout-le-Monde peut commettre un attentat par idéologie et le commet de son propre chef* », observe-t-il. Une mutation qui complique les enquêtes et à laquelle la justice s'est adaptée, notamment avec la création du Parquet national antiterroriste.

> *“La justice est critiquable, mais indispensable”*

Après quarante années au service de la justice, Régis de Jorna résume sa carrière en deux mots : « *Passionnante et exigeante. Surtout exigeante.* » Aujourd'hui magistrat honoraire à la cour d'appel de Poitiers, il conserve une conviction : « *La justice est critiquable, mais indispensable. Elle est le reflet d'une société.* » Pour définir sa conception du métier, il cite une formule attribuée au magistrat Pierre Drai : « *Juger, c'est aimer écouter, essayer de comprendre, vouloir décider.* » Et Régis de Jorna de questionner : « *Quelle société veut-on ?* »

Théo Chiramberro

Clôture de la 3e édition du cycle *Justice et société*, jeudi 19 novembre à 20h à l'Eden, avec *Prison centrale - Et maintenant je sors demain*, de la compagnie des Puys. Tarifs de 12 € à 23 €. Réservation sur spectaclevivanta4.fr

EN BREF

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

■ **SENIORS.** Repas des aînés pour les angériens d'au moins 70 ans au 31 décembre, organisé jeudi 21 janvier à 12h à la salle Aliénor d'Aquitaine ou déjeuner livré à domicile jeudi 28 janvier entre 9h et 17h. Inscription du 18 au 20 novembre de 10h à 12h et de 14h à 16h à la salle des Bénédictines. Se munir d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et du livret de famille pour les couples célébrant 50, 60 ou 70 ans de mariage (anniversaires fêtés uniquement en salle). Renseignement au 05.46.59.56.69.

■ **ANNIVERSAIRE.** La ludothèque des Vals de Saintonge fêtera ses 10 ans mercredi 18 novembre à partir de 14h à l'Espace Porte de Niort. Venez découvrir son fonctionnement aux côtés de ses partenaires, des élus et profitez des diverses activités.

LES NOUILLERS

■ **LE CREUSET.** Assemblée générale vendredi 13 novembre à 19h30 au café associatif La soupe aux chails.

VERGNÉ

■ **MUSÉE DE L'ÉCOLE PUBLIQUE.** Dictée vendredi 20 novembre à 17h. En auto-correction, public de tout âge, écriture à la plume possible. Participation libre. Inscription au 05.46.24.62.89 ou 06.07.84.61.62.

PLAINE-D'ARGENSON (79)

■ **OCTOBRE ROSE & NOVEMBRE BLEU.** Journée organisée samedi 21 novembre dans le parc de Prissé-la-Charrière. 15h : randonnée pédestre de 8 km et circuit vélo de 25 km, don libre. Feu d'artifice à 20h. Soirée tartiflette dansante (ou menu végétarien), adulte 17 €, -13 ans 6 €, inscription jusqu'au 13 novembre à la mairie au 05.49.09.72.37.

BRESDON

■ **NOVEMBRE BLEU.** Repas dansant bœuf bourguignon organisé par la commune et le comité des fêtes samedi 21 novembre à 20h la salle des fêtes. Recette reversée à l'hôpital de St-Jean-d'Angély. Inscription 22 € au 06.67.08.23.62 ou 06.09.08.81.34 ou 06.87.12.74.99.

HAIMPS

■ **FÊT'ARTS.** Assemblée générale jeudi 12 novembre à 18h30 à la salle des associations.

CHANIERS

■ **FUNÈBRE.** Le Cercle des Amateurs de Curiosités 17 en partenariat avec l'association saintaise Ensemble autour de la mort, proposent une table ronde sur le thème des funérailles écologiques et économiques, samedi 14 novembre à 15h à la salle Atelier 10 à côté de la mairie. Participation au chapeau. Inscription par mail sur cercleamateurscuriosites@gmail.com

Thermes : le projet initial tombe à l'eau, ValVital mise désormais sur le bien-être

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

ValVital revoit entièrement son projet de station thermale au profit du bien-être. Un virage majeur qui relance les interrogations sur sa faisabilité et le maintien des 5 millions d'euros de subventions.

Après des années d'attente et de reports successifs, ValVital confirme un changement majeur de stratégie. Le groupe entend désormais privilégier les activités de spa et de bien-être au détriment des cures thermales médicalisées. Une réorientation profonde, désormais assumée par Bernard Riac, P.-D.G. et fondateur de ValVital, qui bouleverse les perspectives de cet investissement initialement estimé à 23 millions d'euros.

« *Depuis quasiment un an, nous travaillons sur un nouveau projet* », révèle le dirigeant. Une confirmation qui vient mettre fin au flou entourant l'avenir de cet équipement. À l'origine de ce bouleversement, les incertitudes qui pèsent sur le remboursement des cures thermales par l'Assurance maladie. Un sujet qui inquiète profondément la profession, déjà fragilisée depuis la crise sanitaire. « *Rien que la rumeur qui a couru en 2025 a entraîné une chute de la fréquentation de 15 % cette année en France, alors même que le thermalisme n'avait pas encore retrouvé les chiffres de 2019* », affirme Bernard Riac.

> *“C'est un marché qui reste très porteur en France, notamment dans notre groupe”*

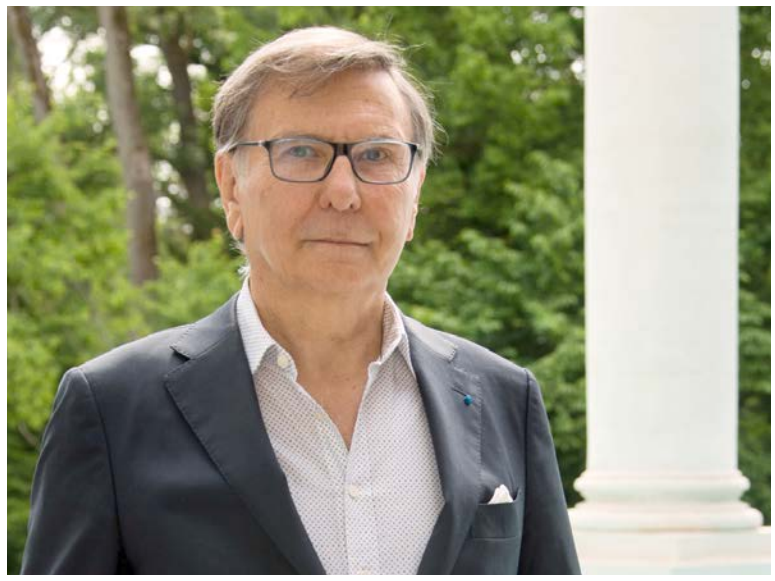
Le changement de stratégie est spectaculaire. Dans sa conception initiale, l'établissement angérien devait réaliser plus de 70 % de son chiffre d'affaires grâce aux cures thermales, le reste provenant du spa et du bien-être. Désormais, ValVital envisage pratiquement l'inverse. Les cures médicalisées ne seraient donc plus l'activité dominante du futur établissement. « *Pour l'instant, nous n'avons pas pris l'hypothèse qu'il n'y ait plus de cures thermales* », précise toutefois Bernard Riac, qui espère que les pouvoirs publics préserveront leur remboursement. En attendant, le groupe préfère miser sur un secteur jugé moins incertain. « *Le spa et le bien-être, c'est un marché qui reste très porteur en France, notamment dans notre groupe.* »

Cette nouvelle orientation pourrait également se traduire par une montée en gamme, avec des prestations plus luxueuses que celles initialement imaginées. Une perspective qui soulève toutefois une interrogation : quelle clientèle pour un établissement de bien-être haut de gamme à Saint-Jean-d'Angély ? Si Bernard Riac met en avant le potentiel touristique du territoire et sa situation géographique, la viabilité d'un tel équipement reste à démontrer.

Un nouveau projet à construire

Contrairement aux cures thermales médicalisées, dont les soins peuvent être pris en charge par l'Assurance maladie, les prestations de spa et de bien-être reposent essentiellement sur les dépenses personnelles des clients. Un changement de modèle qui suppose de séduire une clientèle au pouvoir d'achat suffisant, potentiellement bien au-delà du bassin de vie angérien. Le positionnement tarifaire, l'attractivité de la destination et la fréquentation nécessaire à la rentabilité de l'établissement constituent autant de questions à creuser.

Cette réorientation implique également de reprendre entièrement les études architecturales. « *On ne peut pas rester sur le projet initial* », tranche le P.-D.G. Le permis de construire, dont le dépôt était annoncé pour 2026 lors d'une réunion de campagne de Françoise Mesnard fin 2025, n'est donc plus à l'ordre du jour. « *C'est suspendu. Nous sommes en train de revoir complètement notre copie, même le projet architectural* », reconnaît Bernard Riac.



Bernard Riac l'admet volontiers, l'incertitude liées au déremboursement des cures thermales a forcé ValVItal à revoir sa copie - © *Jérôme Mondière*

Ce changement de cap ne pose pas seulement des questions architecturales ou commerciales. Il fragilise potentiellement tout l'équilibre financier du dossier. Car le projet initial reposait notamment sur plus de 5 millions d'euros de subventions publiques, envisagées pour accompagner la création d'un établissement thermal. Ces aides pourront-elles être conservées pour un équipement désormais principalement consacré au spa et au bien-être ? C'est l'une des principales zones d'ombre de ce nouveau scénario. Bernard Riac se montre confiant, sans pouvoir apporter de garantie définitive. « *Je pense que les collectivités soutiendront le projet, même si la partie cure thermale est diminuée par rapport au bien-être.* » Il assure également que, « *pour l'instant, les aides sont maintenues* ».

Alors, faudra-t-il reprendre les discussions avec les financeurs et reconstituer un tour de table : « *Bien sûr, puisque ce n'est plus le même projet* », admet-il. D'autant que le montant de l'investissement lui-même reste incertain. « *Je ne peux pas vous répondre. Je ne suis pas sûr que ce soit revu à la baisse* », indique Bernard Riac, interrogé sur l'enveloppe initiale d'une vingtaine de millions d'euros.

Le calendrier totalement bouleversé

Quant au montage financier, le P.-D.G. tient à rappeler que ValVital ne devait pas assumer seul l'investissement. Sur une base de 20 millions d'euros évoquée lors de l'entretien, près de 5 millions proviendraient de subventions. Le solde serait financé par des apports en fonds propres et des emprunts bancaires. « *L'idée, c'est que nous soyons avec la Caisse des dépôts co-investisseurs, avec entre 3 et 5 millions d'euros d'apports en fonds propres. Le reste, c'est un financement traditionnel auprès des banques* », détaille-t-il. Reste à savoir si ce montage pourra être reconduit pour un projet dont la vocation et le modèle économique auront profondément changé.

À ces incertitudes financières s'ajoute désormais un calendrier totalement bouleversé. Alors que l'ouverture de l'établissement avait été envisagée à l'horizon 2029-2030, Bernard Riac ne souhaite plus avancer la moindre échéance. « *Je ne me risquerais pas là-dessus* », répond-il lorsqu'il est interrogé sur une éventuelle date de lancement des travaux.

Même dans le scénario le plus favorable, avec une nouvelle version élaborée début 2027, les discussions avec les partenaires publics pourraient prendre plusieurs mois supplémentaires. « *Tout cela va prendre du temps. Nous n'aurons pas un projet finalisé avant la fin de l'année 2027* », prévient Bernard Riac. Une position qui éloigne encore la perspective des premiers coups de pioche.

> *“C'est un projet auquel je tiens personnellement”*

Malgré l'accumulation des obstacles, le dirigeant refuse d'envisager un abandon. Il insiste sur les atouts du site, notamment sa localisation en centre-ville, son potentiel touristique et le fait que ValVital soit déjà propriétaire du terrain. Il affirme également que la santé financière de son groupe ne constitue pas un sujet d'inquiétude. « *L'entreprise reste performante dans le contexte actuel.* » Et lorsqu'on lui demande si ValVital pourrait finalement renoncer à construire l'établissement, sa réponse est catégorique : « *Non. Je suis moi-même le P.-D.G. et l'actionnaire principal du groupe. C'est une entreprise familiale. C'est un projet auquel je tiens personnellement et je souhaite le mener à bien.* »

Amaury Legrand

L'association CinéMatha mise sur la nouveauté

MATHA

Portée par une équipe de bénévoles motivés, l'association entend poursuivre ses efforts pour faire vivre le cinéma Le Forum.

Comment attirer du public au cinéma en milieu rural ? C'est l'épineuse question que l'association CinéMatha tente de résoudre depuis longtemps. Au cinéma Le Forum, les chiffres de fréquentation sont pourtant en hausse, signe d'une dynamique encourageante pour l'équipe associative.

De janvier à octobre 2026, le cinéma a enregistré 2.596 entrées, contre 2.181 sur la même période en 2025. « *Le nombre d'adhérents est également passé de zéro à 34 en un an* », souligne Isabelle Carbonnel, présidente de CinéMatha depuis deux saisons. Une dynamique que l'équipe souhaite confirmer, notamment grâce à l'implication des bénévoles.

Parmi les temps forts de l'année figure l'organisation du premier festival Anime-Manga, en mars 2026. Avec six films à l'affiche, dont des classiques comme *Princesse Mononoké*, une avant-première et plusieurs animations autour de la culture asiatique, l'événement a attiré 250 visiteurs durant le week-end. Une première expérience jugée satisfaisante, qui encourage l'association à préparer une deuxième édition.

« Il faut qu'on améliore notre visibilité »

Pour la suite, CinéMatha souhaite multiplier les événements spéciaux, comme les ciné-débats et les soirées thématiques, tout en poursuivant ses collaborations avec les associations, les écoles, le centre de loisirs et la médiathèque. Les problèmes récurrents de chauffage ont été réglés et un système de climatisation a été installé pour améliorer le confort des spectateurs.

La programmation habituelle pourra également être enrichie de séances à la demande, en fonction des projets des acteurs locaux. Une réflexion est par ailleurs engagée sur l'adaptation des horaires de projection aux attentes du public. « *On entend encore des personnes nous demander s'il y a un cinéma à Matha* », observe la présidente. « *Il faut qu'on améliore notre visibilité dans la commune et sur internet.* »

Cette nouvelle saison est également marquée par plusieurs changements au sein de l'équipe. Après dix années de bons et loyaux services, le projectionniste David Cours fait valoir ses droits à la retraite. Il est remplacé par une jeune projectionniste prénommée Thaïs. Plusieurs nouveaux membres ont également rejoint le conseil d'administration.



L'association espère attirer d'avantage de spectateurs au cinéma Le Forum - © *CinéMatha*

Forte de cette fréquentation en hausse, CinéMatha entend désormais consolider sa situation financière, fidéliser son public et pérenniser l'emploi de sa nouvelle projectionniste.

Théo Chiramberro

PETITES ANNONCES

EMPLOI · SERVICES

SERVICES

RECHERCHE, travaux en maçonnerie, couverture, murs en pierre, façade en tout genre. Tél: 07 65 59 05 58

BONNES AFFAIRES

ACHÈTE bassin/timbre en pierre, éléments déco jardin, piliers, dallage ancien. Tél.: 06 65 19 59 25.

IMMOBILIER

LOCATIONS

A louer local fermé bétonné 200m2, stockage artisan 500€+local stockage camping car voiture divers fermé 40 T: 06 07 86 35 76

SUIVEZ NOUS !

Retrouvez-nous sur Facebook

L'HEBDO DE CHARENTE-MARITIME

PETITES ANNONCES

Offre réservée aux particuliers

PROFESSIONNELS : contactez le **06 98 32 09 43**

CHOISISSEZ VOTRE FORMULE (Cochez la ou les case(s) de votre choix)

Forfait (4 lignes)		☐ 1 semaine : 10 €	☐ 2 semaines : 19 €	☐ 3 semaines : 26 €
Couplage avec l'Angérien		☐ + 8 €	☐ + 16 €	☐ + 22 €
Ligne(s) supplémentaire(s)		☐ + ... x 2 €	☐ + ... x 4 €	☐ + ... x 6 €
Encadrement		☐ + 3 €	☐ + 6 €	☐ + 9 €
Fond de couleur		☐ + 2 €	☐ + 4 €	☐ + 6 €
Photo*		☐ + 5 €	☐ + 6 €	☐ + 12 €
Domiciliation journal**		☐ + 5 €	☐ + 10 €	☐ + 15 €
Recevoir le justificatif de 1er parution :	PAPIER	☐ + 3,20 €	☐ + 3,20 €	☐ + 3,20 €
	PDF	☐ + 1 €	☐ + 1 €	☐ + 1 €

Parution de votre petite annonce sur **petiteannonce.lhebdo17.fr** incluse

*À envoyer par email à **petites.annonces@lhebdo17.fr**

**La mention "Ecrire au journal qui transmettra" accompagnera votre annonce

TOTAL DE L'ANNONCE ..... €

RÉDIGEZ DISTINCTEMENT VOTRE ANNONCE

Écrivez en majuscules. Une lettre ou un espace par case. Un espace entre chaque mot. Toute annonce parvenant sans règlement ou mal rédigée sera refusée.

Forfait (4 lignes) (1 ligne ± 27 caractères - Forfait 108 caractères ± 4 lignes)

Ligne(s) supplémentaire(s) (2 € pour 1 ligne ± 27 caractères - 5 lignes maximum)

VOS COORDONNÉES (à remplir pour le bon traitement de votre commande)

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Tél : ..... Email : .....

TRANSMETTEZ VOTRE ANNONCE + VOTRE RÈGLEMENT

Par courrier à :

ALC RÉGIE - Service petites annonces
L'HEBDO DE CHARENTE-MARITIME,
6 rue Pierre et Marie Curie
CS 42110 - 33525 Bruges Cedex

Délai de réception :

Jusqu'au **MERCREDI 9H** pour une parution le **JEUDI**.

Nos annonces sont payables à la commande.

☐ **Par chèque :** le joindre à votre annonce à l'ordre de **ALC RÉGIE**, à l'adresse ci-contre.

☐ **Par CB** (tél. 05 56 44 72 24)

☐ **En espèces :** directement à l'agence de **L'HEBDO DE CHARENTE-MARITIME**.

Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par les journaux du Groupe PMSO et sont utilisées à des fins de gestion de votre petite annonce et de relation client. Elles seront conservées pour une durée maximale de 3 ans à compter de la date de résiliation de votre abonnement. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données en vous adressant par courrier « Protection des Données Personnelles - Groupe PMSO - 6 rue Pierre et Marie Curie - CS 42110 - 33525 BRUGES CEDEX ». Votre courrier doit préciser votre nom, prénom, adresse postale et doit être accompagné de la copie d'une pièce justificative d'identité. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Renseignements : 05 56 44 72 24

DÉCÈS

BORDS
Monique Beau, née Methion-Tranquard, décédée à l'âge de 92 ans. La cérémonie civile a été célébrée mardi 10 novembre au crématorium de Saintes, suivie de l'inhumation au cimetière de Bords.

DŒUIL-SUR-LE-MIGNON
Hélène Chabot, née Bühl, décédée à l'âge de 104 ans. La cérémonie religieuse a été célébrée vendredi 6 novembre en l'église de Dœuil-sur-le-Mignon, suivie de l'inhumation au cimetière de cette même commune.

HAIMPS
Guy Tabeau, décédé à l'âge de 100 ans. Un dernier hommage lui a été rendu mardi 10 novembre au cimetière communal de Haimps.

LANDES
Liliane Renaud, née Marchet, décédée lundi 2 novembre à l'âge de 97 ans. La cérémonie religieuse a été célébrée lundi 9 novembre en l'église de Landes, suivie de l'inhumation au cimetière de cette même commune.

LOULAY
Mireille Aubry née Roche, décédée dans sa 83e année. La cérémonie civile sera célébrée jeudi 12 novembre à 15 heures au cimetière de Loulay.

LA JARRIE
Bernadette Guéry née Doux. La cérémonie religieuse aura lieu jeudi 12 novembre à 10h30 en l'église de La Jarrie suivie de l'inhumation au cimetière de cette même commune.

LA ROCHELLE
Alain Depambour, décédé à l'âge de 86 ans. La cérémonie religieuse sera célébrée jeudi 12 novembre à 10 heures en l'église du Sacré-Cœur de la Genette à La Rochelle, suivie d'un dernier hommage à 13h30 au crématorium de cette même commune.

Pierre Lapergue, décédé à l'âge de 94 ans. La cérémonie religieuse a été célébrée mardi 10 novembre en l'église du Sacré-Cœur de la Genette à La Rochelle, suivie d'un dernier hommage au crématorium de cette même commune.

LA ROCHELLE, L'HOUMEAU
Michel Le Moing, décédé à l'âge de 91 ans. La cérémonie civile a été célébrée lundi 9 novembre au crématorium de La Rochelle.

LA ROCHELLE, SAINTES
Jean-Michel Lemuet, décédé mercredi 4 novembre à l'âge de 83 ans. La cérémonie civile sera célébrée jeudi 12 novembre à 9h30 au crématorium de La Rochelle.

LOULAY
Guy Planty, décédé jeudi 29 octobre à l'âge de 95 ans. La cérémonie religieuse a été célébrée vendredi 6 novembre en l'église de Loulay, suivie de l'inhumation au cimetière de cette même commune.

MARANS
Marie-Paule Chapelle née Charlot, décédée à l'âge de 82 ans. La cérémonie religieuse a été célébrée mardi 10 novembre en l'église de Marans suivie de l'inhumation au cimetière de cette même commune.

Huguette Ancelin née Brehault, décédée à l'âge de 94 ans. La cérémonie civile sera célébrée jeudi 12 novembre à 15h15 au cimetière de Marans suivie de l'inhumation à 16h.

MARSILLY
Pierre Jourdain, décédé lundi 2 novembre à l'âge de 91 ans. La cérémonie religieuse a été célébrée vendredi 6 novembre en l'église de Marsilly, suivie de l'inhumation au cimetière de cette même commune.

MONTROY
Béatrice Soury née Pelletier, décédée à l'âge de 90 ans. Ses obsèques religieuses seront célébrées jeudi 12 novembre à 14h30 en l'église de Montroy suivies de l'inhumation au cimetière de cette même commune.

ROCHEFORT
Christian Bonnaud, décédé à l'âge de 87 ans. La cérémonie civile a été célébrée mardi 10 novembre au crématorium de Saint-Jean-d'Angély.

Jean Couadier, décédé dans sa 92e année. La cérémonie religieuse a été célébrée lundi 9 novembre en l'église Notre-Dame à Rochefort, suivie d'un recueillement au crématorium de La Rochelle.

François Dayre, décédé vendredi 6 novembre à l'âge de 52 ans. La cérémonie religieuse aura lieu jeudi 12 novembre à 16 heures au crématorium de Saintes.

SAINT-AGNANT
Gisèle Marchais née Metaye, décédée jeudi 5 novembre à l'âge de 70 ans. La cérémonie religieuse sera célébrée vendredi 13 novembre à 10 heures en l'église de Saint-Agnant suivie de l'inhumation au cimetière de cette même commune.

SAINT-CHRISTOPHE
Marie-Claude Gros. La cérémonie religieuse a été célébrée jeudi 5 novembre en l'église de Saint-Christophe.

SAINT-CRÉPIN
Irène Charrier, née Martinet, décédée dimanche 1er novembre dans sa 96e année. La cérémonie religieuse a été célébrée vendredi 6 novembre en l'église de Saint-Crépin, suivie de l'inhumation au cimetière de cette même commune.

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY
Jacky Gérard Sabiron, décédé mardi 3 novembre à l'âge de 86 ans. La cérémonie religieuse a été célébrée mardi 10 novembre en l'église de Saint-Jean-d'Angély, suivie de l'inhumation au cimetière de Coivert.

Gérard Sardet, décédé à l'âge de 79 ans. Un dernier hommage lui a été rendu lundi 9 novembre au crématorium de Saint-Jean-d'Angély.

Noël Ardouin. La cérémonie civile aura lieu jeudi 12 novembre à 14 heures au crématorium de Saintes suivie de l'inhumation vendredi 13 novembre à 9h45 au cimetière de Saujon.

SONNAC
Monique Bonnin, décédée à l'âge de 93 ans. La cérémonie religieuse a été célébrée mardi 10 novembre en l'église de Sonnac.

SURGÈRES
Alain Tourneur. Un dernier hommage lui a été rendu mardi 10 novembre au crématorium de Saint-Jean-d'Angély, suivie de l'inhumation au cimetière Saint-Gilles de Surgères.

TONNAY-CHARENTE
Marie-Thérèse Brisset, décédée samedi 31 octobre à l'âge de 89 ans. La cérémonie religieuse a été célébrée vendredi 6 novembre en l'église de Tonnay-Charente, suivie de l'inhumation.

Toute notre sympathie aux familles de ces défunts.

L'HEBDO DE CHARENTE-MARITIME Courrier français

7 rue Paul-Bert
17700 SURGÈRES.

Aunisienne de Presse : EURL 99 ans - Cap. 10.000 € - 29 avenue du Général Leclerc - 17400 SAINT-JEAN-D'ANGÉLY - **Président :** Vincent David - **As. :** PMSO - RCS SAINTES 797 446 481.

RÉDACTION · redaction@lhebdo17.com - 05 16 19 43 05
Directeur de la publication : Vincent David - **Rédacteur en chef :** Amaury Legrand - **Journalistes :** Clément Vidal, Simon Moreau & Damien Carboni.

PUBLICITÉ · f.delapierre@lhebdo17.com - 06 98 32 09 43
Chargé des ventes : Franck Delapierre

ANNONCES LÉGALES · annonces.legales@alcregie.com - 05 56 44 72 24

ABONNEMENT - DIFFUSION ·
abonnementdiffusion@courrier-francais.fr - 05 24 07 39 63
Intégral 1 an (papier + internet) **:** 75€ / **Numérique 1 an :** 48€ (prix T.T.C. au taux de 2,10%)

IMPRIMERIE · **Sapeso :** 40 quai de Brazza, 33100 BORDEAUX.

CPPAP : 1130 C 89462 - **ISSN :** 2681-4684 - Dépôt légal à parution.

Par arrêté préfectoral, notre journal est habilité à publier les annonces judiciaires et légales.
Origine du papier: France. Taux de fibres recyclées: 100 %. Ce journal est imprimé sur du papier certifié PEFC (PEFC/10-31-3312).

votre journal BAC DE TRI

L'HEBDO DE CHARENTE-MARITIME Courrier

Notre hebdomadaire est habilité, par arrêté préfectoral, à publier les annonces judiciaires et légales pour l'ensemble du département de la Charente-Maritime.

Par arrêté ministériel du 19/11/2025, le tarif est fixé,depuis le 1er janvier 2026, à 0.189 €HT le caractère.

Ce tarif ne peut faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.

CONSTITUTIONS

A2630**514**

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 9 novembre 2026 est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes : DENOMINATION : **LA BOUTIQUE VO** - FORME : Société par actions simplifiée - CAPITAL : 6.000 euros - SIEGE : 7, rue des Echalas 17100 SAINTES - OBJET : l'achat, la vente, le dépôt-vente, le négoce et le courtage de tous véhicules automobiles, neufs et d'occasion, ainsi que de tous véhicules terrestres ou nautiques. - DUREE : 99 années - ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. - AGREMENT : Les actions ne peuvent être cédées, y compris entre associés, qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés, statuant à la majorité de plus de 50 % de l'ensemble des droits de vote. - PRESIDENT : Monsieur Hugo Chartier demeurant 11 rue des Lilas 41330 MAROLLES. - DIRECTEURS GENERAUX : SAS A2M GROUP, dont le siège social est situé 99 Avenue Achille Peretti 92200 NEUILLY-SUR-SEINE (RCS NANTERRE 897 697 264) et Monsieur Kris Thanhphithack demeurant 57 avenue Georges Clemenceau, 33140 Villenave d'Ornon.

Immatriculation au RCS de SAINTES.

Pour avis

A2629**943**

Par acte SSP du 26/10/2026, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination :

CREA PHARMA

Objet social : Distribution en gros de médicaments à usage humain, de dispositifs médicaux, de matières premières à usage pharmaceutique et de tout produit de santé ; activités de dépositaire, de grossiste-répartiteur, de centrale d'achat pharmaceutique ; prestation de logistique pour le compte d'entreprises pharmaceutiques.

Siège social : 22 rue Gustave Eiffel 17200 Saint-Sulpice-de-Royan.

Capital : 5000 €

Durée : 99 ans

Président : LIS PHARMA, SAS au capital de 2065128,06 €, ayant son siège social RN 193 - Lieu-dit Lenza Lungha - 20600 Furiani, 788 746 501 RCS de Bastia

Directeurs Généraux Délégués : Mme ROUJAS Céline, demeurant 14 rue Maurice Rossignol 17600 Médis et M. OLIVEAU Thierry, demeurant 49 bis route de la Torchaise 86580 Vouneuil-sous-Biard

Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Clause d'agrément : Les actions sont librement cessibles entre associés et soumises à agrément pour les autres.

Immatriculation au RCS de Saintes

A2630**394**

Mécanique MARTIN'S

Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 30 Avenue de l'Estuaire,
17460 TESSON

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à TESSON du 9 Novembre 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : **Mécanique MARTIN'S**

Siège : 30 Avenue de l'Estuaire, 17460 TESSON

Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 10 000 euros

Objet : Mécanique générale, réparation automobile et motoculture de plaisance, électricité et électronique automobile, vente de pièces automobiles et accessoires, vente motocultures et vente de véhicules neufs et d'occasions

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président :

Monsieur Jean Claude MARTINS, demeurant 4 Rue de Bel Air, 17460 COLOMBIERS

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de SAINTES.

POUR AVIS
Le Président

FONDS DE COMMERCE

A2630**064**

INSERTION - CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par **Maître Quentin HODE LABESSE, Notaire Associé de la Société par actions simplifiée dénommée «HODE LABESSE & ASSOCIES» titulaire d'un Office Notarial dont le siège social est à SAINT-AGNANT (17620), 19 avenue du Canal de la Bridoire**, le 28 octobre 2026, enregistré à SAINTES, le 30 octobre 2026, 2026N1509, a été cédé un fonds de commerce par :

Madame Maria-Trinidad **BOTELLA**, épouse de Monsieur Lionel LARGEAULT, demeurant à ILE-D'AIX (17123) lieu-dit «Les Petites Maisons», A :

Madame Marjorie **SARDA**, demeurant à ROCHEFORT (17300) 60 rue Pierre Loti, Divorcée de Monsieur Thierry Thomas REQUENA et non remariée.

Le fonds de commerce de VENTE DE CHAUSSURES, CADEAUX, SOUVENIRS, PRESSE, PAPETERIE, CARTERIE, ARTICLES DE PLAGE, ARTICLES DE PARIS exploité à L'ILE D'AIX (17123), rue Gourgaud, lui appartenant, ayant pour enseigne SABLE D'OR, et identifié sous le numéro SIRET 43184773000048 CODE APE 4759B.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de CENT TRENTE-CINQ MILLE EUROS (135 000,00 EUR).

Prise de possession rétroactive au 1er janvier 2026.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le notaire

AVIS RELATIFS AUX PERSONNES

A2630**060**

INSERTION – AMENAGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Olivier LANEUZE, Notaire au sein de la SELARL dénommée «Olivier LANEUZE», titulaire d'un Office Notarial dont le siège est à SAINTES (17100), 14 Cours Réverseaux, CRPCEN 17064, le 3 novembre 2026, a été conclu l'aménagement de régime matrimonial par ajout d'un avantage entre époux ne prenant effet qu'en cas de décès de l'un d'entre eux :

ENTRE:

M. Jean-Claude **QUENTIN**, et Mme Maryvonne Michelle Nicole **DAIMAY**, demeurant ensemble à SAINTES (17100) 15 rue Pallu de la Barrière

M.est né à REBREUVE SUR CANCHE (62270) le 13 janvier 1944,

Mme est née à BUZANCAIS (36500) le 18 novembre 1951.

Mariés à la mairie de BOURGES (18000) le 12 juin 1976 sous le régime de la séparation de biens pure et simple défini par les articles 1536 et suivants du Code civil aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Marcel LEPRETRE, notaire à BOURGES (18000), le 9 juin 1976.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Tous deux de nationalité française.

Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le notaire.

FUSION

A2630**293**

LODIPAT OCÉAN

Société par actions simplifiée
Capital social :73 920,00 €
Siège : Rue E. Mariotte
17180 Périgny
R.C.S La Rochelle : 310 147 640

Avis de dissolution

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 30 septembre 2026, les associés ont approuvé le traité du fusion conclu en date du 13 juillet 2026 entre la société LODIPAT OCÉAN et la société OUEST FRAIS DISTRIBUTION, société par actions simplifiée au capital de 390 000,00 € dont le siège est situé 448 Rue des Valois, Parc d'Activité des Marches de Bretagne Saint-Hilaire de Loulay, 85600 Montaigu-Vendée, et immatriculée auprès du R.C.S de la Roche-sur-Yon sous le numéro 422 651 604, prévoyant l'absorption de la société LODIPAT OCÉAN par la société OUEST FRAIS DISTRIBUTION. L'assemblée générale extraordinaire des associés de la société OUEST FRAIS DISTRIBUTION, société absorbante, réunie le 30 septembre 2026, ayant approuvé la fusion et procédé à l'augmentation corrélative de son capital, la fusion et la dissolution de la société LODIPAT OCÉAN sont devenues définitives à cette date. Toutefois, le traité de fusion approuvé par les associés des sociétés absorbée et absorbante, confère un effet rétroactif aux considérations fiscales et comptables à la date du 1er avril 2026. Les actes et pièces relatifs à la dissolution seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de La Rochelle.

Pour avis.

DIVERS

A2630**029**

ORATIO AVOCATS
9 rue Augustin Fresnel 17180 PERIGNY

ALCEA EDITIONS
Sas au capital de 2 000 €
Siège social : 31 rue de la Justice, 17290 LE THOU
917 768 129 RCS LA ROCHELLE

Par décision du 15/10/ 2026, la société ATLANTIC DREAM, Sas au capital de 7 000 €, dont le siège social est 31 rue de la Justice 17290 LE THOU, immatriculée 879 541 746 RCS LA ROCHELLE a, en sa qualité d'associée unique de la société ALCEA EDITIONS, décidé la dissolution anticipée de ladite Société par confusion de patrimoine et sans liquidation, conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil.

Cette dissolution entraîne la transmission universelle du patrimoine de la société ALCEA EDITIONS au profit de la société ATLANTIC DREAM, sous réserve qu'à l'issue du délai d'opposition de 30 jours à compter de la date de publication au BODACC, les créanciers sociaux n'aient pas formé opposition à la dissolution ou, en cas d'opposition, que celles-ci soient rejetées en première instance ou que le remboursement des créances ait été effectué ou les garanties constituées.

Cette décision de dissolution a fait l'objet d'une déclaration auprès du GTC de LA ROCHELLE.

Les oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de commerce de LA ROCHELLE, 14 rue du Palais, 17000 LA ROCHELLE.

Pour avis, la Présidente

VENTES

A2630**301**

Vente aux enchères publiques sur liquidation judiciaire le vendredi 20 novembre 2026 à 11h00 sis 4 rue Reaumur 17460 Vaux sur Mer sur place et en live de matériel GARAGE BTP VEHICULES MOBILIER SALON DE COIFFURE VETEMENTS ET BIJOUX FANTAISIE. Infos et photos des lots sur le Moniteur des ventes. Visites sur place de 10h15 à 10h45. Inscriptions sur place ou sur Moniteur des Ventes. Selarl JUSTICEO 76 cours Lemercier 17100 Saintes (encheres@justiceo.fr)

CLÔTURE DE LIQUIDATION

A2630**078**

LA PISCINE RONCE LES BAINS (PRB)

Société en liquidation au capital de 84 000 euros
Siège social : 14, Avenue Camille Daniel - 17390 LA TREMBLADE
Siège de la liquidation : 14, Avenue Camille Daniel - 17390 LA TREMBLADE
RCS LA ROCHELLE 914 125 612

AVIS DE LIQUIDATION

L'Assemblée générale extraordinaire des associés réunie le 25/06/2026, a approuvée les comptes de liquidation, donné quitus à Julien VARACHAUD de son mandat de liquidateur et a prononcé la clôture de la liquidation au 31/12/2025.

Les comptes du liquidateur seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de LA ROCHELLE.

La société sera radiée du R.C.S de LA ROCHELLE

Pour avis,

Le liquidateur.

A2630**295**

Clôture de liquidation

Dénomination : MARCELLO DOULCI.
Forme : SAS société en liquidation.
Capital social : 500 euros.
Siège social : Lieu dit CHERTERRE, 17230 VILLEDOUX.
879296374 RCS de La Rochelle.

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 31 juillet 2026, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Monsieur Marcel TRAQUET demeurant Lieu-Dit Cherterre, 17230 Villedoux et prononcé la clôture de liquidation de la société à compter du jour de ladite assemblée. La société sera radiée du RCS du greffe de La Rochelle.

Le liquidateur

A2629**831**

FDVR

EURL au capital de 10000 euros
Siège social :
101 avenue Aliénor d'Aquitaine
17200 ROYAN
RCS SAINTES N°529939332

L'assemblée générale par décisions en date du 26 octobre 2026, après avoir entendu le rapport de Mme Valérie ROSSIGNOL, liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et décharge de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au RCS de SAINTES.

Pour avis

MODIFICATIONS

A2629**655**

DISSOLUTION ANTICIPEE

ACCOST'IMMOBILIER

SARL au capital de 9900.00 euros
Siège social :
32 avenue de la Grande Côte
17570 SAINT-AUGUSTIN
RCS n°501612840- RCS LA ROCHELLE

Aux termes d'une délibération en date du 28 septembre 2026, la collectivité des associés a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour, suivie de sa mise en liquidation amiable en application des dispositions statutaires.

A été nommée comme liquidateur : Madame PEPONNET Marie-Christine demeurant 52 route du Compin 17132 MESCHERS SUR GIRONDE, à qui ont été conférés les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et apurer le passif.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social de la société. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de La Rochelle.

Pour avis,
le liquidateur

A2630**067**

ARGANCE AVOCATS
Kevin COTTART
Avocat
23 rue Chanzy
BP 80084 - 17303
ROCHEFORT SUR MER CEDEX
6 rue de Belgique
17138 PUILBOREAU
LA ROCHELLE

R²

Société par actions simplifiée au capital de 1.000 €
Siège social : 21 Rue Berlioz
17000 LA ROCHELLE
918.466.467 R.C.S. LA ROCHELLE

L'assemblée générale extraordinaire du 22 septembre 2025 a décidé de transférer le siège social du 21 rue Berlioz 17000 LA ROCHELLE au 3 rue des Dunes 17340 CHATELAILLON- PLAGE, et ce à compter du 22 septembre 2025 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis
Le Président.

A2628**282**

SOCIETE CIVILE DE MOYENS NEUROTEM
SCM au capital de 630 €
porté à 840 €
Siège social : 123 Avenue d'Athènes
17000 LA ROCHELLE
404 003 246 RCS LA ROCHELLE

L'AGE réunie en date du 01/04/2026 a décidé et réalisé une augmentation du capital social de 210 € par apports en numéraire.

En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié.

Ancienne mention :

Le capital social est fixé à six cent trente euros (630 €).

Nouvelle mention :

Le capital social est fixé à huit cent quarante euros (840 €).

Elle a nommé M. Guillaume ROBBE demeurant 20 rue Jean Godefroy 17000 LA ROCHELLE, en qualité de cogérant.

Modification sera faite au GTC de LA ROCHELLE.



A2629**663**

DU PALAIS

SCI au capital de 1524.49 euros
Siège social : 56 route de la Justice
17600 SAUJON
RCS n°380523381 - RCS SAINTES

Aux termes d'une délibération en date du 17 octobre 2026, la collectivité des associés a décidé de nommer en qualité de cogérantes, à compter du même jour :
-Mme Nathalie RIVIERE, née DAVID demeurant 18 rue Charlie Chaplin 58640 VARENNES VAUZELLES
-Mme Florence DAVID JOUBERT, née DAVID, demeurant 42 La Draperie 35850 LANGAN.
Les dépôts légaux seront effectués au Greffe du Tribunal de Commerce de SAINTES.

Pour avis et mention
La Gérance.

A2629**525**

EDITH

SCI au capital de 198183.72 euros
Siège social : 56 route de la Justice
17600 SAUJON
RCS n°388135 774 - RCS SAINTES

Aux termes d'une délibération en date du 17 octobre 2026, la collectivité des associés a décidé de nommer en qualité de cogérantes, à compter du même jour : -Mme Nathalie RIVIERE, née DAVID demeurant 18 rue Charlie Chaplin 58640 VARENNES VAUZELLES - Mme Florence DAVID JOUBERT, née DAVID, demeurant 42 La Draperie 35850 LANGAN. Les dépôts légaux seront effectués au Greffe du Tribunal de Commerce de SAINTES.

Pour avis et mention
La Gérance.

A2629**524**

LES DAVID

SC au capital de 5000 euros
Siège social : 56 route de la Justice
17600 SAUJON
RCS n° 803909 340 - RCS SAINTES

Aux termes d'une délibération en date du 17 octobre 2026, la collectivité des associés a décidé de nommer en qualité de cogérantes, à compter du même jour : -Mme Nathalie RIVIERE, née DAVID demeurant 18 rue Charlie Chaplin 58640 VARENNES VAUZELLES -Mme Florence DAVID JOUBERT, née DAVID, demeurant 42 La Draperie 35850 LANGAN. Les dépôts légaux seront effectués au Greffe du Tribunal de Commerce de SAINTES.

Pour avis et mention
La Gérance.

A2629**659**

LA SANTONE

SCI au capital de 1524.49 euros
Siège social : 56 route de la Justice
17600 SAUJON
RCS n°352667323- RCS SAINTES

Aux termes d'une délibération en date du 17 octobre 2026, la collectivité des associés a décidé de nommer en qualité de cogérantes, à compter du même jour :
-Mme Nathalie RIVIERE, née DAVID demeurant 18 rue Charlie Chaplin 58640 VARENNES VAUZELLES
-Mme Florence DAVID JOUBERT, née DAVID, demeurant 42 La Draperie 35850 LANGAN.
Les dépôts légaux seront effectués au Greffe du Tribunal de Commerce de SAINTES.

Pour avis et mention
La Gérance.

PROBLÈME DE LIVRAISON - CHANGEMENT D'ADRESSE - ÉCHÉANCE...

Vous avez une question sur votre abonnement ?

Un seul numéro à contacter :
05 24 07 39 63

L'HEBDO DE CHARENTE MARITIME Courrier

Groupe Courrier Français - Service abonnement
Hebdo de Charente-Maritime
Libre réponse 88293 - 33525 Bruges CEDEX

A2630**085**

CK3M

Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social :
26 Cours du Maréchal Leclerc
17100 SAINTES
942 218 157 RCS SAINTES

Aux termes d'une délibération en date du 30 octobre 2026, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

POUR AVIS
Le Président

DISSOLUTIONS

A2630**400**

SCI MA PETITE FLEUR

Société civile immobilière en liquidation
Au capital de 1 000 euros
Siège social :
12 ROUTE DE TAUPIGNAC - 17920 BREUILLET
Siège de liquidation :
12 ROUTE DE TAUPIGNAC - 17920 BREUILLET
903 214 328 RCS SAINTES

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31 octobre 2026 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Monsieur FAURE Christophe, demeurant 8 B Rue des Fauvettes, 17570 LES MATHES, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé 12 ROUTE DE TAUPIGNAC 17920 BREUILLET. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de SAINTES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis
Le Liquidateur

A2630**083**

Le Boutonne

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
Au capital de 5 000 euros
Siège social :
12 Bis Rue de la Porte Saint Nicolas - 17380 TONNAY BOUTONNE
Siège de liquidation :
12 Bis Rue de la Porte Saint Nicolas - 17380 TONNAY BOUTONNE
929 010 536 RCS SAINTES

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31 octobre 2026 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Madame PRIMAULT Anissa, demeurant 4 La Ragoterie, 17380 PUY DU LAC, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisée à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé 12 Bis Rue de la Porte Saint Nicolas 17380 TONNAY BOUTONNE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de SAINTES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis
Le Liquidateur

A2630**143**

Dissolution anticipée

Dénomination : **FRAM.**
Forme : SARL société en liquidation.
Capital social : 500 euros.
Siège social : 24 Rue JEANNE D'ARC, 17200 ROYAN.
903061786 RCS de Saintes.
Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 31 octobre 2026, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société . Monsieur PRIEUR Frédéric, demeurant 10 Boulevard Allard 17450 Fouras a été nommé liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus.
Le siège de la liquidation est à l'adresse du liquidateur, adresse où doit être envoyée la correspondance.

Pour avis.

A2629**658**

DISSOLUTION ANTICIPEE

ACCOST'IMMOBILIER

SARL au capital de 9900.00 euros
Siège social :
32 avenue de la Grande Côte
17570 SAINT-AUGUSTIN
RCS n°501612840- RCS LA ROCHELLE

Aux termes d'une délibération en date du 28 septembre 2026, la collectivité des associés a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour, suivie de sa mise en liquidation amiable en application des dispositions statutaires.
A été nommée comme liquidateur : Madame PEPONNET Marie-Christine demeurant 52 route du Compin 17132 MESCHERS SUR GIRONDE, à qui ont été conférés les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et apurer le passif.
Le siège de la liquidation est fixé au siège social de la société. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de La Rochelle.

Pour avis,
le liquidateur

A2630**231**

ORATIO AVOCATS
9 rue Augustin Fresnel 17180 PERIGNY

ATELIER SPECIALISE MARITIME ROCHELAIS
Sarl en liquidation au capital de 7 620 €
Siège : Rue de la Scierie - Plateau nautique
17000 LA ROCHELLE
Siège de liquidation : 7 rue Claude Monet
17000 LA ROCHELLE
389 638 370 RCS LA ROCHELLE
L'AGE du 30/10/2026 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionne.
M. Frieder REIS, demeurant 7 rue Claude Monet 17000 LA ROCHELLE, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de la liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé 7 rue Claude Monet 17000 LA ROCHELLE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Dépôt des actes et pièces au RCS de LA ROCHELLE.
Pour avis, le Liquidateur





Le sérieux de l'entrainement n'empêche pas la bonne humeur et le plaisir du jeu - *© Jean-Guy Vizet (CLP)*

Les adversaires des joueurs du Rochefort Football de Table prennent souvent des gamelles

Champion régional Nouvelle-Aquitaine et vainqueur de la Coupe de France Sud des clubs en 2026, le club rochefortais organise, samedi 14 novembre, son Open Loisir.

ROCHEFORT - BABY-FOOT

Les années ont passé depuis l'époque où, à l'interclasse, certains lycéens rochefortais se retrouvaient autour d'un baby-foot. Le plaisir du jeu avec les copains, lui, est resté. Il est désormais structuré en club et en championnat.

Les aficionados, les nostalgiques et les curieux pourront se rendre compte de visu de la qualité de jeu des licenciés du Rochefort Football de Table lors de l'Open Loisir, organisé samedi 14 novembre, au club nautique (situé après la caserne des pompiers). Celui de l'an passé avec réuni près d'une centaine de joueurs, aussi bien en individuel qu'en équipe. La première épreuve sera celle de la logistique. « *Quand nous organisons les tournois, nous sortons nos sept baby-foot. Nous ouvrons une grande salle pour l'occasion. Cela nous coûte un peu mais nous avons la chance d'évoluer à domicile* », explique le président Olivier Nadaud. D'ailleurs, sur les sept baby, trois sont prêtés au second club de Charente-Maritime - les Léviathans de Saintonge à Prignac - pour qu'il puisse s'entraîner correctement. Il faudra donc les rapatrier.

Un peu à l'étroit dans ses locaux du club nautique, le Rochefort Football de Table - selon la dénomination officielle - a su recréer et faire perdurer cette alchimie si particulière, synthèse du temps des copains et de l'apprentissage de la dextérité et de la concentration. À l'instar de la Fédération française, le club rochefortais reprend le terme de « baby-foot » à la place du pompeux « Football de Table ». Quel que soit le terme employé, le jeu ne s'en est pas moins structuré et est désormais encadré de règles strictes. Il fallait bien cela pour que ce sport à part entière puisse se faire une place en Coupe du monde, d'Europe et de France ainsi que dans de nombreux tournois.



Olivier Nadaud, le président au milieu des joueurs du club, arborant le trophée de la Coupe de France - *© Jean-Guy Vizet (CLP)*

Les « baby footeux » rochefortais ont brillé, en 2026, dans plusieurs compétitions. Ils ont ainsi remporté le titre de Champion régional Nouvelle-Aquitaine et la Coupe de France Sud des clubs 2025-2026, dans le tableau secondaire. Le secrets de leur réussite : une bonne entente, une convivialité et une humilité de chaque instant. « *Nous avons une politique : celle d'inciter chacun à participer à hauteur de ses capacités lors d'événements. L'un va, par exemple, prendre la table de marque, quand d'autres vont gérer la logistique, la mise en place des tables, le balayage, le nettoyage. Chacun joue le rôle qu'il peut* », souligne Olivier Nadaud.

25 membres

Trois fois par semaine, les 25 licenciés se retrouvent dans les locaux mis à disposition par le club de voile. Pas d'horaires spécifiques cependant. On arrive à partir de 18h30, selon sa disponibilité. Si l'environnement est agréable, la pièce qui sert à l'entraînement ne peut contenir que quatre baby-foot pour une vingtaine de joueurs. Il faut alors concilier entraînement, apprentissage des règles et temps de jeu. C'est pour cela que le club est à la recherche de locaux plus adaptés. Si l'esprit « baby-foot » perdure, cela n'empêche pas de se conformer au cadre précis déterminé par la fédération qui dispose d'arbitres lors des compétitions.

Roulette, gamelle et pissette

Chaque match se déroule en trois manches gagnantes avec changement de côté. Les temps de possession maximum sont chronométrés : 15 secondes pour la barre des arrières (gardien compris), dix secondes pour celle des demis et quinze secondes pour celle des attaquants. Les temps morts et le coaching sont également autorisés. Bien évidemment, il y a des interdits : la roulette, la main dans le baby-foot et soulever la table. Faire une « gamelle » - la balle rentre dans le but et ressort - compte pour un point. La « pissette » - le tir victorieux dans un angle mort - et les buts des demis sont autorisés en compétition officielle, contrairement à certaines règles de bistrot. Le club rochefortais prône le fair-play. Souvent, des gens de l'extérieur viennent faire un tour au club, y compris des curistes, chaque année, juste pour le plaisir de jouer. Après l'Open Loisir, un grand rendez-vous aura lieu, les 5 et 6 décembre, à Béziers (Hérault) pour une rencontre de tous les clubs du Sud de la France, c'est-à-dire ceux situés en dessous d'une ligne La Rochelle/Lyon. Une compétition relevée en sept poules de 6-7 équipes avec une trentaine de clubs.

Jean-Guy Vizet (CLP)

▶▶ Facebook : Rochefort Football de Table.

EN BREF

ATHLÉTISME

■ **BEAUGEAY.** Trail nocturne samedi 19 décembre organisé par Beaugeay Vous. Course de 5 km (6 €), course de 13 km (14 €), marche de 5 km (6 €), courses enfants (gratuites). Une partie des bénéfices sera reversée au service d'accompagnement médico-social pour adultes autistes. Inscription sur chronometrage.com

DANSE

■ **ANGLIERS.** Une zumba party animée par Luma fit and danse, aura lieu samedi 21 novembre à 19h30 à la salle des fêtes. La séance sera suivie du concert de Rose et Julia à 21h15. Entrée 8 € au profit de Colibri 21. Contact au 06.21.33.47.53.

TENNIS DE TABLE

■ **PUY-DU-LAC.** La commune propose une nouvelle activité de tennis de table, en partenariat avec l'association de tennis de table de Tonnay-Boutonne. Les entraînements se déroulent chaque mercredi, de 17h30 à 20h, et sont ouverts à tous les niveaux, à partir de 9 ans. Renseignement au 06.37.92.06.10.

FOOTBALL

■ **UNION SUD DEUX-SÈVRES (MAUZÉ / FRONTENAY / ST-SYMPHORIEN).** Coupe des Deux-Sèvres samedi 14 novembre : le FC Chauray 3 affrontera l'USDS à 19h au stade de Chauray. Coupe des Réserves dimanche 15 novembre : l'USDS 4 affrontera l'ES Celles Verrines 3 à 14h30 au stade Maxime Giraud de Mauzé-sur-le-Mignon et l'USDS 3 affrontera Bessines ASPTT 3 à 14h30 au stade de Frontenay-Rohan-Rohan. Coupe Saboureau dimanche 15 novembre : l'USA Sauzéen affrontera l'USDS 2 à 14h30 au stade Jean Gervais de Sauzais-Vaussais.

Où trouver
L'HEBDO DE CHARENTE-MARITIME ?
Rendez-vous sur :
LHEBDO17.FR
Pour trouver le point de vente le plus proche de chez vous !
L'HEBDO Courrier
POUR LES LOCAVORES DE L'INFO

Marans s'installe en leader devant Aytré, Rochefort se rend à Saintes



Les Marandais sont invaincus dans le championnat de R2 - © *Rugby Marans*

CHARENTE-MARITIME - RUGBY

Marans reste invaincu dans le championnat de Régionale 2. Le derby de la Charente attend le SAR ce dimanche 15 novembre à Saintes.

Six matchs, six victoires. Personne ne fait mieux que Marans dans la poule de Régionale 2. Après avoir manqué la montée en R1 de très peu la saison dernière, les Marandais occupent la tête du championnat avec un matelas de sept points d'avance sur Aytré. Le 8 novembre, ils ont confirmé leur supériorité en s'imposant à domicile face à Bressuire avec le bonus offensif (46 à 7, huit essais à un). Forts d'une première période à sens unique (31 à 0), les Marandais n'ont pas freiné leurs velléités. Ce dimanche, ils se déplacent à La Couronne (7e) pour aller chercher un septième succès.

Rochefort vise quatre victoires de suite

Du côté des Aytrésiens, le derby à Pons a viré au succès (21 à 10, deux essais à un). Les Ciel et Blanc ont scellé leur victoire en seconde période. Solides en défense, ils n'encaissaient aucun point (15 à 10 à la pause) pour s'imposer en Haute-Saintonge. Les Aytrésiens occupent seuls la seconde place de la poule. Ils pourraient la conserver en cas de victoire à domicile, dimanche, face à Saint-Maixent (4e).

En Fédérale 3, alors que le match de Puilboreau à Blaye a été reporté, Rochefort a réalisé une très belle opération en s'imposant sur la pelouse de Parthenay (29 à 24, quatre essais à trois). S'ils encaissaient un essai à deux minutes du terme, les Rochefortais avaient fait le travail pour s'éviter un retour cruel des Deux-Sévriens. Le SAR Rugby signait un troisième succès consécutif avant de terminer son bloc, ce dimanche, à Saintes, qui a souffert à Niort (49 à 3, sept essais à zéro). Rochefort (4e) tentera donc la passe de quatre pour revenir sur le trio de tête. Puilboreau essaiera de finir du mieux possible sa série de rencontres avec la réception de Parthenay.

Arnaud Bébien (CLP)

Surgères : une première victoire pour les Rouge et Noir féminines



Les U18 et les seniors féminines se déplaceront à Saint-Jean-d'Angély, samedi 14 novembre - © *Odette Huet (CLP)*

Dimanche 8 novembre, les seniors féminines ont joué en lever de rideau des seniors masculins. Elles ont remporté leur match sur le fil (38 à 36) face à Parthenay. Le premier de la saison. « *C'est une belle victoire,* se réjouit Sylvain Gouineau, l'un des entraîneurs. *Cela fait deux semaines que nous préparons ce match. L'objectif était de le gagner à la maison. Nous devions passer un cap. Et nous l'avons fait aujourd'hui.* »
Durant tout le match, les Surgériennes n'ont rien lâché. Elles ne gagnent que de deux points, « *mais la victoire est là, c'est le principal* ». Rencontre après rencontre, les joueuses progressent : « *On a vu du jeu après contact. Il n'y a pas grand-chose de plus à dire sauf que l'équipe est vraiment en train de monter en puissance* ».
Même si l'effectif était suffisant, « *nous allons avoir de nouveaux renforts. Nous avons eu un message fort de Sitti Ben Hamidou, une joueuse Élite du Stade rochelais. Elle a été présente aujourd'hui pour les filles.* » Les filles ont une marge de progression très importante. « *Nous allons encore progresser et gagner nos autres matchs.* »
Quant aux U18, elles ont perdu 12 à 65 contre Saintes. « *Même si nous sommes sur une création d'équipe, nous avons vu de très belles choses*, note le coach surgérien. *Offensivement, nous sommes très bons. Il faut encore travailler sur les plaquages et la défense.* » Et de saluer la cohésion des joueuses. « *Nous aurons de belles années à venir.* »

1.000 mètres de natation dans le Vieux Port pour le Défi Aufrédy

LA ROCHELLE - NATATION

La Rochelle Triathlon organise le Défi Aufrédy les 5 et 6 juin 2027, une épreuve de natation dans le Vieux Port ouverte à tous dès 16 ans, sans chrono ni classement, pour célébrer ses 35 ans d'existence.



La Rochelle Triathlon propose 300 dossards pour nager dans le Vieux Port - © *Arnaud Bébien (CLP)*

Le Défi Aufrédy - du nom de la maternité et du premier hôpital de La Rochelle - s'annonce comme un temps fort et populaire de l'édition 2027 du triathlon de La Rochelle. Partie à Châtelaillon pour des raisons d'incompatibilité de date dans la ville préfecture, l'épreuve fera son retour les 5 et 6 juin 2027. Et ce, à travers une épreuve de natation de 1.000 mètres dans le Vieux Port. Les inscriptions (300 dossards) ouvrent dimanche 15 novembre à 19 heures (*).

Club phare avec son équipe féminine en Division 1 de triathlon, sans oublier deux formations en D1 de duathlon, menées par Léa Houart, vice-championne du monde U23 et Antoine Lamarche, 4e mondial en para, La Rochelle Triathlon fête ses 35 ans d'existence. Avec des idées qui font mouche dont celles de proposer, à l'occasion du Triathlon, l'opportunité unique de nager dans le Vieux Port et le chenal, normalement interdits à la natation.

Le concept : pas de chrono ni de classement, avec ou sans matériel. Juste pour le plaisir de profiter du lieu sur 1.000 mètres. Une « baignade » ouverte à tous, dès 16 ans le jour de l'épreuve, samedi 5 juin à partir de 19h30 (temps limité à 45 minutes). Le départ aura lieu dans le Vieux Port, avant un passage entre les tours. La boucle fera un crochet dans le chenal avant de revenir dans le Vieux Port pour sortir au pied de la tour Saint-Nicolas.

Arnaud Bébien (CLP)

» (*) **Inscriptions : klikego.com/inscription/half-des-deux-tours-2027/triathlon/**

Yann Rimbault, coach du SCS Rugby : « On se prend pour d'autres »



Dimanche 15 novembre, les Rouge et noir se déplacent à Niort, pour un deuxième derby - © *Odette Huet (CLP)*

Dimanche 8 novembre, au coup de sifflet final, les Rouge et Noir de Surgères pouvaient savourer leur large victoire face à Sainte-Foy-la-Grande (52-7) pour le compte de la 7e journée de Fédérale 3. Pourtant, malgré l'ampleur du score, leur entraîneur, Yann Rimbault, ne cachait pas sa déception : « *Très clairement, c'est encore trop brouillon. Ce n'est pas du tout ce qu'on a voulu mettre en place* », déplore-t-il. Le technicien a tenu à saluer le mérite de ses adversaires : « *Bravo à Sainte-Foy, qui a réalisé un match remarquable. Les joueurs ont été très courageux.* » Un hommage qui contraste avec la sévérité de son analyse concernant ses propres troupes. « *On se prend pour d'autres […] Si on ne fait rien, si on ne change rien, on va prendre 40 points à Niort. C'est ce qui nous attend* », prévient-il sans détour. Car au-delà des huit essais inscrits et de l'écart au tableau d'affichage, Yann Rimbault retient surtout les approximations et les difficultés de ses joueurs à appliquer les consignes. Malgré ce constat préoccupant, l'entraîneur tente de relativiser : « *Ce n'est pas grave, on a gagné et on passe à autre chose. Que Niort ne s'inquiète pas !* » Une pointe d'ironie qui ne masque toutefois pas ses interrogations à l'approche du prochain rendez-vous. Car c'est désormais le derby face à Niort qui se profile, avec une semaine de travail pour corriger les imperfections et retrouver le jeu attendu par leur entraîneur. « *On verra ce qu'il en ressort. Mais je ne sais pas si les joueurs comprennent ce qu'on veut mettre en place* », conclut Yann Rimbault.

Périgny a eu chaud, Rochefort à l'heure de la Coupe de France



Périgny a sauvé les meubles avec un nul face à Châtellerault - *© FC Périgny*

CHARENTE-MARITIME - FOOT

Alors que Périgny tient bon en Régional 1, Rochefort reçoit la Juventus Papus (R2) en Coupe de France dimanche 15 novembre à 14h, au stade municipal de Périgny.

Les joueurs du FC Périgny doivent une fière chandelle à Romain Rousseau. Le 7 novembre, face à Châtellerault, le Pérignacien a sorti son équipe d'une situation qui semblait désespérée. Après l'ouverture du score par Romain Rousseau dès la 4e minute, le FCP a subi face aux Viennois. Ces derniers égalisaient en effet à la 50e minute avant de prendre l'ascendant dix minutes plus tard (2 à 1). Relancée, la partie s'annonçait mal embarquée pour les locaux. Imprécis face aux cages, Périgny laissait filer des occasions très importantes. Il ne restait pas longtemps à jouer quand Romain Rousseau égalisait à la 90e minute.

Une première depuis 35 ans pour Rochefort

Sortis de la Coupe de France par Brive (1-0) au stade du 6e tour, les Bleus occupent la 4e place de Régional 1, à un point de la réserve angoumoisine, 3e. Avec ce nul face à Châtellerault, Périgny préserve aussi son invincibilité à la maison. Le coach Damien Leclère, lui, ne manquait pas de pointer les difficultés défensives de son équipe, tout autant que l'inconstance de certains joueurs à leur poste respectif. Périgny s'en sort bien et possède même un matelas intéressant sur la zone rouge après sept matchs disputés (quatre victoires, deux nuls, une défaite).

Après son très beau parcours lors de la dernière édition de la Coupe de France (32e de finale), le FC Périgny sera derrière le Rochefort FC dimanche 15 novembre (à 14 heures) à l'occasion du 7e tour de la compétition. Le RFC est le dernier représentant de Charente-Maritime. Privés d'un stade aux normes fédérales pour recevoir, les Rochefortais, pensionnaires de R2, accueillent en effet au stade municipal à Périgny le club de Haute-Garonne de la Juventus Papus (R2). Ce 7e tour est une première depuis 35 ans pour Rochefort.

Arnaud Bébien (CLP)

Route du Rhum : l'Atlantique fait de gros dégâts

CHARENTE-MARITIME - VOILE

Sur les six skippers charentais-maritimes que nous vous présentions le 29 octobre, seuls quatre sont encore en course. Violette Dorange et Alexis Thomas ont été contraints à l'abandon.



Violette Dorange a finalement renoncé à repartir - *© Archives L'Hebdo 17*

Cette 13e édition de la Route du Rhum restera comme l'une des plus difficiles. En témoigne le nombre d'abandons - 18 - depuis le départ de la course à Saint-Malo, dimanche 1er novembre. Parmi eux, deux Charentais-Maritimes ont été contraints à abdiquer : Violette Dorange (Imoca, Initiatives Cœur), victime d'une collision avec Romain Pillard, et Alexis Thomas (Class40, AfterData - Elcia), victime d'une avarie de safran et de plusieurs casses. Après une escale à La Corogne, en Espagne, le Rochelais a décidé de ne pas repartir.

À l'heure de boucler la présente édition mardi 10 novembre, il ne restait donc plus que quatre marins du département encore en course. Le mieux classé était Robin Marais (Respire - Ma Chance Moi Aussi) : il pointait en 16e position sur 18 de la classe des Imoca et se trouvait à 1.146 milles nautiques de l'arrivée à Point-à-Pitre en Guadeloupe. À 440 milles nautiques derrière lui, Stéphane Bodin (Wasabiii), 30e sur 42 de la Class40, tentait de refaire son retard sur ses devanciers. Une tâche très compliquée pour celui qui n'avançait qu'à 2,1 nœuds ce jour-là…

Toujours en Class40, Jean-Baptiste Ternon (MicOdyssey) connaissait des vents plus favorables. Pour son premier « Rhum », le marin rochefortais naviguait à la 38e place et avait encore plus de 1.800 milles nautiques à parcourir avant de rallier la Guadeloupe. Enfin, dernier skipper du département, Titouan Pillard (Use It Again for Youth) atteignait le 8e rang sur 12 de la classe des Vintage Mono.

Clément Vidal

Surgères : un week-end très positif pour les pongistes du cru



L'équipe 3 a battu son homologue fourasine - *© Odette Huet (CLP)*

Samedi 7 et dimanche 8 novembre, les pongistes surgériens ont remporté six de leurs sept matchs. « *C'est un week-end très positif en termes de résultats* », indiquait Pierre-Henri Grenon, le président du club. L'équipe 1 a battu Nieul-sur-Mer sur le score de 11-3. Ce qui la place en tête de la poule avec 12 points. « *On prend un petit avantage confortable pour notre objectif clairement affiché de monter en Régionale 2,* poursuivait le président et joueur. *Ce serait une première dans l'histoire du club.* »

En Pré-régionale, l'équipe 2 a battu Saint-Germain-de-Lusignan, 12-2 ; l'équipe 3 est sortie vainqueur de Fouras, 9-5. « *Cette année, nous avons des formations très compétitives. C'est dû aux recrues estivales.* » En Départementale 2, l'équipe 4 a battu Royan, 14-0. Tandis qu'en Départementale 3, l'équipe 5 est victorieuse d'Atlantique TT, 11-3, et l'équipe 7 a battu Fouras, 12-2. Seule l'équipe 6 a perdu son match face à Fouras, 4-10. « *Sur nos sept équipes, il y en a cinq qui peuvent monter, de la 1 à la 5. C'est assez exceptionnel. Nous avons une fin de phase qui s'annonce très alléchante, avec de beaux objectifs à aller chercher.* »

Le souhait du président, clairement affiché, est d'avoir au moins deux équipes, voire trois, en Régionale, en phase 2. « *Sur les deux en Pré-régionale, on aimerait en voir une, sinon les deux, monter en Régionale 3. L'équipe 2 est en bonne posture, avec un match décisif contre Aigrefeuille-d'Aunis. L'équipe 3 est actuellement deuxième. Elle peut encore espérer la montée.* » Les pongistes vont avoir des matchs cruciaux à gagner pour viser cette montée.

St-Georges-du-Bois : la Team Plaisir Hunter s'illustre sur le circuit national



Les cavalières georgipolitaines ont brillé ces dernières semaines - *© Les Cavaliers du Plaisir*

La Team Plaisir Hunter, portée notamment par Pauline Buttard, des Cavaliers du Plaisir, a signé de belles performances sur le circuit NSE Hunter Élite, avec une qualification pour le Top 10 d'Équita Lyon à la clé. Composée de Pauline Buttard, d'Anne Bouyer, gérante des Écuries Anne Bouyer, et de sa cavalière Céline Saint-Martin, l'équipe s'est classée 5e de la finale par équipes, disputée les 10 et 11 octobre à Lamotte-Beuvron. Un résultat qui a permis à Pauline Buttard et Anne Bouyer de décrocher leur billet pour le Top 10, organisé les 28 et 29 octobre à Équita Lyon. Céline Saint-Martin a également terminé 3e du challenge amateur 3 avec Dignorita. À Lyon, Anne Bouyer s'est classée 4e de la Style Élite avec Ikathée, tandis que Pauline Buttard a pris la 7e place de l'Équitation Amateur 1 avec Donnemoi du Kiff. Ces résultats récompensent le travail et la régularité des cavalières dans une discipline exigeant technique et complicité avec le cheval. Pour 2027, Pauline Buttard entend poursuivre sa progression, former de nouveaux chevaux et participer aux championnats de France à Tours, en septembre, puis à ceux des enseignants, en octobre, à Lamotte-Beuvron.



Le commissaire de l'exposition Corentin Charbonnier devant « la galaxie du métal » qui a nécessité deux ans de recherche pour répertorier les sous-genres - *© Corentin Charbonnier*

À la médiathèque de Rochefort, la musique métal dans tous ses états

EXPOSITION. Jusqu'au 2 janvier, Corentin Charbonnier, docteur en anthropologie, propose ***Tout n'est pas sombre : métal à la vie, à la mort***. Vendredi 13 novembre, le groupe Wegferend y donnera un concert.

Créée de A à Z spécialement pour la médiathèque Erik Orsenna, l'exposition intitulée *Tout n'est pas sombre : métal à la vie, à la mort* est exceptionnelle à plus d'un titre. Celle-ci regroupe pas moins de 250 objets appartenant à une cinquantaine d'artistes graphiques (peintres, photographes, dessinateurs) et cent trente groupes représentés au travers de photos, images et archives. « *Dans le métal, on parle beaucoup d'imagerie de mort mais aussi de rapport à la nature. Je trouvais intéressant de faire le lien entre ces deux thèmes pour évoquer les cycles de la vie dans la scène métal* », explique Corentin Charbonnier, docteur en anthropologie, qui a notamment réalisé une thèse sur le festival Hellfest. En 2024, il a aussi œuvré avec Milan Garcin pour l'exposition *Métal - Diabolus In Musica* à la Philharmonie de Paris. À cette occasion, il a collaboré avec le graphiste Førtifem, auteur de l'affiche de l'exposition à la médiathèque.

52 %
d'artistes féminines

L'objectif est de faire découvrir l'iconographie de la scène métal, montrer la diversité des artistes, des genres et des sous-genres. « *L'exposition se devait d'être accessible au public de 3 à 77 ans. C'était un défi car il ne fallait pas que ce soit choquant et que les enfants puissent y aller*, souligne Corentin Charbonnier. *L'enjeu est de casser les représentations liées au métal. Ce serait une musique sombre et réservée à un public initié.* » Principal stéréotype, ce genre musical serait essentiellement masculin. « *Dans l'expo, 52 % des artistes sont des femmes*, précise-t-il. *Il faut que le métal soit démocratisé sans être stigmatisé comme c'est parfois le cas dans les médias. On nous dit souvent qu'il s'agit d'une musique occidentale. Or, des groupes viennent du Togo, d'Asie et du Brésil. Des artistes font aussi des pochettes d'albums, de la peinture ou de la photo. Le métal, c'est aussi une culture et pas seulement une musique ou un bruit (rires)* ». En bonne place dans l'expo figurent des groupes français tels Gojira et Mass Hysteria. Avec ce dernier, reconnu comme l'un des plus puissants sur scène, Corentin Charbonnier a imaginé une exposition itinérante. Elle est d'ailleurs passée, le 6 novembre dernier, par le Crossroad, la salle de concert d'Angoulins. De plus, des formations internationales comme Metallica, Slayer ou Iron Maiden sont mises en valeur, en vitrine, avec des objets telles des guitares. Parmi ses groupes, il y a un avec lequel Corentin Charbonnier a noué des liens particuliers : Soufly et son chanteur brésilien charismatique Max Cavalera. Avec son frère Igor, ils ont révolutionné le genre, dans les années 90, avec le groupe Sépultura, mélange de grosses guitares, de voix rauques et de sonorités traditionnelles. « *Il y a vingt ans, on s'était rencontré avec Max Cavalera pour réaliser des interviews pour un petit média*, confie Corentin. *Nous avons travaillé avec eux lors de l'expo à la Philharmonie de Paris. En parallèle, j'ai décidé de faire un documentaire, en cours de montage, sur la transmission dans la famille Cavalera. Elle se déplace, tourne et joue en famille. Je trouvais passionnant que Max ait un groupe avec chacun de ses enfants, sa femme est la manageuse, la conjointe de son fils Igor Amadeus est dans un groupe. C'est un super sujet d'étude.* »

Damien Carboni



La vitrine consacrée à la famille de Max Cavalera rassemble de nombreux objets - *© Damien Carboni*



Une vitrine est consacrée au groupe français Gojira devenu célèbre suite à sa prestation aux JO de Paris 2024 - *© Damien Carboni*



Influencé par Pink Floyd, le trio toulousain Wegferend donne un concert, vendredi 13 novembre, à la médiathèque - *© Lionel Presqué*

JEUDI 12

EXPOSITION

● **FOURAS-LES-BAINS**
Sur les pas de… Mark Bradford, exposition de l'atelier d'art contemporain Seller jusqu'au samedi 14 novembre à la médiathèque. Contact au 05.46.84.29.31.

VENDREDI 13

BELOTE

● **AUTHON-ÉBÉON**
Concours de belote du club de l'amitié Aujac-Authon-Sainte-Même à 13h30 à la salle des fêtes. Réservation 12 € au 06.86.62.80.89.

EN FAMILLE

● **PONT-L'ABBÉ-D'ARNOULT**
Bourse à l'enfance (jouets, vêtements, puériculture, déco) de 9h à 18h à l'Éventail. Contact sur apel@lasallesaintlouis.fr

LOTO

● **SAINT-HILAIRE-DE-VILLEFRANCHE**
Loto de Nempont Racing Team à 20h30 à la salle des fêtes. Animé par Fred, 2 € le carton, formules à 15 et 20 €, ouverture à 18h30. Réservation au 06.59.67.11.14 ou 06.27.19.90.86.

● **SAINT-JULIEN-DE-L'ESCAP**
Loto du club de l'amitié à 20h15 à la salle des fêtes. Animé par Phil, 2 € le carton, formules à 15 et 20 €, ouverture à 19h. Réservation au 05.46.26.37.54.

● **SURGÈRES**
Loto des Tamalous 17 à 20h au Castel Park. Animé par Mimi, 2 € le carton. Réservation au 06.73.00.58.88.

SCÈNE

● **LANDRAIS**
Soirée karaoké de l'Amicale de Landrais à 19h30 à la salle des fêtes, animée par Astrid Boop. Entrée seule 5 €. Entrée gratuite pour toute réservation de planche apéro mixte 10 € par personne au 06.70.19.27.09 ou 06.11.48.98.41.

SAMEDI 14

BELOTE - TAROT

● **COURÇON-D'AUNIS**
Concours de belote du club des aînés de l'entraide courçonnaise à la salle socioculturelle. Inscription 10 € à partir de 13h.

● **FONTENET**
Concours de belote d'Au cœur de Fontenet à 14h à la salle des fêtes. Inscription 10 € avant le 13 novembre au 06.32.88.40.05.

● **FRONTENAY-ROHAN-ROHAN (79)**
Concours de tarot de la SEP Jeux à 14h à la salle de la Tour du Prince (médiathèque). Participation 10 €, au profit du Téléthon.

● **HAIMPS**
Concours de belote des Loisirs du village à 14h à la salle des fêtes. Inscription à partir de 13h30.

● **LA ROCHELLE**
Concours de belote de La boule en bois à 14h30 à la salle Henri Moulinier. Inscription obligatoire 9 € au 06.46.15.07.25 ou 06.61.47.02.94.

● **LA VILLEDIEU**
Concours de belote de la Carmagnole à 13h30 à la salle des fêtes. Réservation 10 € au 06.62.74.48.03.

● **SAINT-OUEN-D'AUNIS**
Concours de belote à 14h. Inscription 10 € au 06.87.58.86.59.

BRADERIE

● **FRONTENAY-ROHAN-ROHAN (79)**
Foire du livre policier (science-fiction, thriller, espionnage et fantastique) organisée par Soleil du Marais de 9h à 18h à la Chabotte. Contact au 05.49.04.55.30.

● **SAINTES**
31e bourse d'échange auto, moto, pièces détachées, documentations, samedi 14 et dimanche 15 novembre à l'espace Mendès France. Entrée gratuite. Renseignement au 07.81.45.39.50 ou 07.67.28.14.17.

EN FAMILLE

● **LA CROIX-COMTESSE**
La ludothèque des Vals de Saintonge organise une soirée jeux à 20h à la salle communale. Gratuit. Renseignement au 05.46.33.37.14.

● **MAUZÉ-SUR-LE-MIGNON (79)**
Après-midi jeux de société proposé par l'APEI dès 15h au centre socioculturel, animé par Thomas d'Oika Oika. Gratuit. Contact sur apei.mauze@gmail.com

● **NIEUL-SUR-MER**
Vide ta chambre de l'AIPE samedi 14 et dimanche 15 novembre de 8h30 à 17h30 à l'espace Michel Crépeau. Renseignement sur aipe.nieul@gmail.com

● **SAINT-AGNANT**
Loto des enfants (6-12 ans) organisé par Nos p'tits papillons du FEP à 14h30 à la salle des fêtes. 3 € le carton, ouverture à 13h30. Au profit du service pédiatrie de Rochefort. Inscription obligatoire au 06.19.98.12.70.

EXPOSITION

● **CROIX-CHAPEAU**
Expo photos sur le thème *Voyage dans le monde* samedi 14 et dimanche 15 novembre de 14h à 17h30 à la salle Aunis, organisée par le comité des fêtes. Gratuit.

● **SAINT-XANDRE**
Les talents Saint-Xandrais, exposition céramique, peinture, collage et photo, samedi 14 et dimanche 15 novembre de 10h à 19h à l'Agora. Vin d'honneur dimanche à 12h. Entrée libre.

FÊTE - FESTIVAL

● **NIORT (79)**
Japan Otaku festival samedi 14 et dimanche 15 novembre de 10h à 18h au parc des expositions. Concerts, cosplay, dédicaces, conférences, jeux vidéo, expositions, jeux collectifs. Prévente jusqu'au 13 novembre : 1 jour 12 €, week-end 18 €. Sur place : 1 jour 14 €, week-end 22 €. Billetterie sur japanotakufestival.com

La Rochelle : au Fifav, l'aventure se conjugue (aussi) au féminin



La navigatrice rochelaise Isabelle Autissier sera l'invitée d'honneur de ce 23e Festival du film et du livre d'aventure - © *Hugo Lafitte*

Le festival international du film et du livre d'aventure revient du 16 au 22 novembre pour une 23e édition. Cette année, les aventurières tiendront une place particulière au sein de la programmation.

Projections de films, rencontres littéraires, expositions, podcasts… Pour sa 23e édition, le Festival international du film et du livre d'aventure (Fifav) de La Rochelle ne déroge pas aux ingrédients qui ont fait le succès de sa recette ! L'événement revient du lundi 16 au dimanche 22 novembre pour le plaisir des presque 40.000 passionnés qui fréquentent chaque automne les allées de l'Espace Encan.

Un prix de l'aventurière, 10 femmes en lice

Cette année, l'invitée d'honneur est la navigatrice, écrivaine et militante rochelaise Isabelle Autissier. Le festival lui rendra hommage avec la projection, mercredi 18 novembre à 21h05 à l'auditorium Michel-Crépeau, de *Sillage(s) Isabelle Autissier*, réalisé par Laurent Joffrion. Un film inédit qui propose de revenir sur l'histoire de cette figure inspirante. La navigatrice ira également à la rencontre de ses lecteurs dimanche 22 novembre à 17h30 à l'auditorium du musée maritime. Avec eux, elle retracera son parcours littéraire et évoquera ses sujets de prédilection. Les festivaliers ne manqueront pas non plus de découvrir la grande exposition *Isabelle Autissier, Passeuse d'océans*, que l'association Fifav lui consacre au musée maritime jusqu'au 3 janvier 2027 (accès gratuit pendant le festival).

Aussi, Isabelle Autissier remportera-t-elle le Prix de l'aventurière, décerné chaque année depuis 2017 par le festival ? À voir… Quoi qu'il en soit, la Rochelaise figure parmi les 10 femmes en lice dont le film sera peut-être récompensé : Anne Lapied, pour *Un caillou dans la chaussure* ; Cyrielle Houard pour *Un pèlerinhâge en Écosse !* ; Emmanuelle Périé-Bardout, pour *Subantartica, une expédition à la recherche des forêts animales marines* ; Pauline Labrot, pour *L'odyssée du Danube* ; Sarah Moon Howe, pour *L'extraordinaire voyage de Mister Jack* ; Léa Varnerot, pour *Les rivières secrètes de Nakanaï* ; Zoé Seigneurin, pour *Extraordinaire* ; Micheline Rambaud, pour *Les femmes les plus hautes du monde* ; Coralie Triper et Astrid Garin pour *Oxygène*. Et donc Isabelle Autissier pour *Sillage(s) Isabelle Autissier*. Un jury composé d'une autrice, d'une navigatrice et d'une journaliste adoubera l'une de ces 10 femmes pour « *sa personnalité, ses valeurs et son engagement* ».



L'auditorium Michel-Crépeau devrait une nouvelle fois faire le plein à l'occasion du Fifav - © *Hugo Lafitte*

155
rendez-vous

Outre Isabelle Autissier, le Fifav 2026 s'intéressera également à deux autres figures maritimes rochelaises. La première s'appelle Charline Picon, triple médaillée aux Jeux Olympiques en voile. La réalisatrice Sophie Mestre lui a consacré un film, *Charline Picon, histoire d'un souffle*, qui sera projeté mardi 17 novembre à 21h à l'auditorium de l'Espace Encan. Ce documentaire de 52 minutes retrace notamment le naufrage que la championne, son conjoint et leur fille ont subi en mai 2025 au large de la Polynésie. La seconde personnalité, c'est Bernard Moitessier. Le célèbre marin rochelais est à l'honneur dans le biopic *Moitessier, l'homme qui refusa la gloire*, réalisé par Sabine Emiliani. Ce documentaire de près d'une heure revient sur la décision de Bernard Moitessier d'abandonner, en 1969, la première course autour du monde à la voile, en solitaire et sans escale alors qu'il en est le leader. À voir à l'auditorium de l'Espace Encan mercredi 18 novembre à 18h45.

Au total, ce 23e Fifav proposera près de 155 rendez-vous, dont 49 projections de films (24 seront en compétition), trois expositions, 25 rencontres « Aventure et littérature », ou encore cinq séances « Écoutez l'aventure ». À noter enfin que le film *Extraordinaire*, de Léo Rattez, sera diffusé hors les murs dimanche 15 novembre à 18h au cinéma Michel Legrand de Saint-Palais-sur-Mer. *Extraordinaire* évoque un voyage en surf au gré du vent, des vagues, de l'imprévisible, où la reconnexion à la nature l'emporte sur la performance.

Clément Vidal

Programmation complète du festival à découvrir sur fifav-larochelle.com

FOIRE - SALON

● **LA ROCHELLE**
Libre livre, salon du livre associatif, samedi 14 et dimanche 15 novembre de 10h à 18h à la salle de l'Oratoire, organisé par C-Malin. Entrée gratuite.

LOTO

● **ANDILLY-LES-MARAIS**
Lotos proposés par les anciens du rugby de Puilboreau, samedi 14 novembre à 20h30 et dimanche 15 novembre à 14h à La Passerelle. Animés par JB, 2 € le carton, plaques acceptées, ouverture des portes à 18h30 et 12h. Réservation 5 € (déduits lors de vos achats de cartons) sur helloasso. Renseignement au 06.82.71.42.62.

● **AULNAY-DE-SAINTONGE**
Loto organisé par l'amicale du judo taïso à 20h à la salle des fêtes. 2 € le carton, ouverture des portes à 19h. Réservation au 06.36.83.37.21 ou 06.76.54.00.62.

● **CHAILLÉ-LES-MARAIS (85)**
Loto proposé par le FC2 Sud Vendée à la salle du Pré Vert. Animé par Christophe, ouverture des portes à 19h30. Réservation au 06.78.70.06.75 ou 07.62.52.23.03.

● **CHARRON**
Lotos organisés par l'Avenir sportif de la baie samedi 14 novembre à 20h30 et dimanche 15 novembre à 14h30 à la salle des fêtes. 2 € le carton, ouverture des portes à 19h et 13h. Réservation obligatoire au 06.75.91.60.21.

● **LA ROCHELLE**
Loto proposé par le twirling club à 20h30 à la salle des fêtes de La Pallice. Formules à 12, 15, 20 et 30 €, ouverture des portes à 19h30. Réservation au 06.50.00.66.56.

● **MARENNES**
Loto organisé par l'étoile sportive de St-Just-Luzac à 21h au centre de loisirs. 2 € le carton, ouverture des portes à 18h30. Réservation par SMS au 06.10.41.27.61 ou 06.76.36.44.62.

● **SAINT-JEAN-DE-LIVERSAY**
Loto de l'association pour la pérennité du Souvenir, de l'amicale Diables Bleus et de Ravenala 17, à 20h15 au complexe socioéducatif. Animé par Phil, 2 € le carton, formules à 15 et 20 €, ouverture des portes à 17h30. Réservation au 05.46.27.23.80.

● **SOUBISE**
Loto à 20h30 à la salle des fêtes. 2 € le carton, ouverture des portes à 19h. Au profit des Baroudeuses sans frontières. Réservation au 07.57.63.29.61.

● **SURGÈRES**
Loto organisé par Hélène FM et Vog Radio à 20h30 au Castel Park. 42 quines, 2 € le carton, ouverture des portes à 19h. Réservation non placée au 05.46.07.13.51.

NOËL

● **MATHA**
Marché de Noël de l'École de la Providence samedi 14 novembre de 10h à 19h et dimanche 15 novembre de 10h à 18h à la salle des fêtes. Contes pour enfants, visite du Père Noël.

PÉTANQUE - PALETS

● **LA ROCHELLE**
Concours de pétanque organisé par l'association Éole, au boulodrome de La Pallice. Inscription 14 € la doublette dès 13h30.

SCÈNE

● **AIGREFEUILLE-D'AUNIS**
La Compagnie Sganarelle présente la pièce *Des gens bien ordinaires* samedi 14 novembre à 20h30 et dimanche 15 novembre à 15h à la salle des fêtes. Adulte 10 €, -16 ans 6 €, -10 ans gratuit. Réservation sur helloasso. Renseignement (de 18h à 20h) au 06.88.41.01.19.

● **FRONTENAY-ROHAN-ROHAN (79)**
Concert de l'ensemble lyrique Bellavoce à 18h en l'église. Participation libre. Renseignement sur bellavoce@outlook.fr

● **ÉCHILLAIS**
Concert de gospel du groupe Hope à 20h au foyer municipal, proposé par le club du temps libre. Réservation 10 € au 06.60.28.11.86 ou 06.75.27.52.51.

● **SAINT-LAURENT-DE-LA-PRÉE**
La Cie Les Tintamarres présente la pièce *Comme un balai* à 20h30. Adulte 10 €, -12 ans gratuit.

● **SAINT-NAZAIRE-SUR-CHARENTE**
Scène en chœur présente la pièce *Un ouvrage de dames* samedi 14 novembre à 20h30 et dimanche 15 novembre à 15h à la salle des fêtes. Première partie : *L'agence matrimoniale* sketch de David-Olivier Defarges. Entrée au chapeau.

● **VARAIZE**
La Cie théâtrale Les Zigs' en Scène présente la comédie *Chipolatas !* à 20h30 à la salle des fêtes. Adulte 8 €, gratuit -12 ans gratuit. Réservation au 06.74.23.22.91.

DIMANCHE 15

BELOTE

● **CHAMPAGNÉ-LES-MARAIS (85)**
Concours de belote de la société philharmonique à 14h à la salle des fêtes. Inscription 10 € à partir de 13h30. Renseignement au 06.14.76.50.42.

BRADERIE

● **LA VERGNE**
Bourse aux vêtements et aux jouets du foyer rural de 10h à 17h à la salle municipale. Renseignement au 07.75.68.89.59.

EN FAMILLE

● **CABARIOT**
Bourse à l'enfance de 0 à 16 ans des P'tites canailles de 8h à 17h à la salle des fêtes. Renseignement au 05.46.83.47.33.

● **CHAMBON**
Bourse à l'enfance de l'APE de 9h à 17h à la salle des fêtes. Renseignement au 06.74.70.05.25.

● **CHERBONNIÈRES**
Bourse pour enfants et ados organisée par l'APE de la Nie de 9h à 17h à la salle des fêtes. Jouets, vêtements, jeux vidéo, livres, accessoires... Renseignement au 06.76.43.65.63.

● **FOURAS-LES-BAINS**
Bourse aux jouets de L'Îlot Z'enfants de 9h à 17h à la salle Roger Rondeaux.

● **SAINT-CHRISTOPHE**
Foire aux mômes de l'APESC de 8h30 à 17h à la salle polyvalente. Renseignement au 06.81.14.31.54.

Les huiles de Fabé sont exposées au Comptoir local de Surgères

Depuis le 31 octobre, Fabrice Bettrancourt, Fabé de son nom d'artiste, a accroché ses tableaux aux cimaises du Comptoir local.


Les œuvres de Fabé seront visibles jusqu'au jeudi 19 novembre - © *Odette Huet (CLP)*

Originaire de Dijon, Fabé a vécu à Paris avant de s'installer à Vandré, sur la commune de La Devise. L'artiste peint depuis une trentaine d'années et a déjà exposé ses huiles dans plusieurs villes françaises, de Paris à Lille en passant par Nice, mais aussi à Londres et dans des pays comme en Allemagne.

Fabé travaille exclusivement à l'huile, une technique qu'il préfère à l'acrylique pour sa texture et son rendu. « *Je trouve que les couleurs à l'huile sont plus riches, et c'est une autre technique.* » Pour réaliser ses œuvres, il puise son inspiration dans les lieux qu'il a visités, du Sénégal à la Charente-Maritime, en passant par Paris et le Var, mais aussi dans des photographies. « *Il y a quelques natures mortes, mais il y a beaucoup plus de paysages ou de villes et villages.* » L'artiste s'autorise toutefois une certaine liberté dans leur interprétation : « *Je ne les reproduis pas exactement, je modifie l'espace qu'il y a derrière pour mieux structurer ma composition* », précise-t-il.

Odette Huet (CLP)

Conférence de Fabé, samedi 14 novembre à 14h, à la Micro-Folie.

Saint-Jean-d'Angély : une dernière nuit entre quatre murs

Dans le cadre du cycle de conférences *Justice et Société*, porté par l'ancien magistrat Régis de Jorna, l'A4 propose une représentation de *Prison centrale - Et maintenant je sors demain*, par la Cie Des Puys, jeudi 19 novembre à l'Eden.


Aymeri Suarez-Pazos interprète le personnage qu'il a écrit et mis en scène - © *Compagnie des Puys*

Quatorze années derrière les barreaux et des milliers de mots à libérer. Dans la solitude de sa cellule, un homme redécouvre le monde extérieur à travers des courriers jamais lus. Condamné pour des faits commis alors qu'il était mineur, il s'apprête à retrouver la liberté. Dans *Prison centrale – Et maintenant je sors demain*, la compagnie Des Puys explore le pouvoir libérateur de l'écriture. Le protagoniste renoue avec les mots, comme il l'avait fait la veille de sa condamnation.

Un synopsis intime et intrigant, qui prendra toute sa dimension sur scène jeudi 19 novembre à 20h à l'Eden, à l'invitation de l'association A4. À travers une polyphonie, la pièce interroge les sentiments de l'homme. Elle mêle la rage et l'espoir de retrouver la lumière du jour dans un spectacle d'une heure et douze minutes. Cette œuvre est présentée dans le cadre de la troisième édition des conférences *Justice et Société* de l'ancien magistrat Régis de Jorna. Cette dernière journée imaginaire en prison marque la fin de ces rencontres.

Bien que son sujet puisse paraître complexe, cette pièce de théâtre s'adresse à tous les publics à partir de 13 ans. Récompensée par la médaille d'argent du Concours international francophone d'écriture dramatique *Vivons les mots !* en 2024, l'œuvre saura faire réfléchir petits et grands sur le milieu carcéral et, plus largement, sur la condition humaine.

Charlotte Di Lelio

Représentation jeudi 19 novembre à 20h à l'Eden. Tarif B (de 12 à 23 €). Réservation au 05 46 59 41 56 ou sur HelloAsso.

Le trio Breaking Trad propose un voyage musical en Irlande

Le théâtre de la Coupe d'Or à Rochefort invite les mélomanes à embarquer pour l'Irlande jeudi 12 novembre à 20h30 au Casino de Fouras-les-Bains et vendredi 13 novembre à 20h30 aux Halles de Tonnay-Charente.

Avec leur nouvel album *Drive*, paru en 2024, Breaking Trad confirme sa place parmi les formations incontournables de la scène irlandaise. L'accordéoniste Dónal Murphy (multiple champion All-Ireland), le violoniste David Doocey (lauréat du prestigieux All-Ireland Senior Fiddle et du trophée Fiddler of Oriel), ainsi que le guitariste-chanteur Mike Galvin conjuguent une impressionnante maîtrise instrumentale.

Sur scène avec la star de la danse Michael Flatley

Ils ont notamment partagé la route et la scène avec des figures majeures telles que la star de la danse Michael Flatley, connue, par exemple, pour être le recordman de claquettes différentes réalisées dans un temps très court, Alison Krauss ou encore Tim O'Brien. Au répertoire de ce trio joué lors de ces deux concerts (durée : 1h20), quelques standards irlandais *tels Bucket of berries, Mist covered mountain, The Rainy day* ainsi que les célèbres chansons *Leaving of Liverpool* et *Boolavogue*.

Tarifs : 29 € (plein), 22 € (adhérent) et 11 € (- de 26 ans). Réservations au 05.46.82.15.15., à billetterie@theatre-coupedor.com ou en ligne : billetterie.theatre-coupedor.com

● **SAINT-PORCHAIRE**
Bourse aux jouets de l'APE de 9h à 17h. Renseignement au 07.68.40.43.71.

● **SALLES-SUR-MER**
Bourse aux jouets du foyer rural de 9h à 17h à la salle des fêtes. Renseignement au 06.81.07.43.56.

● **TONNAY-BOUTONNE**
Bourse aux jouets du comité des fêtes de 10h à 17h à la salle des fêtes. Renseignement au 06.04.48.34.64.

● **VERGEROUX**
Bourse aux jouets et puériculture du FEP de 9h à 17h30 à la salle communale. Renseignement au 06.76.51.03.43.

LOTO

● **ARDILLIÈRES**
Loto de l'amicale des sapeurs-pompiers à 14h à la salle multiculturelle. Animé par Bil', formules à 15 et 20 €, ouverture à 12h. Réservation au 06.75.87.28.40.

● **BEAUVOIR-SUR-NIORT (79)**
Loto du club de l'amitié à 14h à la salle des fêtes.2€ le carton, plaques acceptées, ouverture à 13h. Sans réservation.

● **MARSAIS**
Loto du comité des fêtes de Genouillé à 14h15 au Chat d'Eau. Animé par Phil, 2 € le carton, formules à 15 et 20 €, ouverture à 13h. Sans réservation.

● **MIGRON**
Loto de Folk danse animation migronnaise à 14h30 à la salle des fêtes. Plaques acceptées, 2 € le carton, 42 quines, ouverture à 13h. Réservation au 05.46.94.96.74.

NOËL

● **MAILLÉ (85)**
Marché de Noël de la commission municipale fêtes et loisirs, de 10h à 17h sous la halle et sur le port. Chorale La voix du marais, visite du Père Noël à la mi-journée, tartiflette ou jambalaya (9 €)...

VIDE-GRENIERS

● **LA ROCHELLE**
Brocante de la boule en bois, de 7h à 18h à la salle de Villeneuve-les-Salines. Contact au 06.46.15.07.25 ou 06.61.47.02.94.

PRÉVOYEZ DÉJÀ

BELOTE

● **SURGÈRES**
Concours de belote de Surgères Accueille, mercredi 18 novembre à 14h au Castel Park. Inscription 10 € au 07.66.75.24.28.

DÉDICACE - RENCONTRE

● **SURGÈRES**
Rencontre avec Mikolaj Lozinski, auteur du livre *Les enfants Stramer*, mercredi 18 novembre à 18h à la médiathèque. Entrée libre. Contact au 05.46.07.71.80.

EN FAMILLE

● **TONNAY-CHARENTE**
Le CAP propose *Jeux à la carte*, ludothèque éphémère du mardi 17 au samedi 28 novembre à la salle des fêtes. Jeux de société, jeux en bois, jeux surdimensionnés, espace de construction, puzzles... Horaires variables selon les jours. Entrée gratuite. Renseignement au 05.46.88.74.12.

REPAS - GASTRONOMIE

● **COIVERT**
Beaujolais nouveau et repas coq au vin, dimanche 22 novembre à 12h à la salle des fêtes, proposés par le foyer rural. Inscription 20 € au 05.16.87.95.60 ou 06.71.59.96.62.

● **ESSOUVERT**
Soirée paella proposée par l'ACCA la Diane d'Essouvert, samedi 21 novembre à 19h à la salle de l'Alliance. Adulte 25 €, -12 ans 12 €. Inscription avant le 15 novembre au 06.71.20.91.29 ou 06.64.73.64.04.

● **LE THOU**
Soirée Beaujolais de l'amicale pétanque samedi 21 novembre à 19h à la salle des fêtes, animée par Robert. Menu adulte (joue de porc / gratin dauphinois) 25 €, menu -12 ans (rôti froid / gratin) 10 €. Inscription avant le 16/11 au 06.12.01.58.41.

● **MARSAIS**
Soirée paella dansante organisée par Art Event Planner samedi 21 novembre à 20h à la salle du Chat d'Eau, animée par DJ.JB. Inscription 25 € au 06.33.02.91.00.

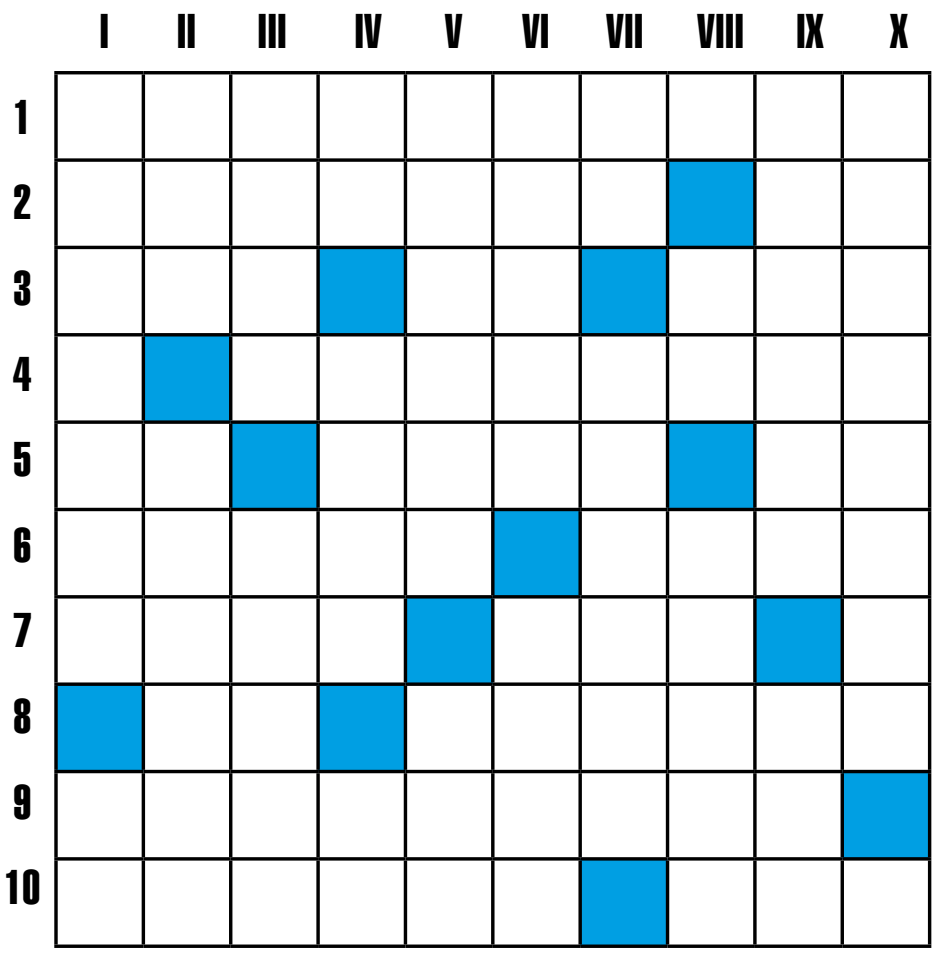
● **MAUZÉ-SUR-LE-MIGNON (79)**
Soirée choucroute du foyer rural, samedi 21 novembre à 19h30 à la salle des fêtes Alphonse Delaunay du Petit-Breuil-Deyrançon, animée par un DJ. Adulte 18 €, -13 ans 7 €. Inscription au 06.59.71.10.85.

SCÈNE

● **AULNAY-DE-SAINTONGE**
Soirée cabaret organisée par le foyer rural samedi 21 novembre à 19h à la salle municipale animée par Les 4Elles, Thierry (guitare chant années 60-70) et Baz'Band (variétés françaises). Spectacle et repas adulte 18 €, -12 ans 12 € ; spectacle seul 10 €. Au profit du Téléthon. Inscription avant le 16 novembre au 06.95.44.50.33.

● **SURGÈRES**
Carte blanche du conservatoire de musique Aunis Sud, mercredi 18 novembre à 18h30 au conservatoire. Renseignement au 05.46.07.60.47.

A vous de jouer !



HORIZONTALEMENT
1. Mettre en état d'infériorité. **2.** Malades mentaux. Fleuve ou plaine. **3.** Pronom. Non acquitté. Objet de traites. **4.** Fière. **5.** Vis. Découvreur du cap de Bonne-Espérance. Symbole. **6.** Rétablit la santé. Grivois. **7.** Homme politique britannique. Sans mérite. **8.** Abréviation de temps. Chéries. **9.** Jeune passereau. **10.** Ils ont le bras long. Qui manque d'agrément.

VERTICALEMENT
I. Accessoire de gymnase. Interjection. **II.** Produit de brasserie. Charme. **III.** Ville de Serbie. Unité rythmique d'une œuvre poétique. **IV.** On y met un doigt. Ville de l'Arabie. Suffixe chimique. **V.** Etablit par voie de conséquence. Il n'a pas de prix. **VI.** Face à Gibraltar. Repaires. **VII.** Fait des étincelles. Prend à son compte. **VIII.** Lettre grecque. Les risques de l'aventure. **IX.** Sur la Moselle. Ressentie. **X.** Fourrures.

SUDOKU

5								7
		2				5	9	
		3	7				2	
		6			7			
			8			4		
	3			9				
1	5		9	4				
2						3		
	8			5	6	1		4

SOLUTIONS - 5 NOVEMBRE

HORIZONTALEMENT
1. Cuirassier. **2.** Pigeonné. **3.** Ires. Vu. Aï. **4.** Sic. Mets. **5.** Egale. Etre. **6.** Si. OLP. Aar. **7.** Déteindre. **8.** Rist. Nuée. **9.** Attente. Ta. **10.** Té. Siestes.

VERTICALEMENT
I. Crises. Rat. **II.** Rigidité. **III.** Ipéca. Est. **IV.** Ris. Lottes. **V.** Ag. Mêle. Ni. **VI.** Sève. Pinte. **VII.** Soute. Nues. **VIII.** In. Stade. **IX.** ENA. Rareté. **X.** Réitéré. As.

9	7	3	8	6	4	5	2	1
4	2	5	3	1	7	8	6	9
1	6	8	2	5	9	3	4	7
6	8	4	5	9	3	7	1	2
3	1	7	4	2	6	9	5	8
2	5	9	1	7	8	4	3	6
8	9	1	6	4	5	2	7	3
5	3	2	7	8	1	6	9	4
7	4	6	9	3	2	1	8	5

Avis aux associations
1 annonce gratuite
Pour une 2e parution, sous forme de publicité (à partir de 39€ TTC) : contactez Franck Delapierre
. 06 98 32 09 43
. f.delapierre@lhebdo17.com

VOUS POUVEZ ENVOYER VOTRE ANNONCE

1. soit par mail
annonce@lhebdo17.com
(rédigez votre mail selon le modèle ci-contre)
2. soit par courrier
L'Hebdo de Charente-Maritime
7 rue Paul Bert
17700 Surgères
(utilisez le coupon ci-contre)

COMMUNE
TARIFS
TYPE DE MANIFESTATION
○ RÉSERVATION - ○ RENSEIGNEMENT
DATE, HEURE ET LIEU
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES
ORGANISÉ PAR



UN HUMORISTE QUÉBÉCOIS SUR SCÈNE À SURGÈRES

Le Palace accueillera, vendredi 20 novembre à 20h30, l'humoriste québécois Philippe-Audrey Larrue-St-Jacques avec son spectacle *Enfant du siècle*. Déjà remarqué au Canada, l'artiste met son intelligence et sa culture au service d'un humour qui oscille entre pince-sans-rire et dérision décapante. À travers des textes finement ciselés, il multiplie les références, joue avec l'absurde et cultive une autodérision sans limite. Auteur et interprète de ce seul-en-scène, il a également séduit la critique française. Érudit sans être ronflant, à la fois précis absurde et poétique, ce spectacle singulier fait de la culture un formidable terrain de jeu comique. Réservations sur lepalace-surgeres.fr (© Frédérique Ménard-Aubin)



UNE EXPOSITION CAPTIVANTE AU MUSÉE DE FOURAS-LES-BAINS

Parmi les nombreuses animations mises en place au Musée régional de Fouras-les-Bains, l'exposition *Tant d'efForts* va marquer la fin de la saison automnale. Elle est visible, de 14h30 à 17h30, jusqu'au dimanche 13 décembre sur l'esplanade de la Légion d'Honneur. Au programme : l'histoire des forts (Vauban, Enet, la Pointe) et de la *Ceinture de feu* des pertuis. Une exposition immersive et interactive qui permet aux visiteurs un retour sur tout ce qui a été entrepris dans le passé pour assurer la défense de Fouras et l'embouchure de la Charente. L'occasion de découvrir le système de fortifications côtières et maritimes érigées pour protéger la région.
(© N.C.M)



LE CHANTEUR ALAIN HIVER REVIENT À SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

Alain Hiver retrouvera le public angérien dimanche 15 novembre, à 15 h, salle Aliénor-d'Aquitaine. Le chanteur proposera *À travers chants*, un spectacle consacré aux grands noms de la chanson française. De Brassens à Brel, en passant par Le Forestier, Ferrat, Cabrel, Renaud ou encore Pierre Perret, il revisite les textes et mélodies qui l'accompagnent depuis l'adolescence. Ce voyage musical fera aussi la part belle à quelques chansons moins connues. Organisé par le Comité Soutien Urgence (CSU), ce concert s'inscrit dans une démarche solidaire au profit des personnes en difficulté. Ouverture des portes à 14 h. Tarif : 15 €. Réservations auprès de l'Office de tourisme des Vals de Saintonge au 05.54.67.13.29 (© A.H.)



LAMPLI MET LES WATTS AVEC UNE SOIRÉE POST PUNK ROCK

Samedi 14 novembre, à 19h, La Poudrière de Rochefort propose un concert avec trois groupes de post punk rock (gratuit). Il s'agit d'une proposition du quatuor angoumoisin de hardcore melodic Emprise pour sa « Release party » (ou fête de sortie). Organisée par LAmpli, la soirée verra deux autres formations se produire sur scène. Influencé par Nirvana, Fontaines DC, Pixies ou encore Idles, le quintet rétais de Stents est un habitué des lieux. Quant au trio Bordelais de NoVrak - aux textes engagés, teintés de second degré, scandés en anglais.- ils découvriront les installations techniques, logistiques ainsi que le public explosif de La Poudrière. Buvette et croque-monsieur sur place. (© Stents)

LES MARÉES

VENDREDI 13 NOVEMBRE

MATIN

- Marée basse : 00h32
- Marée haute : 06h09
- Coefficient : 67

APRÈS-MIDI

- Marée base : 12h53
- Marée haute : 18h23
- Coefficient : 63

SAMEDI 14 NOVEMBRE

MATIN

- Marée basse : 01h08
- Marée haute : 06h45
- Coefficient : 58

APRÈS-MIDI

- Marée basse : 13h30
- Marée haute : 18h56
- Coefficient : 54

DIMANCHE 15 NOVEMBRE

MATIN

- Marée basse : 01h47
- Marée haute : 07h30
- Coefficient : 49

APRÈS-MIDI

- Marée basse : 14h11
- Marée haute : 19h40
- Coefficient : 45

VOS CINÉMAS INDÉPENDANTS



SURGÈRES - LE PALACE

- Jeu 12 : *Adieu monde cruel* à 14h15. *15/18* à 16h15. *Il faut brûler maman* à 18h30. *Quelques mots d'amour* à 20h30.
- Ven 13 : *Hope* à 16h. *Heart of the beast* à 19h. *Il faut brûler maman* à 21h.
- Sam 14 : *L'île des souvenirs* à 11h. *Street fighter* à 14h30. *Le merveilleux hiver de Tom le chat* à 16h45. *Il faut brûler maman* à 18h30. *Hope* à 20h30.
- Dim 15 : *Le merveilleux hiver de Tom le chat* à 11h. *L'île des souvenirs* à 14h15. *Camembert* à 16h30. *Quelques mots d'amour* à 18h30. *Karma* à 20h30.
- Lun 16 : *Altaïr conférences : Rwanda, le paradis retrouvé* à 14h30. *Hope* à 17h30 (VO). *15/18* à 20h30.
- Mar 17 : *Quelques mots d'amour* à 14h45. *Les misérables* à 17h. *Il faut brûler maman* à 20h30.
- Mer 18 : *Dernier coup de chapeau pour Capelito* à 11h et 17h15. *Hunger games, lever de soleil sur la moisson* à 14h15. *Un bon patron* à 18h30. *Camembert* à 20h30.

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY - CINÉVALS

- Jeu 12 : *L'affaire Marie-Claire* à 16h. *Karma* à 16h. *Un bon patron* à 16h et 21h. *Scrooge* à 18h. *Le fantôme de l'opéra* à 18h10. *L'espèce explosive* à 19h. *En nous* à 21h. *Il faut brûler maman* à 21h.
- Ven 13 : *Karma* à 14h. *Un bon patron* à 14h et 19h. *Il faut brûler maman* à 14h et 21h. *Le fantôme de l'opéra* à 15h50. *L'espèce explosive* à 16h. *Ni vue, ni connue* à 16h40. *L'affaire Marie-Claire* à 18h10. *Scrooge* à 18h30 et 21h. *Les autres* à 20h30



(VO). *Le labyrinthe de Pan* à 22h30 (3D - VO).
- Sam 14 : *L'affaire Marie-Claire* à 13h50 et 18h. *Un bon patron* à 14h, 16h et 18h50. *Il faut brûler maman* à 14h et 19h. *Dune* à 16h. *Scrooge* à 16h20 et 21h. *Clayface* à 20h30. *Dune, 2e partie* à 21h.
- Dim 15 : *Scrooge* à 13h50 et 18h30. *Il faut brûler maman* à 14h et 16h. *Un bon patron* à 14h et 19h. *Wildwood, la prophétie de la forêt* à 16h. *Camembert* à 16h20. *L'affaire Marie-Claire* à 18h et 21h. *Clayface* à 20h30. *Le fantôme de l'opéra* à 21h.
- Lun 16 : *Les misérables* à 15h50. *Scrooge* à 16h. *L'affaire Marie-Claire* à 16h et 18h20. *Ni vue, ni connue* à 18h. *Fini de rire ! L'humour politique au garde-à-vous ?* à 19h10. *Karma* à 20h30. *La vie en relief : Jacques Henri Lartigue comme vous ne l'avez jamais vu* à 20h30 (3D). *Il faut brûler maman* à 21h10.
- Mar 17 : *Ni vue, ni connue* à 13h50. *L'affaire Marie-Claire* à 14h et 18h50. *Les esprits libres* à 14h30. *Le fantôme de l'opéra* à 16h10. *Il faut brûler maman* à 16h30 et 21h. *Scrooge* à 18h30 et 21h. *Un bon patron* à 19h. *Clayface* à 21h.
- Mer 18 : *Un bon patron* à 13h50. *Scrooge* à 14h et 18h30. *Il faut brûler maman* à 14h et 21h. *Shaun le mouton, la bêêête d'Halloween* à 15h40. *Moulin* à 16h. *Camembert* à 16h30 et 21h. *Hunger games, lever de soleil sur la moisson* à 17h30 et 20h40. *L'affaire Marie-Claire* à 18h50.

ST-HILAIRE-LA-PALUD - VENISE VERTE

- Jeu 12 et lun 16 : *Le corset* à 20h30.
- Ven 13 : *Les misérables* à 20h30.
- Sam 14 : *Mochy* à 16h. *Il était une fois le printemps* à 20h30.



- Dim 15 : *Les misérables* à 16h. *Minotaure* à 20h30 (VO).

TONNAY-BOUTONNE - CINÉ REX

- Jeu 12 : *L'espèce explosive* à 18h.
- Ven 13 : *Fausse note* à 20h30.
- Dim 15 : *L'espèce explosive* à 20h30.
- Lun 16 : *The social reckoning* à 18h.
- Mar 17 : *Fausse note* à 18h.
- Mer 18 : *Les misérables* à 20h30.

SAINT-SAVINIEN - LE FLORIDA

- Ven 13 : *The social reckoning* à 20h30 (VO).
- Sam 14 et lun 16 : *Karma* à 20h30.
- Dim 15 : *Une femme aujourd'hui* à 17h.
- Mar 17 : *Une femme aujourd'hui* à 20h30.

MATHA - LE FORUM

- Jeu 12 : *Marie Madeleine* à 20h45 (VO).
- Ven 13 et lun 16 : *Le roi du game* à 20h45.
- Sam 14 : *Les misérables* à 20h45.
- Dim 15 : *Les misérables* à 15h.

CINÉMA CHEZ NOUS

- Aulnay-de-Saintonge : *Les misérables* vendredi 13 novembre à 21h au complexe culturel.
- Burie : *La maison de nos rêves* mercredi 18 novembre à 20h30 à la salle des fêtes.
- Pont-l'Abbé-d'Arnoult : *Les misérables* jeudi 12 novembre à 21h à la salle l'Éventail.
- Tonnay-Charente : *Animus femina* mardi 17 novembre à 20h45 au centre Richard.